

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you: + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes. + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help. + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it. + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at [http : //books . google . corn/](http://books.google.com/)

A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. À propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse] ht tp : //books .google . corn

The text on this page is estimated to be only 2.74% accurate

r »>*^€4' I MËIIIÖIRËS SUR MA VIE, A MOÎN FILS, A LA
LOUISIAUÏWE, LA R£Pnut 0t ...,«>.^.^ WT tftri iaiO?»tt r -' fr^ A LA
MARTINIQRÉ, COMM» ntrCT COKHtA A LA GUVANE FRAJ^iÇAISE ,
i^éMi êi f nww dt^trét vur^nm fwHëna p^rtgé* y V V I l« LR'âlT^' OF
VIRGINIA UBR AH ¥ I 1 liJiliJliIri [jilliiii »^#ecc »>® X004656459

The text on this page is estimated to be only 10.00% accurate

«la I

MEMOIRES SUR MA VIE,

The text on this page is estimated to be only 0.67% accurate

374 4-, s

The text on this page is estimated to be only 20.36% accurate

MEIHOIRES SUR MA TIE, A MON FILS, PENDANT LES
ANNÉES 1803 ET SUIVANTES, qUE j'ai rempli des fonctions publiques y
SAVOIR : A LA LOUISIANNE, EN qUALITÉ DE COMMISSAIRE DU
GOUVERNEMENT FRANÇAIS POUR LA REPRISE DE POSSESSION
DE CETTE COLONIE ET POUR SA REMISE AUX ÉTATS - UNIS } A
LA MARTINIQUE, COMME PREFET COLONIAL } A LA GUYANE
FRANÇAISE , EN QUALITÉ DE COMMANDANT ET
ADMINISTRATEUR POUR LE ROI ■ ^^OTty^. c/e ^4ZiJtt/ fourre-
Jûumen/J Vixi et çuem dederaï eursum fmrtuna peregi* YIRCILl — 0E«
Lib. 4 É. VIGNANCOUR. I M PRIM EUR - LIBR A IRE.

The text on this page is estimated to be only 29.99% accurate

4i3 LITRE CINQUIEME» AOUT 1807. — I8&S. ACCOCI ST
LB8 CBICÂirSS A t HUISSIKft D« DOMAIRB CUktLOi DE PouisunriK
Les huissiers près les tribunaux remplissaient ^ cAMTatifEsi mal leurs
fonctions quand je les employais , «*"*»*"• a'»«« * 1» TELLEMENT que
je dus nommer à une place a huissier du le mauvais domaine , vacante
depuis long-temps et qui existait néanmoins d'après les anciennes ordonnant
f'^^ ces locales. Pointet obtint mon choix. Il me présentait de bons
certificats de services, soit dans les armées Françaises pendant la révolu- la
IENTmiE tion, soit près les tribunaux , à la Guadeloupe, coimuiiTioiis
comme huissier. A««iiEiEs, A peine fut-il en place que la tourbe des ha-
colonial bitans endettés lui suscita des tracasseries; nf^,?™!. DE
EEROlfCEft Au Robert, un nègre nommé Jean- Jean, de ^ »^ soutesi» la
garde sédentaire , s'affuble de l'uniforme , va db le au cabaret où était
Pointet , le toise et affecte •""■'•«"• envers lui des airs arrogans. Pointet, qui
est vigoureux , le rosse. Pointet rend compte au commandant Mianj

414 MÉMOIRES SUR LA VIE DE A. MOREL FILS. 1807. et à
Gaigneton , commissaire-commandant Lof* officier de service lui écrit
que son habit uniforme rendait ce militaire inviolable. Gaigneton me transmet
sa plainte , sans paraître -y attacher d'importance. Pointet revient à Saint-
Pierre. Je le mande. Je lui communique les reproches qu'on lui fait. Il s'en
excuse assez raisonnablement. Je l'invite néanmoins à user de modération.
Il me représente qu'un nègre l'insultait et que je connais le préjugé. Or, ce
matin, lettre du capitaine-général à ce sujet. Il me communique celle qu'il a
reçue de M. Catalogne , chef de bataillon , au Robert. M. Catalogne
demande la punition de Pointet. M. Dumas , capitaine du Gros-Morne ,
appuie. Le capitaine-général avait évité de s'entretenir de ces misères ,
mais il espère que je savonnerai cet homme , dont se plaint l'officier du
Robert. J'ai mandé au capitaine-général ce que Je savais des aventures du
Robert et lui ai envoyé Pointet, /> pour en faire tout ce qu'il voudrait. On a
vu le tour que le commissaire-commandant du Gros-Morne donnait à
l'affaire. La vérité est que Pointet s'était présenté à lui et que le
commissaire-commandant voulut l'empêcher d'agir; Pointet lui opposa les
ordres dont il était porteur. Que fait le commissaire? Il y avait cent trente
familles en retard. Il expédia aussitôt , sans hésiter, un certificat
d'indigence à ces 130 contribuables j'observant qu'il pourrait bien

xivBE 5. (1807. — 18213.) 4<5 être destitué de cette affaire ;
mais ajoutant qu'U 1807. s'en moquait. J'exhortai Poîntct à ne pas s'ar-
ai*aôût. réter à des obstacles de ce genre , à moins que les certificats ne
fussent conformes à mon arrêté de messidor an XII I. Tel est Taccueil qui
fut fait, dès le commencement , à la nomination de lmissier Pointet , au
Robert et au Gros-Morne : voyons si cet huissier fut , Tannée suivante , plus
heureux au Yanclin et au Marin. Sur les plaintes réitérées du receveur parti-
i8

416 HiMOIRÈS SUR M4 VIE, A MON FILS. iSo8. rèclaitie des soldats. I^e commissaire le renvoie & Il jum. ^^ sergent, homme de couleur^ appelé lUimi. Ce sergent ne comparait qu'au second message et promet 'des gamisaires pour midi. A 4 heures du soir , ni lui ni les gamisaires A^avaient paru. Pointet en dresse son procès-verbal et quitte la paroisse. Je sens les conséquences de reculer : je pro« pose au capitaine-général de le renvoyer avec des soldais* de troupe de ligne. Le capitaine-général me répond que « ce se» mit, selon lui, si avilissant pour les com» missaires commandans que pas un seul , il n'en » doute pas, ne voudrait garder sa place; que, » pour lui, en pareil cas, il donnerait au sieur » Pointet, tous les moyens qu'exigerait sa mis» sion, mais que, dès qu'il l'aurait remplie, il lui » ferait donher cent coups de bâton en expiation 9 €& ses injures. Si cet officier prend ce parti , » comme son honneur blessé lui paraît, à lui 9 capitaine-général, le commander, il s'ensuivra » des informations, des destitutions, et des pen9 daisons, peut-être; car il est difficile de pré» voir les suites d'un pareil mouvement. Il ne » veut pas que l'autorité fasse un pas rétrograde.... » mais il veut qu'on destitue Pointet. Il ajoute : » tout autre agent que Pointet, fen suis sur, » parviendrait à son but. » I.e moyen , je le demande , de faire marclicr

LIVRE 5. (1807. — 1808.) 4^e le gouverneur avec un chef de ce caractère, 1808. avec un commandant qui, au haut poste qu'il occupe , tient un pareil langage ? Étant allé à Fort de France, le capitaine-Mercredi général me parla de Pointet Il parut reconnaître que les torts n'étaient pas du côté de Thuissier; ces gens-ci sont des gens à ménager : voilà la raison de sa conduite. Ce système de ménagemens est le mien comme le sien : mais le mien est en outre , qu'il faut dans le déploiement de notre autorité , un mélange de fermeté et de douceur ; le sien est de n'employer que la douceur. Après d'autres réflexions , je Fai assuré que nous ne nous brouillerions pas ensemble pour cela et que je renonçais à envoyer Pointet avec des soldats au Yauclin. J'examinerai ultérieurement ce qu'il convient de faire. Pointet, rappelé de sa tournée, est venu «6 juin, me trouver hier. Il m'a conté ses querelles du Yauclin. Le premier jour, M. Labroue l'invita à dîner, avant de partir pour le Marigot. Un triage des cantraignaïes fut dressé. Labroue, indiquant le lieutenant-commissaire présent, lui donna ses instructions. L'huissier fait sa ronde , presse inutilement, va trouver M. Huyghes-Desances et le prie de lui accorder enfin des gamisaires. Desances dit oui et renvoie au lendemain jouffie la Fête-Dieu. Un certain renard Belair, do

418 II ÉMOIRES SUR MA VIE, ▲ MON PÈRE. iSo8. taire , est V
esprit par excellence et le conseil-né J«"* ji^ bourg. Il complotte avec les
meneurs de renvoyer VhmssieCjScmsquUl put rien faire. Tieiajce& et
Belair vont le trouver et lui font une querelle d* allemand y sur ses pouvoirs
: qui est-il? D'or, dire de qui? Il n'a pas droit de requérir la force armée ? Il
montre sa commission d'huissier signée de moi : on refuse de le reconnaître.
Où est y s'écrie M. Desances , la signature du capitaine-général ? Il est , lui ,
répétait-il souvent, le père de la colonie. Il ne sait pas qu'on vient ainsi
épuiser par des extorsions le pauvre hiJfitant et lui tirer le sang des veines.
Pointet est poursuivi des mêmes propos sur la place publique. Beaucoup de
monde s'y rassemble. Uhuissier déclare que puisqu'on veut des ordres du
capitaine-général , il va les chercher. On le menace. Il monte à cheval et
part, en plein jour, disant qu'il va revenir. Les mutins cependant écrivaient
de leur côté et envoyaient leurs lettres par des voies détournées; le
capitaine-général les avait reçues, quand l'huissier parut. Mais aussi
pourquoi , fut la première question du capitaine-général, ne vous êtes-vous
jamais muni de mon ordre? — Je ne croirais pas que j'en eusse besoin. — Je
vais vous le donner. U le lui donne. Pointet repart et le remet au

iiimt 5. (1807. — i8a3.) 4'9 lieutenant Desances , qui le regarde et à qui ces \M. inots échappent : le capUaine-géhérali nousn*au* ^*"" riotis jamais cru... Il est comme les autres. Desances confère avec Belair; il commande au sergent Mimi de fournir trois garnisaires. lis se font attendre. Le cheval de Pointet est éborgné dansTéairie^ M. de Labroue accuse Pointet d'avoir exigé dix gourdes. Pointet somme M. de Labroue de nommer ceux qui l'accusent. M. de Labroue nomme au hazard un partialier du boui^. Il est vérifié que Pointet ne lui a point parlé. Labroue prétend avoir rendu compte au capitainegénéral. Des gens de couleur sont enfin donnés pour garnisaires : à mesure que l'huissier les place « ils décampent. L'ordre du capitaine-général portait quV/ serait Joui des garnisaires pris dans la garde nationale..... Cest comme si l'ordre disait qu'il n'en serait pas donné. Bref, rhuissier Pointet n'a reporté de sa bni«* yante tournée qu'une dixaine de mille l;vres coloniales. Les gens de couleur et Xesjyetits habitans en ont fait les frais. Il n'y a que les pauvres qui paient. Les autres se sentent soutenus. Des sucriers, faisant partie de la liste des contraignables , en ont été distraits à la recommandation même du capitaine-général. Pierre Souquet et Jean Itichard, du Yauclin, avaient signé comme témoins le procès-verbal

Il SaoAt 4aO lliMOUIES SUR MA T1E , ▲ MOH PIL^ M. de l'huissier : ik ont été obligés de déguerpir de la paroisse. Tai enfio dû 6ter sa place à Pointet. Tai établi, le 3 de ce mois d'août, un huissier du domaine et un huissier d^atniraiué. Je les ai assujettis à un cautionnement de 50 mille livres coloniales, en immeubles. J'ai nommé Jean-P^* Desmazes k Saint-Pierre, et Noguier à Fort de France. Voyons si j'y aurai gagné la paix. On a TU comment l'huissier avait été traité; voici comment avait été reçue la demande de gamisaires. 1806. Us avaient été introduits dans cette colonie Mwdi24iûiii- en floi^i an XII (mai 1 804) par MM. Berlin, préfet colonial, et Yillaret- Joyeuse, capitainegénéral. LB MOI» Le receveur-général les requiert. Je vise Vélat. "^W^JI"^ Tout le reste regarde le comptable Seul et le PAS nmx , commandant militaire. La morgue de ces gens-ci ne s'accommode pas d'une marche aussi simple : j'en écris au capitaine-général , dont la réponse coMMANDANs ambigue me fait croire qu'il a levé les obstacles. Cependant Lebertre répond au receveur^énéral qa*iln*apas de réquisition à recevoir de lui , mais du Préfet colonial; que néanmoins , sans tirer à conséquence^ Use contenterait cette /ois de sa demande et em^rrait , le lundi suivant^ un ca^poral et quatre fusiliers av coaps-D£-GAmDB de LA. PK^ECTUmB OU IL LES IfETTAAIT A VA DISPOSITION pour être employés aux contraintes. GRACS A LA MAOVAISB YOLoirri DB PLACS.

Lnmi 5. (1807. — i8a3.) 4»i Cette lettre m'est communiquée par le rece- 1806. Teur-général. Je vous envoie copie au capitaine- ^ général le jour même. Il ne m'en a pas même accusé la réception. La chose s'est faite et passée comme Lebertre l'avait disposée. Le capitaine-général se garde de réprimer ces insultes. Son commandant de place imagine que ces poursuites sont odieuses à Thabitant, et que-, s'il en est tourmenté et vexé, il verra que c'est mon œuvre à moi seul et ne s'en prendra qu'à moi. Il est parvenu au même moment une lettre du commandant Miany au capitaine-général, sur son humiliation d'avoir à fournir ses gamisaires pour ces viles fonctions. La lettre a passé de main en main à la troupe dorée, qui remplissait le salon du capitaine-général, et cette lettre y est devenue le sujet des commentaires. Toutefois, le capitaine-général, me parlant de StmediaSjiiui. ces tracasseries, s'est contenté d'en rejeter la faute sur la hétise de- Lebertre : oui y général , ài-je répondu , il est hété , le commandant Lebertre , c^est une pécore , mais une pécore pétrie de limon et de poison. — Je suis plus sensible que vous y Préfet, à ce qui s* est passée U y est sensible , et il n'a pas puni ! Ainsi me profitèrent les gamisaires , positivement admis à la Martinique et universellement employés en France, ainsi m'y profita Yhuissier

1806 , 1807. et 1808. 1808. Jeudi 3 main. 1808. Mercredi iSjtitio, R#.0UCTI01f D*UN TIEIS DAIfS LIS QUAlfTITiS SUR LES RATIOIfS MILITAIRES , AVEC D* AUTRES MESURES CONTRE U FAMILIfS. 4aa MiMoincs sur mjl vie, a moh fils. Poiniei , quand je crus être moins tnallieux avec lui..... Et pourtant il fallait lever les contributions! Qu'en eut-il coûté au capitaine-général f pour prêter, à des comptables , la mainforte qui leur est attribuée par nos usages et nos lois? Nous nous lamentions sur le vide de la rade. Elle était encore occupée de loin à loin par des neutres caboteurs du voisinage. Aujourd'hui, rien. U n'y reste plus qu'un bâtiment américain. Cette situation est vraiment déplorable! Je me suis rendu à Fort de France. L'objet et le résultat de mon voyage , c'était la réduction des rations militaires y comme suit: Pain de a6 onces à 18 onces. Bœuf salé de 8 onces à. . . 6 Ou à la place, Porc salé de 6 onces à. . . 4 Il y aura un tiers d'épargne sur les comesti* blés et à ce moyen, au lieu de voir nos approvisionnementns s'achever en août prochain, ils nous suffiront jusqu'à la mi-octobre, à moins d'événement imprévu. Averti , le 6 janvier dernier , de Vembargo de la Martinique f depuis lequel ilnenousestà-peu-près plus venu ni farines ni salaisons, nos provisions nous auront nourris pendant neuf mois et demi. Pour remplacer au soldat le nombre de lit^res pesant que nous lui otons , nous lui payons de supplément un franc par ration.

uvEs 5. (1807. — i8a3.) 4^3 Si cet arrangement nous épargne un tiers sur 180S. nos subsistances, il augmente de 30 mille francs iSjuio. par mois la dépense de la solde des troapes: car cette indemnité est une espèce de solde et se payera avec la solde; or, la solde totale étant déjà d*environ 70 mille francs par mois, elle montera désormais à 100 mille francs. La crise devient violente : si je m'en tire, je n'aurai pas trop à me plaindre de mon sort Nous avons rassemblé , MM. d'Houdeeoif maréclial-de-camp, comman-daut des troupes; de Joyeuse j directeur*général d'artillerie; Montjortj colonel du 8a.*; JRouXf capitaine des grenadiers du a6.*, à la place de Prost qui est aux eauxchaudes, dans les Pitons. Je leur ai expliqué cette mesure sous tous ses rapports : ils m'ont paru satisfaits. Les circonstances deviennent de plus en plus Lundi 4 juillet, difficiles. Fort de France manque de pain. La ville de Saint-Pierre en manquera demain ou après-demain. Je n'entends que tristes plaintes autour de moi. Les créoles se feront à la farine de manioc et aux racines du pays : Texclusion du pain leur sera moins pénible; mais nous européens! J'ai diminué ma consommation. Je mange, de préférence aux autres productions du p^ys^ des choux caraïbes.

1808. Vendredi 8 juillet U»râiS IKTBOOV CnOII DV CODB HB
O OMMUCB FRANÇAIS f ADAPTÉ A L4 MABTIMIQOB* 4^4
MilloIRKS SUE MA T1E , ▲ MOLF FILS. Ce jour est le dernier où la ville
de SaintPierre ait du pain chez ses boulangers. La morue, le bœuf et le porc
salé abondent On a essayé de fabriquer du pain avec uu tiers déjà^ rine de
manioc et deux tiers de froment : il en est résulté un pain mêlé excellent.
Cet état de détresse ne me faisait pas négliger l'introduction du code de
commerce dans cette colonie. Quoiqu'il soit moins parfait que notre code
civil, il était toujours de beaucoup préférable aux usages qui en avaient pris
la place. Je composai une commission de MM. Cairoche, notaire; Chalvet,
habitant; Gaschet atniy ancien commerce; Lalanne; et Delhorme (Antoine),
Le chapitre le plus épineux, celui du co/nmissionuUre et de r habitant ,
dans les colonies , nous retint trois séances. Dans le cours de nos
conférences, il a été question ile l'intérêt, soit en matière de com^ merccj
soit en matière civile. Il avait été convenu que nous coulerions cette matière
à fond, lorsque nous en aurions fini avec le code. 11 s'est manifesté une
telle diversité d'avis entre M. Chalvet seul habitant et les autres membres,
dont trois commissaire de commissaires du commerce en exercice.

uvRE 5. (1807. — i8a3«) 4^5 étaient négocians , que M. Chalvet s'étant plaint de son isolement, je proposai eu conséquence d'appeler à notre assemblée MM. Sinson Beauville^ et Decurt , celui-ci frère cadet du membre de l'assemblée constituante. Mettez en présence trois négocians et trois liabitans, et soyez sûrs d'avance qu'iZr soutiendront bravement leur terrain : pas un d'eux ne rompra la mesure. Cairocbe, désintéressé dans la question, notaire très-employé, extrêmement versé dans. les affaires, a prononcé une opinion claire, solide et convaincante. Il y a proposé , pour la colonie 9 r intérêt civil à 7 '/a, et V intérêt commercial à 10 pour cent. Il a appuyé cet avis de calculs exacts, de faits positifs, de vues saines. Les habitans ont tourné autour de ce pivot , disant que ce qui a été depuis si long-temps est probablement un bien ; que les meilleures terres ne donnent pas ici 5 p. ^/^ d'intérêt ; que sans doute les biens fonciers ont une valeur /i/rure , mais que c'est une fiction qui constitue la richesse des colons ; que , si on vendait au comptant et par conséquent en une valeur réelle , les terres ne suffiraient même plus à la libération des dettes dont elles sont grevées; qu'on ne gagnerait rien à établir une proportion plus raisonnable entre l'intérêt civil et l'intérêt commercial; que les 1808. Hardi 5 maL se i^iniiiêT DB l'argbnt DANS LBOOLOMUF*

IbrdâSin 7 août. 1807. 18 DOYeubre. 1808. Dîfiiaocbe 3o
octobre. TCIfTATITS PAITB PAR LB CKAND-JOGB PAR INTERIM DE
PAIRE ADOPTER DANS LA COLONIE y LE CODE iîMENDé A SA
PAÇON , DE PROCÉOVRB CIVILE. 4^6 MiMOIRCS SUR IIÂ VIE, ▲
MOIf FILS. commissionnaires savent bien se dédommager du préjudice
qu'ils trouvent k emprunter k 10 et à placer à 5 ; mais que, si on corrigeait
cette incohérence , ils ne sW ménageraient pas moins les autres profils par
lesquels ils s'en indemnisent et il n'en lésulterait que perte de plus pour
riiabUani. Ces argumens ne sont pas restés sans réponses Des législateurs
impartiaux et instruits prononceront quelque jour. Nous en sommes au point
où nous ne devons songer qu'aux moyens de vivre. Néanmoins, le code de
la procédure civile nous a été envoyé de France pour nous occuper aussi de
son introduction à la Martinique. M. Bence m'adressa à Saint-Pierre, à la fin
d'octobre, un mémoire intitulé rapport sur le code de la procédure civile. Je
lui en avais accusé la réception, en le priant de m'informer s'il était d'accord
avec le capitaine-général pour me faire cette communication. Il a d'abord
balbutié , mais m'a pourtant à la fin répondu : oui , et que le capitaine-
général lui avait même répondu par lettre qu'il avait tout lu ; qu'il partageait
ses vues; qu*elles lui paraissaient convenables et sages. — C'est qu'il est/ort
différent pour moi de répondre à vos idées j Monsieur Bence, ou luix
délibérations de M. le capitaine^ général jointes aux vôtres. Il est d'ailleurs
bon lie constater comment a été suivie une maivhe qui

uvRE 5. (1807. — i8a3.) 4⁷ a au moins quelque chose d* étrange. — En quoi? — C'est que je ne croirais pas du tout que ce fut là ce que le Ministre nous assoit demandé. Il a voulu pousser la conversation : c*étalt inutile. J'ai passé à autre chose.]*en parlai , quelques jours après , au capitainegénéral : il ne me nia point qu'il n'en eut réellement été question entre eux. « Cela ne signifie » rien , m'ajouta-t-il , et n'entendant pas ces mas> tières, il m'écouterai t de mon côté, en oppoy> sition. — En attendant, lui ai-je observé , votre » esprit sera prévenu et votre avis engagé. » I^ code de la procédure civile en est resté là. Je l'avais , de mon coté, comme on Ta vu , préparé , avec ma commission d'hommes de loi , d'avoués , de notaires, le mois précédent , et simplement adapté et approprié aux localités. Je le discutai, dans une dépêche de ce jour, aQ janvier 1809, au Ministre de la marine, à qui je remis en même temps le travail de M. Bence. Tout en soignant les grands intérêts qui me sont confiés, mon principal souci roule constamment sur les subsistances, desquelles dépend, en ce qui me concerne , le salut de la place. Depuis que nous avons remplacé Iiuit onces de pain sur les seize onces actuelles de la ration militaire, enfariné de manioc, nous ne consommons guère plus que aoo barils de farine de froment par mois : mais il les faut. Il ne nous restait de disponible que 5oo barils 1808. Dînmiiche 3o octobre. i5 nofembre. 1809. agjftOTÎer. 1808. Dimanche 20 novembre. DIS SUBSISTAHCIS.

4^8 MiMOIEES SUR HA. VIE, A MOlf FILS. iSoê. (non
 compris les 600 barils d'approvisionnement. ^^^^^ ^^ ^^^^^ Deseix),
 lorsque nous nous sommes mis à ce régime. Je comptais que la fin d'octobre
 ou de novembre nous amènerait des secours de France. Ils ne paraissent
 pas. Je veux soutenir dignement la gageure jusqu'au bout J'encourage tant
 que je puis les petits maraudeurs : je ramasse les miettes qu'ils nous
 apportent J'ai adieté depuis huit jours : 66 barils de farine à 4^ p.'«* f.i«»....
 3i77^p* f*. 385 d.» J35i!à 37 p. f.J38 'V.^p. f. 13,828 100 d.* 3o9Vi*«P«^*
 3,800 55i barils 10,400 p. H Faisant 110,160 fr. Quelle somme énorme pour
 si peu de vivres ! c*esi payé en bons et beaux deniers comptant, sur l'heure.
 De même s'acquittent les environ 675 barils farine de manioc , ensemble
 5,400 gourdes , que nous consommons par mois. Nos fonds s'en vont et
 s'épuisent sans espoir de retour. Il n'est rentré en septembre et octobre , que
 des arriérés de contributions. L'habitant fait flèche de tout bois. Il peste, il
 jure, il maudit

PATEVA OB SAlirr-FtKlM s'enfuit , iiviiB 5. (1807. — i8i3.) 4⁹
 Je me pique d'être juste, pur, désintéressé. 180S. J'aurais été avide de porter
 cette colonie au plus ^ n^l^Uibre. haut point de prospérité et d*y rendre
 mon nom béni : telle est toutefois la fatalité de mon sort que je semble n'y
 être venu que pour y exercer des rigueurs. Il est certain qu'on y est
 malheureux. On y serait plus intéressant, si on y man-^ quait moins de tout
 bon esprit, de tout esprit national. Deux maisons de commerce de Saint-
 Pierre, 180B. Sargenion et Carre et Fidehup , ont averti ^o octobre, le
 ti^ésorier Navailles qu'ils avaient peine à ar- ^^^^ racher au préposé-payeur
 Mongery l'acquittement de deux de ses mandats , dont ils étaient porteurs.
 LAISSANT IFN VIDE Navailles est accouru sur-le-champ de Fort de d'av
 moins France à Saint-Pierre et est descendu chez ce 1,4^!^ sa^caum.
 comptable. C'était dimanche dernier. Mongeri coautioii était disparu depuis
 le vendredi. Il n'avait pas ^ tAouaLE encore reparu le lundi* manoeveent
 L'inspecteur Motas étant absent , j'ai donné des ^ ciNiEAi. ordres au chef de
 service Boisson. Il s'est joint " " ^ CEAND-JUGB > à Navailles, trésorier.
 poee sauvée I^ vérification a montré au premier coup- d,cbcoiotaie d'oeil
 un déficit de plus de i4o mille francs. ©^ l'eonneoe 1 .1. , ., DE LA
 FAMILLE Sa comptabilité ne comportait pas mi pareil vide. ^' Mais , outre
 que les fonds se sont entassés k la fin de septembre dans la caisse , pour
 faire Csice au montant des salaisons achetées de CarDB SA FEMME

430 iiibfoi&ES SUR Mk vie, k ttoif fils. i8o«. rier et de Carre et de Vidcloup. Je donnais, 30 ociûbre. depuis çe temps de détresse , des délais au coin* merce pour payer les droits des douanes , et en attendant le commerce déposait des billets à terme entre les mains de Mongéri. Or, ce {vi^ pon les escomptait en secret, sans autorisation ni permission. Delhorme s'était ainsi mis à découvert de 9a,500 livres coloniales, Quervet de 38,000 liv., Tanglais Omullanede 10,000 liv.coL et Taméricain Marean de G,000 liv., sur leurs acceptations existantes au trésor et dont ils y avaient irrégulièrement anticipé les paiemens par forme d'i-comptes , & leurs |iérils et risques. Cependant, des symptômes d'embarras de la part de Mongery se manifestèrent. J'aurais dû en être le premier informé. Je fus, comme il arrive toujours , le seul à l'ignorer^ Ille solus nescil omnia, Terent. Adelth. Au moindre avis, j'aurais prévenu le mal et le scandale. Nous ne voulions pas le perdre^ m'objecte-t-on; il répugne de faire éclater la ruine de quelqu'un. Ce n^est point la vraie raison. Je l'ai apprise. Quand un paiement était à faire, Mongery accordait du temps et des facilités. On le lui rendait par ces connivences. Les comptes avec le payeur principal étaient en règle au bout de chaque mois.' Le préposé

uvRE 5. (1807 — 1813.) 43 1 couvrait son désordre en portant comme en l'acte : porte-feuille des effets qui n'y étaient plus, parce qu'il les avait escomptés. Il n'en avait pas le droit. Personne n'en avait pu traiter avec lui à l'insçu des chefs de la colonie. J'ai rendu de suite un arrêté pour faire les dépouillemens et inventaires. Le délit ainsi constaté, j'ai réservé aux tribunaux de le poursuivre d'office. Tel n'est pas le langage du capitaine-général. Dîmandie Il m'écrit : « Trouvez un expédient pour tout » concilier et assoupir une affaire qui jette la consternation dans toutes les classes de la société..... Je puis mettre d'une minute à l'autre » 50,000 écus à votre disposition.... Que les prévenus offrent des cautionnaires valides..... 9 J'ai fort à cœur de vous voir me proposer ou 31 prendre vous-même un intérimaire, qui concilie tout. » Le capitaine-général m'avait donc laissé arriver à ce point où nous en sommes pour finir par ce coup de théâtre. Il me destinait encore cette fois aux risées de cette meute qui lèche ses pieds et aboie après moi. Si MM. Astorg, Regnaudin, Blanc, Amalric, présidens et procureurs du Roi à Saint-Pierre et à Fort de France, avaient agi sérieusement contre les quatre débiteurs du trésor, qui que ce soit eut-il pris leur fait et cause ? Qui ne se

43^ MÉMOIRES SUR UK tIE, A MOIT FILS. }^^j^\ moquera de
 raes actes et de mon pouvoir; quel 4 décembre, préfet colonial dégradé ne
 serais-je pas, si déjà trop décrédité, trop avili , j'allais rooi^même^ dans
 cette occasion d'éclat, affichant mon impuissance? Le capitaine^énéral me
 mandait , le a décembre courant, c Qu*il y avait une très-grande »
 fermentation dans les esprits, qu'il donnait j» en conséquence les ordres de
 redoubler de » vigilance et de le prévenir à temps pour qu'il » se portât où
 besoin serait » Excepté parmi ceux-là à qui il importe de tenir le capitaine-
 général dans ces terreurs , personne en ville n'aperçoit en aucun sens ombre
 de fermentation. J'en causais a vecSargenton,I^lanne, Saint-Cergues,
 Gaubert, etc. « Il y a en ville , » m'ont-ils attesté tout d'une voix, tristesse et
 » accablement de l'état actuel de la colonie; 3u quant à Delkorme, Qnervet,
 Omullane et » Marean , à peine si on leur compatit Au con» traire, ils sont
 généralement blâmés. On ac3» cuse leur imprudence et leur avidité; ils eo »
 sont les victimes. » Je découvre que Mongery ne payait presque jamais
 intégralement et en une seule somme les mandats que le payeur principal
 tirait sur lui. Le tribunal de Saint-Pierre avait lancé , contre Mongery,
 plusieurs condamnations et saisies; Astorg et Regnaudin auraient du sur-lc-
 chanip m'en donner avis : ils s'en sont bien gardés.

zjVRE 5. (1807. — i8i3.) 433 Ce banqueroutier est demeuré, jusqu'au samedi aS octobre, caché en ville : ce même jour, il se réfugia au Roseau, ville anglaise , de la Dominique. Le capitaine-général et moi envoyons, avec nos lettres, le trésorier Navailles le réclamer ou tâcher d'obtenir de sa personne la restitution de tout ou partie du déficit. Démarche bien inutile. Delhorme, Quervet, Omullane et Morean étant les seuls contre qui les papiers inventoriés oflrent des preuves , ils ont été aussitôt actionnés. Ils ont trouvé un ferme appui chez M. Bence, grand-juge par intérim. Il leur a ménagé en même temps celui du capitaine-général et les favorables dispositions de la cour d'appel, toujours appelée conseil général^ et qui se trouvait assemblée. Bence m'a forcé à lui rétorquer vertement et à relever son ignorance. En efllet, il suffisait qu'un acte fut administratif pour que la justice dut s* abstenir d'y intervenir. Aurait-on peur que j'abusasse? Le recours est ouvert contre moi auprès du Ministre , du conseil d'état , de l'Empereur en dernier ressort enfin de la haute cour nationale. Toutes les fois que lui personnellement intervertirait cette hiérarchie, il trouverait en moi une barre de fer. Je levai ensuite minutieusement ses doutes. U s'excusa principalement sur ce qu'il ignorait 1808. DimanclM 4jdéoeiibre. i5 noremlNre.

434 HiMOIRKS SUR MA. VIE , MON FILS* 1808.^ nos lors nouvelles. Pourquoi donc n'avons-nous i5 Dovembre. pas un grand-juge titulaire , muni des connaissances indispensables , pour en exercer les fonctions? Teus des peines infinies à faire comprendre à celui-ci pourquoi et comment l'action crimi^ nelle contre les prévarications de Mongeri avait été séparée de Vaction administrative en réintégration du débet y par mon arrêté du 3i octobre 1808, qui renvoie Vaction criminelle aux tribunaux. Il ne le conçoit pas encore. Je ne lui ai pas dissimulé que, pour s'être plu ik favoriser les prétentions et les espérances de quatre débiteurs mal fondés , il est cause de la tournure que l'affaire a prise : ce ne sera pas la faute du grand-juge par intérim et de ses adhérons , si ces débiteurs ne poussent leur résistance à l'extrême y s'ils ne font grand bruit et scandale, s'ils n'excitent la commisération publique. Pour ce qui me touche, ils me forceront à y mettre de plus en plus de rigueur , mais je ne fléchirai pas. Ils m'ont tendu d'autres pièges par l'intermédiaire du capitaine-général : je les ai mis à nu et j'ai continué , autant qu'il m'a été possible, mes poursuites judiciaires. Ils savaient bien qu'il ne leur fallait que gagner un peu de temps : ce ne leur était pas difficile. 1S09. N'avaient-ils pas encore , au besoin , madame Mardi ■ 10 jaovier. Mongeri ? Elle a peu d'esprit, mais elle est fille

LivEB 5. (1807. — i8i3.) 435^ de M. de Gourcy , chevalier de S.MjOuïs, et die "f^* est par là assez bien apparentée; sa mère, déoé^ 10 janner. dée , lui a laissé une fortune d'environ aoo mille livres coloniales. La chicane a donc oùgrapiller, les amis et alliés, Latouche, Brière, Astorg, Regnaudin, Bascher de Boisjoly, qui est le familier de M. Bence « etc. , ont fait leurs réflexions. La bande sauvera Mongeri en portant plainte au nom de Madame Mongeri , le 29 décembre iSoS, devant le tribunal civil de Saint-Pierre, contre ITavailles, payeur, et Boisson, commissaire de marine , pour faits graves qui auraient eu lieu diez ce comptable , le lundi 17 octobre précédent. M. Astot^ l'appointe, le a4 décembre, d'un soit montré au procureur- général ; R^naudin l'appostille, le a6, d'un> n* empêche ; Astoi^ l'ap* pointe, le même jour 16, d'un autorisons la dame épouse du sieur Mongeri^ absent de la colonie , à la poursuite de la présente action. M. de Jjatouche, très-galant homme d'ailleurs, était en même temps venu à plusieurs reprises me désoler pour qu'i7 n'jr eût pas de poursuite au criminel. Il me garantissait qu'<7 était certain de ne trouver à cet égard d*obstacle ni chez M. Bence 9 ni chez M. Fabnenière ni ailleurs : que Je promisse seulement de demeurer passif. Je lui demandai s'il avait conspiré ma perte : m^ étant déc/iargé de la partie criminelle sur les tribunaux, mon rôle était ^ni. Tallai le même soir visiter le capitaine-général :

The text on this page is estimated to be only 10.90% accurate

436 M&M0IEE5 SUR MA TIE , A MOIf FILS. i8ot|, j'y rencontra
le grand -ju ge /?ar intérim Bence et lojaDvier* ^^ procureur-géiiéral par
intérim Valmeiiière, Fous étiez ^ dis-je au cspitaîue-général, entre M^
Bence et M, Fabnenière , et sans doute ils vous parlaient d'un incident clans
V affaire Mongeri , sur lequel Af, Bence m'a écrit ce matin. Je le trouvai
excessivement monté ; les accusés Boisson et Navailles étaient déjà
convaincus à ses yeux. La justice avait parfaitement bien fait de a'en saisir.
Il était prêt à lui donner son appui. Il me reprocha de*rechef Tobstination
cjue j'y avais mise. u Qu'eut servi , lui répliquai-je, de céder à vos » désirs,
lorsqu'également nous ne pouvions point n empêcher que ce procès au
principal n allât en u France ; et je lui objectai Yaction au criminel a contre
Mongeri. » Il reprit, qua cet égard même il n'eut tenu qu'à moi de tout
terminer ici...*. Oh, ma foi , ce mot-là en dit trop et peint le pays. Fendant
qu'il me tient ce langage, il m^accuse de vouloir soustraire Boisson et
Navailles à la hache de la justice. Il a été impossible de lui faire entendre
que l'autorité administrative était aussi une justice, une juridiction, une
autorité-, qu'elle livrait les coupables; mais que, sous prétexte de coupables,
elle De se laissait ni asservir ni désorganiser. Il s'écria quV/ était seul'
maître ; qu'il nj

UVRB 5. (1807. — 1813.) 437 waii d*auiorUi que la sienne. — La mienne 1S09. existe aussi et indépendante de la vôtre. — Qu^î/ peut me ren\H)jrer. — Benmjrez-moi , générât^ rentH>jrez^moi. — QuV/ en a le droit. — Le droit des baïonnettes : l'Empereur serait bien étonné de vous entendre vous exprimer en ces termes. — Qu'i/ avait ses instructions. — Les mêmes que moi. — QuV/ pouvait suspendre tous mes actes. — Jprès en avoir délibéré avec moi. — DéUbéfé avec vous ? — Oui, général, tlélibété ensemble et tenu registre de nos opinions. Il s'adoucit soudain beaucoup. Les assistans au bruit de cette scène s'étaient écoulés. J'étais malheureux d'avoir à discuter avec des hommes qui n'avaient pas la plus légère teinture de nos lois et de notre droit public. Le capitaine-général me fit un grief de pré* tendre régir ce pays À notre nouveau mode et alla jusqu'à me dire affirmativement que le Ministre de la marine avait improuvé que nous eussions promulgué le code civil; que ce n*avait pas été r intention du gouvernement; que nous avions mal fait ; qviiljr avait personnellement bien des regrets. Le grand-juge Bence m'informa que Madame Mongeri avait dénoncé contre Boisson et Na* vailles un ilélit^privé du ressort de la justice or* dinaire, et qu* arrêter le cours de cette plainte eut été déni de justice.

438 MiMOIRES SUR Mk YIE, A MOH FILS. 1809. Je me contentai , le 3i décembre, de lui raplojMmer. peler les lois qui prononcent la forfaiture contre les Juges qui citeront devant etix les administrateurs pour lettrs Jonctions Les sieurs Boisson y cotwnissaire de marine^ et Navailles , payeur principal^ ont agi par ordre expfès et formel de moi. Je le rendais personnellement responsable des suites. Son accusé de réception respirait une profonde ignorance et ne contenait que divagation et déraison. Puisque mon opposition était si tranchante et si formelle, il va charger M. le procureurgénéral de se faire rapporter la plainte qui sera itiise sous mes yeux. Avant-tiier, une dépêche du capitaine-général, du 6 de ce mois, m'a apporté la copie désirée: n'ayant de temps pour m'en occuper que le surlendemain , le capitaine-général m'a assuré que/t attendant on différerait. Je m'aperçus cependant, à l'examen des pièces, qu'on y avait éludé de parler de suspension : je marquai à M. Bence qu*il avait omis de m* informer nettement de la suspension des ordres de poursuivre Jusqu après mon renvoi devant les tribunaux; que J*en réclatnais sa déclaration. Il m'a répondu hier, mais tout k fsiit jésuitiquement et en procuretrtr^ Je l'ai invité à s'expliquer cathégoriquement.

uvHi 5. (1807. — i8a3.) 439 J'ai cependant, par un arrêté, nommé une 1809. commission composée de toUmitt. MM. Damareif notaire; Godard, commissaire de marine; Cléfnansin, sous-commissaire; Lechevalier , commissaire du commerce; et Dupuy ^ négociant Elle est chaînée de passer à Tétamine Boisson et Navailles, pour leur conduite dans le cours de raffaire Mongeri : je serais bien trompé si elle n'était irréprochable. En effet, le rapport, précédé de l'examen le Vendredi plus minutieux , était déjà prêt et tout-à-fait à ^ Strier, leur honneur; mais les lenteurs affectées du Palais ne s'étaient pas inutilement étudiées à conduire de jour en jour Mongeri jusqu'à Téta- ,f'^W blissement des anglais dans File, qui serait le riAusAMOLiis» moment certain de l'impunité. Depuis plus d'un mois les signes avant-coureurs se succédaient. Enfin , ce vendredi , 3 février, on entend de toutes parts ce cri ; les e/inemis débarquent En même temps, 'plusieurs voiles sont signalées du côté du Marin et 5o autres voiles du coté du Robert. Bientôt \à pavillon rouge oxxpan^Ulon d* alarme est arboré dans toute l'île.

The text on this page is estimated to be only 15.31% accurate

1809. Vendredi SftfTMr. 440 MiMOÎRES SUR M 4 TII , A MOH
FILS. Nos approYiaionnemens consistent en , Siyoir : rABIHB.
•ALAlfOMt., FORT VB Là ▼IU.B AFOST M riAVOU •OIPfi TITAUt* • •
. MOVr^NfOOCAIBin. SSobtrOs. 75 qntot.* iTobtrili. i3o. \2t. FORT •
BIAIS. lySoobanb, 3ooq«int 65obtrib TOTAL. i,85ol»ril s. 375 qoint. Sao
barils. Outre un approvisionnement de i a niiliers de café et 4 quintaux de
sucre, à distribuer, durant le siège à la troupe , pour la reconforter, à
l'inspiration du colonel Montfort. Nous étions, d'effectif, en troupes
régulières et leurs suites, Savoir : OiBciers gëoëraax 4* Ofliiden supërieon
18. Ofliicien du grade de capîtaioe et au-^esaous. . i3i* Sous-oflicîers et
soldats 3,a58« Femmes et eofàos 17* Employés divers 55. Domestiques 96.
Toril.. «•4*9Auxquels il est distribué, sans compter les extraordinaires f
i,6io rations.

uvBE 5. (1807. — i8a3.) 44< Suivant M. de Sancé, la poudre existante au d***^^ fort Desaix, le i.^" janvier 1809, monte à aa8 laOvrkr. milliers de poudre. Nous étions attaqués par 8 à 9,000 combat-, tans, dont 4*000 venus dUalifax, tout exprès , sous le général Prevot , et le restant rassemblée des lies anglaises voisines sous le général Beckvsrlth, commandant de terre. Le même jour, 3 février, au soir, le capitaine-général tint un conseil composé de lui, Et de MM. le général A'Houdetot, le directeur-général iïZTl}^ Joyeuse , Bic/umdf directeur du génie, Montfort, colonel du 8a.* d'infant. Et moi. n y proposa l'évacuation immédiate du fort ,1809. de la ville de Fort de France et de Uilet à Ra^ 3 'Sérier. miers. Son motif était de concentrer toutes ses forces autour de lui au fort Desaix. Je me permis d'observer , sans attacher aucune importance à l'avis d'un homme tout-à-fait étranger aux opérations militaires , mais pour faire un peu, comme je m'exprimai, l'ai^car du diable, I.® Que s'il venait des secours de France, cet abandon de la rade le rendrait à -peu-près inutile ; a.® Qu'outre que ces évacuations enhardiraient beaucoup l'ennemi , nous lui abrégions d'au moins huit jours le rassemblement de ses forces. On répondit.

iSo8. IKiQuebt Sfëfriir. Vendredi ôftfner. 10 février. 44^

MiicoaiBt SUE lu vaty ▲ moh fics. L'ordre (Tévacuatioi fut donné 8iir4e-
€haœp, à ronanimilé* Mais, mon rôle est fini. Je n'ai plos à me mêler de
rien , depuis (pie Tattaque est commencée. Les forts sont approvisionnés.
La défense appartient au capitaine-général seuL Je me contenterai donc de
conter rapidement les érénebens. Les gardes nationales de 111e firent le
premier jour quelque mine de résistance ; puis, elles ren-* trèrent
promptement chex ellea déposer leurs armes. Les anglais opérèrent leur
princrpal débarque* ment au Robert et en firent un autre moindre au Marin.
Us attaquèrent par mer la Case Na^ vire , afin d*y mettre à terre et de-là
distribuer t autour du fortDesaix, leur artillerie. Us dirigèrent quelques
troupes par le Diamant et les jinses d'jiflets sur llet à Ramiers. Nous
brûlions, le 6, tous les bâtimens soit frégates ou bricks et goélettes qui ,
surpris dans l'ile, avaient été recueillis au Cul-deSac du Fort de France. Dès
le 6, Tennemi avait gagné ses positions autour du fort Desaix, et nous étions
reserrés dans les nôtres de toutes parts jusqu'à la redoute Bouille, à un quart
de lieue de nous, du côté du chemin du Gros Morne. Son pavillon flottait,
dès le 8 février , au Fort de France, et ses patrouilles faisaient la police dans
la ville; De-là, nos canons nous ont lancé, de nos propres

LIVRE 5. (1807 — 1813.) 443 projectiles, les premières bombes que nous ayons reçues. Ce 13 février, Vanglais est en plein bombardement (in. dément contre nous. L'idée est venue, hier au soir, de tenter Fen- Mardi 14 ttfr.èvement, par un coup de main, de ce même Fort de la Fille ^ qui nous fait aujourd'hui beaucoup plus de mal que le capitaine-général n'avait d'abord prévu, quand il l'abandonna. Il a assemblé un conseil de guerre. Pas un seul officier n'a osé se présenter pour l'entreprendre. Deux grenadiers, témoins de ces ravages, mar- Mercredi 15. chant ce matin devant moi, disaient : sacred....! Venfant bat sa mère. Une bombe tombée, ce 13 février, sur notre grand magasin à poudre y a fait une crevasse assez large et qui le traversait de part en part On a appris en même temps qu'à la redoute de Bouille^ les ouvrages de l'ennemi et son feu y faisaient de tels progrès qu'il conviendrait de se préparer à charger les mines ^ afin d'empêcher soit l'arrivage aux fossés de la place , soit l'établissement à la redoute. Là-dessus, beaucoup de mouvement entre les officiers supérieurs , pour représenter au général en chef que cette situation critique appelait de sa part la plus sérieuse attention. Le capitaine-général paraît. On le presse d'obtenir des conditions .favorables pendant qu'il en est encore temps.

444 MiMOIHES SUR VA Y», A HOV FILS. j!^* ^ capitaine-général rentre , de ma casemate, 331^rier. OÙ il était, dans la sienne , où je refuse de le suiTTe. Vers neuf heures , le lendemain matin , son aide-de-camp Boyer vient me prier d'y passer. Je m'y rends. J'écoute. Tentends généralement le mémearis répété et appuyé par tout le monde. J'étais le dernier à parier , immédiatement avant le capitaine-général. Cet atis fut aussi le mien. Il nous quitte soudain, et, accompagné de Sancé et de Richard , il va lui-même visiter le magasin à 'poudre et les batteries. Il a vu et est resté convaincu. On propose-en conséquence de capituler. M. Boyer rédige d'ailleurs le procès-verbal de ce qui vient de se passer. J'y propose des corrections en petit nombre qui étaient conformes à la vérité et qui furent acceptées. Cependant les feux se taisent. Le major général Ramsai , de l'armée anpglaise , apporte , à six heures du soir , la réponse à la lettre que notre capitaine-général avait écrite et pour la rédaction de laquelle je lui avais donné, à sa demande , mes conseils, qui se bornaient à iléclarern^entendre entrer en négociation que sur la base du renvoi de la garnison frcsnçaise libre de toute parole. Le général en chef des troupes britanniques répond en ces mots : renvoi en France , mais sous parole de ne ser^ vir qu* après valable écliange.

uvRE 5. (1807. — iBa3.) 445* Plutôt s'enséi^elir , s'écrie notre capitaine-gé- «'oj: néral aîféîriw. A ces mots^ l'officier' observe froidement, qu'il est simple porteur et ignore de quoi il est question. Le capitaine-général prend une plume et remet sa réponse écrite. Nous reprenons , avec M. Boyer, la rédaction commencée. Boyer relut. M. k capitaine géné^rai cédant aux instances de M. le préfet colonial. U y avait auparavant : M. le préfet invité à la séance par Al. Boyer ^ d^ ordre de M* le aquitaine général y et cela était vrai. A ce changement imprévu de phrase , je me soulevai. On la changea et on mit : Le préfet colonial ap* pelé à la conférence , partageait V opinion de MM. les officiers. Quoique la première version fut la plus exacte 9 je ne voulus pas avoir l'air de m'arrêter à des chétives difficultés, et je signai. Je remis la plume au capitaine général : Je ne signe pas , en s'adressant à moi , c*est inutile ; J'ajouterai au pied : « Qu'en conséquence 3» j'ai envoyé mon aide-de-camp au général » en chef anglais Beckwith , et cela suffira. » Saisissant aussitôt la parole, et le regardant : à qui donc prétend-on tendre ici des pièges ? Est-ce une supplique qu*on m^aurait fait signer ? je ne suis pas d'humeur à la consentir. Je rappelai ce qui s'était passé ; je citai des mots couverts de rétractation , de récrimination^ murmurés à basse voix avec affectation autour

446 MiMoiEfl snm ma tik, ▲ moh tas. iSoçu de moi et qui,
 «Tant ce moment, auraient aS fSSrkr. ^'∧° ^^ TM^ melire sur. mes gardes; je
 ne dissimulai pas mon indignation sur ces sortes de gens y dont les poisons
 ne cesseraient de semer jusqu*à la fin la division et les méfiances entre le
 capitaine général et moi. Si /avais su , lut ajoutai-je, mentir, tromper,
 dissuñuler comme tant d^autres, nous n^aurions pas vécu cinq ans entiers
 dans les querelles. Il est écrit qtiun soufflê empesté nous suivra jusques
 dans cette der-nière bicoque, et que , grâces aux bons conseils , nous
 /inirons comme nous avons commencé* Le capitaine général disparut , alla
 examiner la capitulation de Malte, revint et apposa sa signature. Dés-que sa
 réponse fut parvenue aux assiégeans , leurs attaques redoublèrent : nous ne
 pûmes nombrer les boulets ; mais nous comptâmes cette nuit 700 bombes.
 À sept heures du matin , on était réuni chez le capitaine-général. L'incident
 de la veillé m'avait ôté toute envie de m'y remonter. Tôt après y il me
 revint, que le pavillon parlementaire était arboré à tous les bastions. Les
 feux cessèrent dans l'instant; Le commandant ennemi Beckvrith nomma le
 major-général chef d'état-major Maitland , le général Prevot et le
 commodore Cockbum , pour convenir des termes de la capitulation. Le
 commandant français leur opposa son frère, le di

OB l'Ilb DBLA MABTUriQOB* uvM 5. (1807. — i8a3.) k^^
recteur d'artillerie Joyeuse, le colonel Montfort ««««9et Taide-de-camp
Bpyer. Je me défendis , comme ^ ftmer. de raison , d'en faire partie. «(I^
garnison sera transportée sur des bâti- cAnnniATioif 9 mens anglais dans la
bare de Quiberon, où x> réchange s'établira homme pour homme, et x>
grade pour grade.» Les généraux anglais se tinrent invariablement i cet
ultimatum. Seulement , en témoignage de Testime particulière dont ils font
profession , pour M. Yillaret, capitaine-général, ils accordent que ni lui ni
ses deux aides-de-camp ne seront prisonniers de guerre. Le préfet colonial,
notamment, quoique chef aussi et non militaire, n'en sera pas, excepté ,
malgré les réclamations contraires. La capitulation fut aussi ratifiée le
même jour a4 février 1809. Le siège, à compter du 3 février , où les an«
glais descendirent dans l'île, jusqu'au a4 du même mois, où elle leur fut
rendue , dura vingtun jours. Par quelle méprise, ce boulevard de nos pos«
sessions aux Antilles avait-il été donné en garde à un marin , vice-amiral ,
qui n'avait jamais commandé qu'à bord d'un vaisseau ? Il me disait : Quand
je serai dans mon fort , au milieu de ma troupe , Je me battrai à outrance de
ba* bord et tribord, et nous verrons gui remportera. Cest-là le moindre et le
dernier talent d'un

1809. Y€odr«di Samedi 35 fèriier. Dimanche a6 féf lier. 448
 MillIOUIXS W% MA VIE, ▲ MOH FIL». géoéial de terre , et quand il est
 réduit à cette extrémité , il est déjà perdu ; il lui a fallu auparavant autre
 chose qu'une iweugle bra%K^urez cette bratfour^ le général l'avait, et, k
 beaucoup d'égards, il y joignait im noble caractère. Nous avons consommé
 pout ce siège : 1,2170 boulets ; 736 bombes; 373 obus. 419)^00 cartouches.
 Nous calculons qu'il a été lancé contre nous 4)500 à 4600. bombes. U
 n'avait nullement été question d'argeni du trésor y pendant le siège , lorsque,
 le aG février, le général en chef des troupes anglaises Beckwith , s'avise
 après-coup d'écrire à notre capitaine-général : «que j'avais en mon pouvoir
 une « forte somme provenant, soit des revenus, soit » des propriétés
 publiques ; ils appartiennent à » la nation anglaise ou aux différens quartiers
 » de la colonie; je serai rendu individuellement » responsable de toute
 tentative que je pourrai » faire pour les couvrir comme propriété indi»
 viduelle. » lie capitaine-général Yillaret me communiqua cette lettre. La
 capitulation n'avait pas plutôt été en pourparler, que nous avions sur-le-
 champ arrêté, savoir :

uvRB 5. (1807. — i8a3.) 449 i.^ D'aligner I de concert, la solde
entière des troupes, et d'y ajouter le paiement anticipé de trois mois ; a.®
De faire aux fournisseurs de Tannée une foule d'acquitteniens sur les ventes
qu'ils nous avaient consenties à crédit ; 3.® De préparer une remise à la
caisse du trésorier des invalides de la marine, à Paris, d'environ 175 mille
francs, que nous lui devions pour retenues faites à son profit , dans les
paiemens courans ; Tout cela avait été exécuté sur-le-champ. Les
observations des généraux anglais arrivaient deux à trois jours trop tard : il
ne nous restait pas un sou dont nous pussions encore disposer. Dans tous les
cas , cela ne me regardait plus : Depuis que j'avais cessé mes fonctions de
préfet colonial, je n'avais conservé d'autorité ni sur les deniers ni sur le
payeur de la colonie. Néanmoins, le 217 février, M. Beckwith insista. Le
capitaine-général Yillaret eut infiniment d'humeur qui rejaillit sur moi : il y
eut à cette occasion renouvellement de scènes vives entre nous. Les anglais
me décochèrent MM. Henri Iluifey et James Maxwell , agcns des prises : je
leur prouvai qu'ils s'adressaient à moi pour des choses tout-à-fait hors de ma
compétence. Je ne suis pas sous les ordres du capitaine-général. Quand il
fait la guerre, quand il signe la paix, il est 1809. DiiMochs aSiléfrîer. Ijnodi
«7 février. Vendredi 5 mars.

iSog. Yeodredi 3] Samedi 4fôTrier. 8 février. Mercredi S mars.
45o MiitOIRES SUR Uk VIE, A MOH FILS, seul maître et il n'y a plus
aloss de préfet colo« niai. Mon rôle est fini. Les ordres ne partent plus que
du capitaine-général. Il en est responsable. Les commissaires anglais ont
exigé que je leur donnasse ma réponse par écrit. Je Fai donnée. Tai infortoé
le capitaine-général Yillaret de cette entrevue. Il m'a appris à son tour qu'il
avait reçu la visite de l'amiral anglais Cochrane et que, sur sa demande, il en
avait obtenu la permission de nous embarquer, mercredi 8 du courant , à
l'entrée de la nuit La parole lui fut aussi donnée qu'il tâcherait de tout
arranger, de manière il ce que mon propre embarquement put avoir lieu en
même temps et n'éprouvât plus de difficulté. Le soir, à lo heures, la pâle
lune, qui se levait au fond de riiorison , éclaira notre silencieuse marche.
Nous atteignîmes les doubles avant-postes anglais. Quand nous eûmes
gagné les derrières de Thôtel du gouvernement , la rue solitaire de }l arsenal
de Vartillerie , quelques anglais s'avancèrent vers nous. M. Maxwell , l'un
d'eux , me présenta au capitaine Lake , commandant de Y Ulysse, vaisseau
auquel j'étais destiné. M. Lake, parle peu et mal français. Il me conduisit
très-poliment à son bord. Après quelques roots de conversation, où nous
avons peine à nous entendre , il alla se jeter dans un cadre à l'arrière de son
bâtiment, et je sautai dans le

uvBB 5. (1807. — i8a3.) 45t mien , qui venait d'être suspendu à tribord de ^^^. sa grand-chambre , entre deux canons. % m^^. Plutôt que de ne pas nous entendre dutout ensemble, je hasardai avec lui un peu de mon mauvais anglais. Je ne lui suppose pas plus de â5 à aG ans. Il est fils cadet du feu général Lake , qui s'était distingué dans les guerres de Tlnde , et fut créé lord d'Angleterre. Le directeur d'artillerie Joyeuse panit à bord pour tâcher d'y caser Madame Armand , sa maitresse. Elle y obtint la place qui m'appartenait et je reculai ainsi d'un cran. Ses clmrms no nous dédommageaient certes pas des incommodités qu'elle nous causait. J'eus d'ailleurs fort à me louer du commandant Lake , des bonnes façons et des emprcsscmens qu'il me prodigua pendant la traversée. Les commissaires anglais Iluffey et Maxwell /se sont encore ime fois rapprochés de moi pour en obtenir quelques renseigncmens. Je les leur ai donnés. Ils ont été contents. Ils m'ont témoigné leur regret de n'avoir pas connu plutôt notre organisation et la nature de l'autorité dont elle me révélait. Prcsqu'au même moment le capitaine-général Yillaret me mandait, par son secrétaire Blanchet, « qu'il était affligé des obstacles par les» quels on cherchait à entraver mon départ; » qu'une foule de particuliers s'annoncent atir

45^ MEMOIRES SUR MA VIE, A MON FILS. 1809.^ »

généraux anglais, comme créanciers de notre s^{on} administration; il m'engage à satisfaire, à celles » de ces réclamations qui seront fondées, avec » les lettres de change , dont je suis dépositaire. » Il se méprend et méconnaît mes qualités et mes moyens. M. Blanchet m'expliqua où Ton

Vendredi 10 I LIVRE 5. (1807. — 1803.) 453 Je répliquai que notre capitaine-général , chef 18⁰⁹. de l'année française, auteur de la capitulation, était le seul avec qui je pusse correspondre, et que par lui seul il m'était donné d'avoir des relations avec les commandans anglais. Le capitaine-général , reprirent-ils , a reçu , dès ce matin, à 6 heures, notification de la mission qui leur était donnée. Nous n'avons qu'à exécuter cet ordre de nos chefs. Nous sommes des militaires. Je demandai qu'il me fut permis d'appeler des officiers français qui pussent certifier à mon pays que j'avais été forcé. 11 en entra six. Je déclarai que je voulais être enlevé par des soldats. Nous le sommes , répartirent-ils , ei nous entendons vous enlever de force. — Je rCirai que forcé : voUà mon épée. Ils refusèrent de la prendre. Je la mis sur la table devant eux. Us s'obstinèrent M. Jubeliu eut la bonté de s'en charger. On embarque mes effets. Us tirèrent une liste de leur poche, et lurent les noms de MM. Navailles , Bouchard et Jubélin , qui devaient m'accompagner. Nous entrâmes dans les canots. Nous débarquâmes vers 3 heures sur le pont de la Sainme. Nous attendîmes dehors que M. Dicks se fut assuré de la maison qu'on avait arrêtée pour nous* Elle était située à la Grande rue. M. Henderson ne s'était pas séparé de nous.

454 mMOIRES SUR UK VIE, A MON FILS. 1S09. I^ major Massé , aide-de-camp du général 10 nm. Maitland , vint m'avertir que le général Maitland était k la campagne « et que j'étais renvoyé }>our le voi^ au lendemain. On me demanda alors /mi parole : Je n'en donnerai aucune , pas plus que de caution» Comme prisotmier de guerre , je ne VcutrtUs pas refusée ; mais je ne suis plus qu'un prisonnier de geôle. L'officier alla reporter ma réponse. H parla en particulier à M. Henderson. Celui-ci resta quelque temps ; après il me dit : vous ne voulez jms donner votre parole eui gouuernemenL 11 m'est pénible de garder un homme comme vous. Il ne saurait vous être non plus commode d'être gardé. Puisje personnellement espérer que vous ne me compromettrez pas , moi qui répons de vous? — OhInon.Sojrez tranquille. Quand tout votre régiment serait-là sous les armes ^ il ne me garderait pas aussi bien que cette confiance en moi de votre part. Il me quitta en conséquence. Tai emprunté en ville un peu de linge et de faïence. Les débris d'un dîner que le traiteur Duclos donnait à des officiers anglais ont garni ma table à huit heures de la nuit et nous avons couché sur la dure. Â neuf heures et demie, ce matin , des clie

uvRE 5. (1807, — i8ià3.) 455 vaux s'arrêtent à ma porte. On m'anncmoe un tSog. Vaodrwi officier anglais. C'était M. Maitland. Je descends. i^ Il débute par des complimens, suivis de ces mots : si vous voulez justice pour vous^ il faut que vous nous rendiez justice. Tout ce qui appartenait à l'Etat au moment de la capitulation nous appartient. Nous voulons que ce nous soit rendu. Nous en demandons compte. Nous étions dans une galerie. MM. Doucliard , Jiibelin, Navailles étaient présens. Par ce mouvement naturel de la politesse française, entre personnes d'un rang distingué , conférant ensemble sur des affaires, je ramenaïs, en promenant et en parlant , le major^énéral Maitland , en dedans du sallon : /e n^ai pas, me dit-il, de secret et nous pouvons parler en présenee de ces Messieurs. — C*était par honnêteté , lui répondisje, que je vous faisais entrer; mais si vous n'avez pas de secret, je n'en ai pas non plus, Il me remit une note. Je la lus. Elle articulait les demandes. « Quel que soit, continuai-je, le traitement » que je reçoive , je ne sortirai i>as de ma règle. » Le gouvernement colonial, à la Martinique, D se com|>osait de trois chefs : le capitaine-gé» néral, qui était le premier, le préfet colonial » et le grand'juge. — Pourquoi n^avez-vous donc » pas concouru à la capiuidation ? — Il était des » choses et en grand nombre que le capitaine» général faisait sans ma coopération , telles que

opérations militaires, la défense , par exeml0 iMin » pie , de la colonie et sa capitulation. Il a agi » en cette occasion comme général en che/iVar» mée. Tout ce qui dépend de cet acte est de son » ressort, non du mien. Je n'entends rien dé« » rober à ce que la capitulation a rois au pou» voir des anglais. On n'a qu'à* voir les hôtels I» des préfectures il Saint- Pierre ou à Fort de y France : j'ai voulu qu'il n'y manquât pas une y épingle. Les anglais ont été moins scnipuleux » envers moi : ils ont ouvert mes malles, y ont » pris des plans de S.^-Pierre , du Fort Desaix, etc.. » Us ont eu du plaisir à les prendre : ils les j» avaient déjà dans les dépôts publics. — Mais > nous tiendrons ce que nous avons dit. — M. » mettez-moi au fort, dans des casemates, en priy son, dans un cachot; envoyez-moi à Londres » ou en tel lieu de l'Angleterre que vous voudrez » sur un bateau, sur un esquif; faites-moi » même fusiller sur la Savane; vous n'aurez pas » d'autre réponse de moi. Que le gouvernement » anglais mette ces questions en négociation , » et il verra si j'ai pu et du me conduire diffé» remment — Pas pour répéter , donnez-nous ji vos réponses par écrit — Je les donnerai sur» le-champ. — Prenez du temps : vpus nous les » enverrez demain par un domestique. » Il prenait cependant le chemin de la porte , et il monta à cheval.

The text on this page is estimated to be only 25.88% accurate

LtVBB 5. (1807. ILOTES J>ES GENERAUX ANGLAIS.

Maitiniqub thb tenth or uAMtem 1809. i.»' It is rtffured of M. Laussal, ihe Prefect^ he shnll -give , or cause io be given , io such person or Pensons as majr be appointed bf ihe commander in cnief io recieve it , a fair and jiist acconnt , supported br proofs , cfall money in ihe public ireasurf oflthe French Gouvernement in Martinique^on ihe a4 M. offébruaty 1809, ihe day on wich ihe capitulation W4U completed. a."* It is required cf Jf. Lnussat^ Préfect, that he \$hall pay, or cause to bepaid^ iQ,such person or per.sons as shatl be appointed bj ihe commander in c/èief to recieve it , ail ihe moner wich by the account demanded in ihe first article , shall appear to hâve been in ihe public ireasurr on ihe day namedy because that money becameon that day ihe right and propriy of Jus Britannic Mâjesiy. 3.** It is required of M. Laussat, ihe Préfect that he shall Jydfi ail his engagements to the inhabitants of this Colony who 4ire public crediiors of ihe french gouvernement , for wich ihey can produce proper vouchers; that he shall pay those crediiors in the bills upon ihe french gouvernement, of which ii is known he ffiolds a large amouni and M, i8a3.) 4S7 REPONSE DU mÉFET OOLONIAL A LA MABTINIQVB. I.* Cela ne me regarde point; CCS notions ne sont pas en me» mains. Ceux en mains de qui elles sont les auront transmises ou à M. le capitaine-gënëral , on , par ses ordres , aux commissaires anglais nomm^ pour les recevoir. Il n'est pas plus dans les pouvoirs dont j'étais revAu de me mêler de l'exécution de la capitulation, qu'il n'était dans ces mêmes pouvoirs que yt me mélasse de b faire. a.* La réponse précédente satisfait i cette seconde demande. J.'ai cessé mes fonctions d'oOice., comme préfet colonbl^ le a4 férier dernier, par reflet de la reddition de la colonie. Il est hors de ma sphère de discuter sur les droits dérivant de la capitulation. 5.* Les engagements dont on parle sont ceux du gouvernement Français et non les inîcns. Je n'ai plus qualité pour les faire remplir. Quand je le pour» rais, les moyens m'en manqueraient. J'ai recommandé qu'on liquidât les créances réclamées, et je les appuyerai auprès de S. M. Impériale et Royale. Je n'ai pas besoin d'y être invité.

The text on this page is estimated to be only 27.79% accurate

458 MÉMOIRES SUR MA VIE, A MON FILS. Laussau is informed that it will not be allowed to return to France until those bills are paid. The whole of these demands being strictly within the capitulation which while it preserves private property inviolate, guards expressively against any public property being taken away. Signé F>foiKic MiiTLAND , major-général , and commander général. Cependant , M. le capitaine^ sénénil Villaret fn*ayant écrit auparavant qu'il croyait indispensable de donner nos lettres de change aux créanciers de l'Etat pour lever , enfin , les difficultés qu'on opposait à l'exécution de la capitulation« j'ai acquiescé, comme je le devais à sa réquisition. J'étais occupé à les signer pour les déposer chez l'inspecteur Français, en les remettant à la disposition du chef de l'administration Française, quand on est venu m'enlever de VUfyse. Me détenir Jusqu'à ce qu'elles soient acquittées,... Je n'ai^ de mon côté, que la sauvegarde du droit des gens ; on a , du sien , la force ; on en est donc le maître. Il ne m'appartient pas , je le répète , d'examiner ce qui est ou ce qui n'est pas dans les termes de la capitulation, à moins que ce ne soit pour réclamer les conditions qui y ont été stipulées relativement à mon sort personnel. Mais j'ai du reste assez prouvé par les faits qu'il n'était point aux mes principes d'emporter d'autres propriétés que les miennes ni spécialement de soustraire aux vainqueurs aucune propriété publique. A Fort-de-France , dans la maison privée, où j'ai été constitué prisonnier. Ce 10 mars 1809, à 11 heures du matin. Le Préfet colonial^ chevalier de la légion d'honneur , Signé, IAU8SAT.

M. Mai tlaïid , à qui ces réponses ont été portées , ^^ a répondu que, pour le moment, cela suffisait LIVRE 5. (1807. — iBiS.) 459 [and , à qui ces réponses ont été portées , que, pour le moment, cela suffisait Le capitaine-général, instruit que j*avais été enlevé de mon bord, est entré en correspondance '^ avec l'amiral Cochrane. Celui-ci s'est de suite transporté de S.^-Pierre à Fort de France. Les commaridans anglais ont écrit à l'amiral Londi tS Yillaret que « s'il donne sa parole d'honneur qu'il » n'a pas été payé d'argent de la caisse française, » depuis la ratification de la capitulation, cette » déclaration sera reçue et tenue pour suffisante. » En explication de ce dernier article, si le » général Yillaret veut donner sa parole d'hon» neur qu'en conséquence de ses ordres au préfet» » relativement au paiement des créanciers publics » du gouvernement français à la Martinique, ce » dernier officier a été requis et recevra de lui » instriction de laisser des lettres de change» » avec les officiers qu'il conviendra , pour satis» faire aux justes demandes de ces créanciers » contre le gouvernement français, une déclara» tion semblable, avec indication , par le général , y> des officiers qui seront ainsi nommés du côté » du gouvernement français, seront considérés » par les commandans des forces de terre et de » mer de S. M. D. comme contenant une garantie » directe de la part du gouvernement français » pour leur paiement, et le préfet et toutes autres » personnes maintenant détenues se rendront à n bord de VUlysse. » Signés y Géor

i8og. Il«[dii4 SamedlaSayril. DEPART DBLÀ MARTIKIUB A
BORD DU COIfYOI ANGLAIS ET A uni vis, D'ABORD A QUIBEROIf ,
POIS EH ANGLETBRRREy ENFIN AU CANTONNEM.t DE
WINCANTON (SOMBRSETSnUE) 4G0 MÛffOIRES SUR MA VIR , A
MOIT FILS. M. Boyer, ai(le- de la Martinique, après 46 jours d'une
traversée extrêmement ennuyeuse, nous avons mouillé , jeudi dernier ,
quatre heures de l'après-midi , dans cette rade de Quiberon près Belle-Isle ;
45 /ours de traversée : en convoi ce n'est puis trop.

UYRB 5. (1807. 1823.) 461 J'ai été invité à dîner à bord du Taisseaa -,??^Jvcommandant , par M. le commodore Cockbum ^ 9<<<>m* qui est venu me voir à bord de VUfysse. U m*a fait un accueil extrêmement honnête. Tai trouvé à son bord le capitaine-général Yillaret. On attendait des réponses de terre sur les échanges. Il fallut demander , de Brest à Paris, des expli« SaintdiG maL cations, et Tamiral Yillaret débarqua avec sa suite. Tobtins du commodore Anglais, qu'à tout événement^ je renverrais mon maitre d'hôtel^ Didier , et avec lui le gros de mes bagages; ce vieux serviteur me serait à chai|;e en Angleterre et il ira rejoindre ma femme à Paris. Je fis mes préparatifs. Quinze à seize malles, caisses, ba* rils, paquets^ emportèrent tout ce qui n'était pas indispensablement nécessaire pour ma captivité. Je gardai mon nègre André, qui m'y servirait J'écrivis au ministre de la marine et à ma femme : au ministre^ je lui rendais compte des procédés auxquels j'étais en butte; à ma femme je lui donnais une idée vague du si^e. Je priaï' le 2 mai, le maire d'Auray de m'envoyer un canot, il ne reçut ma lettre que le 4- Eufin, le 6 mai ^ M. Bonnard , maire d'Auray , s'est entendu avec le commandant de la station, M. I^gaunay, et j'ai vu arriver à midi et demi à mon bord la chaloupe la Petite Tourterelle pour prendre mes ordres. J'y ai embarqué Didier et son bagage.Ils ont filé vers Auray.

au 15 mai. 462 MÉMOIRES SDR MA. VIE, A AFON FILS. 1800.

Le Commodore Cockbuni m'a de rechef invité ' à dîner : il est homme d'esprit et de bonne compagnie. Nous nous sommes enfermés après^iner dans sa chambre, où nous avons causé trois heures et prise de la Martinique et échange et paix ou guerre. Il a été fort prévenant. Il ne nPa pas dissimulé que la présence de la maîtresse du général Joyeuse lui avait déplu. Il avait pris des mesures , pour qu'un canot la transportât à terre ce matin. Son état<>major est composé avec choix. M. Brenton , son capitaine de pavillon , est un homme de bonne mine. Lundi 10 mai Les dernières réponses du ministre de la marine , en date du 30 avril , portent que S. E. ne peut accorder en compensation pour échange que les prisonniers qu'il a fait offrir. A huit heures, Faiicre était levée et les proues de nos vaisseaux étaient tournées vers TAngleterre. Le long du Devonshire, le Start- Point se rapprochant de nos cotes de France semble tendre la main au Cap de Lahogue, qui de son côté s'avance à sa rencontre. Que de tristes et longs souvenirs attachés à ce nom funeste ! cent quarante ans n'ont pu réparer, pour notre marine-, cette malheureuse journée. Nous rencontrons à chaque pas des bâtimens qui vont et qui viennent. \jq Marborough et un autre vaisseau rentrent du Brésil à Plymouth. Une frégate conduit à notre vue une prise fran

uvRB 5. (1807. — i8a3.) 4^3 ^se dans les ports. De toutes parts , des ooutols ; iSm. hier un, aujourd'hui un autre. Le commerce anglais envoie en cette saison ses flottes dans les diverses parties du monde y échanger les produits de son industrie. Combien de pêcheurs et de pilotes, qui rodent tranquillement, dans tous les sens» aussi loin que notre vue peut s'étendre ! Quel contraste entre la joie rayonnante sur les fronts des anglais qui revoient déjà leur patrie et le sombre désespoir de nos pauvres marins qui ont pour perspective un ponton devant eiUL | Des bordées sans fin : cette manche est pour nous le Styx aux mille replis. Hier nous avons louvoyé entre Porriand et Saint- JldanS'Head; aujourd'hui, nous louvoyons entre Pool et la Pointe N. E. de l'île de Wight. Les zéphirs du printemps sont charmans dans les prairies et dans les bois : ils sont détestables sur mer : s'ils sont favorables, ils sont lents; si contraires , ils n'offrent point de brise pour remonter. La côte du Dorsfet-Shire est aride et de fer. Les troupeaux à laines y réussissent parfaitement dans de vastes et gras pâturages. On dit lîle de Wight fertile; dans cette saison, son aspect est aride. Nous avons enfin aperçu ce 15 mai , vers dix heures du matin , par-dessus la pointe de lîle de Wight, un pavillon amiral bleu^ et successivement plusieurs autres. Nous avons jeté Tancre , il onze heures , à côté du commodore Gockbuni.

464 MiMOIRES SUR MA VIE, A MOK FILS. 1809. U y avait soixante-iin jours que nous édons partis j8 mai. 1 . », . . '^ de la Martinique. The colonial pre/eci and forij oj/icers are to be landed ai Gosport and wiïl he send on iheir parole to fTincanion. — Le capitaine Lake ni*a re* mis cet ordre. Il me demanda sij*éiais content. — jéu contraire f lui répondis-je, très-mécontent. Il me prit honnêtement à-bord de son canot et me conduisit lui-même à Gosport. Il ne s'est pas Samedi 37 mai. démenti jusqu'au bout dans ses aimables procédés. Il me présenta à M. D. Woodriff, commissaire des prisonniers, et de-là à Taubei^e de la Croivn , où il me recommanda. Il me pressa la main, me disant d'une voix altérée, god bless jrou, et prit congé de moi. Dimancho N'ayant pas pu avoir plutôt de voiture, j'en aS mai. louai enfin une pour aujourd'hui , dimanche , et me rendis à Wincanton par Southampton, Salisbury et Hindou. C'est au printemps que je faisais ce voyage et parcourais ce joli recoin de l'Angleterre. L'étendue de cette belle culture , cette verdure si fraîche, ces prés si fleuris, cette haie d'aubépine odorante, ce concert perpétuel de rossignols, cet air même, frais et tempéré, dans lequel une diligence propre et légère nous traînait rapidement sur des chemins unis , entre-^ tenus comme des allées de jardin, rafraîchissaient nos sens émoussés par un si long séjour entre les Tropiques

uvAE 5. (1807. — i8a3.) ^6\$ Nous fumes enfin déposés à neuf heures du soir, à notre cautionnement de fFûtcaïUon. Les prisonniers français, nos oompagnons d^infortune , couvraient les chemins , rentrant de leurs monotones promenades de la journée. Je me a*oyais certain d'être incessamment échangé. Je reçus à peine quelques lettres rares de ma famille. Elles me parvenaient à la dérobee par des voies détournées. Une entre autres m'arriva de mon pays , où Ton me mandait que, malgré mon long éloignement et mes dix ou douze années d'absence ; mes compatriotes s'étaient souvenus de moi aux dernières élections et m'avaient présenté candidat AU SENAT CONSERVATEUR. Ck>mbien cette attention et cet honneur, dans une pareille circonstance, me consolèrent ! Des anglais , les seuls de qui je reçusse un accueil bienveillant , ce fut la famille Frankland. Le frère amé sir Thomas Frankland , de Tbirkeby, Yorkshire, était membre du parlement. J^ père avait été vice-amiral. Le cadet possède un bénéfice ecclésiastique d'environ !i4 mille francs de revenu, dans ce voisinage, y est marié à la fille de lord Colvile , écossais, et a d'elle plusieurs enfans parfaitement élevés. L'auié, jeune, sert dans la marine. Cette maison m'offrait l'image de l'union et du bonheur domestique. Je fus invité plusieurs fois chez eux. Je fréquentai leur société. J'y vis tSog. CAPTIVITÉ IT SÉJOLI A CNKZ IM ARGLAK.

/|6G lliMOIRES SUR UK VIE y A MON FILS. 1S09. bonne compagnie. Ils me prêtèrent d'excellens livres dans leur langue. M. Fraiddand était un des descendans de Cromvirell : il me fit lire avec fruit sa très-curieuse vie. Ma femme trouvait à Paris , plus que moi en Angleterre, des occasions de librement entretenir notre correspondance. Tappris par elle des paroles d'échange entre le gouvernement Français et le gouvernement Britannique, où il s*agirait de rendre libres des deux cotés le consul Alex. Cockbum et le Préfet colonial Laussat. La proposition était partie , le 5 juillet , de notre ministère et n*arriva jusqu'à moi que dans le courant de novembre. Je ne tardai pas trop & en éprouver Teflet. Le 3 décembre, à on2.e heures du matin , un avis du iransport-qf/ice me fut remis, daté du 3o novembre , contenant ces mots : « S. M. consent 1» à votre échange avec M. Alex. Cockburn , con» suUgénéral à Hambourg , à qui il a été permis » de revenir de France dans ce pays : je suis 1» chargé par ce bureau de vous annoncer que » que vous allez recevoir incessamment les pa» piers nécessaires pour opérer de même votre » retour en France. Ils seront adressés à M. » Messiter , qui vous en procurera les moyens. » Je m'entendis aussitôt avec M. Messiter. Je pressai, en réponse, le transport-office de m'envoyer mes passe-ports et ceux de mon secrétaire Jubelin et de mon nègre André.

uvRE 5. (1807. — i8a3.) 4P7 Le a3 décembre, je reçus Favis dePlymouiU 1S09. qu'un cartel y était loué pour mon passage , et^ le a4, je reçus, à 11 heures, de M. Messiter mes passe-ports. A 1 1 heures un quart, je courais la poste sur la route de Plymouth.]*y arrivai le lendemain lundi , à 7 heures du soir. Le mardi, à 8 heures du soir , j'étais à bord de mon cartel \ Union , capitaine Hane , que m Wait loué pour cent guinées Tagent des prisonniers. A 9 heures , nous étions appareillés et le lendemain mercredi , à 4 ou 5 heures du soir , mouillés près le Châttoi du Taureau , au bas de la rivière do Morlais. iBm. Nous étions en pays ami. Nous primes vite le *^" «4 P"^««'»*chemin de Paris. Nous arrivâmes à Versailles, le jeudi 4 janvier. J*y trouvai ma femme et tous mes enfans. Ce fut un des plus doux momens de ma vie. J'étais rendu à ma patrie, à mon souverain, à mes amis , à ma famille. L'empereur Napoléon, pendant que j'étais éloigné , avait eu quelquefois occasion , dans ses conseils, de s'exprimer siur mon compte, eu termes à faire croire qu'il me comblerait de sc*s faveurs à mou retour. Plusieurs personnes me l'assurèrent. Je n'eus pas cette confiance. Il m'accueillit avec distinction dans une audience particulière. Il m'y dit de lui-même, toutd'ahord, que le capilaine-général FiUatvt lui avait perdu fort vite une belle colonie , et me parla promptemeiit de l'Angleterre et d'autre chose. Il me congédia.

4C8 lliMOIAES SUR MA VIE, A MON FILS. iSio. Au bout de peu de jours, n'ayant pas les moyens de soutenir plus long-temps ma famille à Paris sur ma propre fortune, il devenait pressant que je fusse placé. Le temps s'écoulait. Je ne Tétais pas. Un dimanche, au sortir de la messe , je le représentai laconiquement à l'Empereur. Tje surlendemain, la février 1810, à huit heures du matin, les poissardes entrent dans ma chambre, un bouquet à la main. Je m'en étonne. Leur orateur me harangue, comme nommé à la Préfecture maritime d* Anvers. Je m'en défends : il tire le décret de sa poche et me le montre. Le ministre de la marine , à qui je courus, m'embrassa, en me disant : Je ne vous ai pas indiqué, y ai appris la nouvelle par le MoiviTEun. Ce n'est pas à cette place que je vous aurais mis. jN 'importe ; vous irez. Allons , nous marcherons ensemble. En effet , mon rôle changeait. J'étais jusqu'alors étranger aux détails de la marine. Je n'y connaissais, pour ainsi dire, rien. J'avais le désavantage immense d'y entrer sous d'autres auspices que ceux du ministre. Heureusement, l'organisation de cette administration était telle que le chef pouvait s'y passer de la pratique de l'art. Il avait tous les jours , sous lui , un conseil composé , du Directeur militaire du port et des mouveniens,

UVRB 5. (1807. 1823.) 4^e du Directeur du génie maritime, 1810.
du Directeur de l'Artillerie, du Chef de l'Administration et de l'Inspecteur,
hommes très-instruits, chacun dans sa partie. Il me suffisait de les
comprendre et de choisir parmi leurs avis. Je trouvai-là, en M. de Rarsaint,
un marin loyal, et en M. Lair, un ingénieur du premier mérite et du naturel
le plus franc. Ils me prodiguèrent avec empressement leurs lumières; Je
mis une application extrême à mon service. Je portai partout une
surveillance soignée. Je cherchai tant qu'il me fut possible à m'instruire. Je
fis la guerre aux abus. Je tins la main à de grandes entreprises, à de vastes
travaux. Le port fut augmenté de deux fois sa première étendue. Les
constructions de vaisseaux de tout rang s'élevèrent de 8 à 19. Le plus
magnifique bassin de l'Univers fut creusé, avec deux écluses, par
lesquelles pouvaient passer des vaisseaux de 100 canons. Celle de
Flessingue fut refaite et agrandie. J'avais sous mes ordres des bataillons et
des régiments de 3 à 1000 ouvriers de marine, avec 5 à 10,000 hommes de
troupes d'artillerie et, dans tous les genres, des magasins et des chantiers et
ateliers immenses. Ma Préfecture embrassait d'Ostende aux Bouches de la
Meuse et à Nimègue. Je présidai, en deux ans, à des dé-

470 IIKMOIRFS SUR MA. VIK, A MON FILS. 1810. |>oiises ,
qui s'élevèrent de 4^ ^ 43 millions de francs. Je ne doute fias que ma
vigilsince et mes soins n y aient économisé. Les officiers d'administration
seuls me secondaient mal généralement. Quelques probités m'étaient même
suspectes. Je les contenais un peu par la crainte. J'habitais un hôtel et un
jardin fort agréables. Les Brabançons , qui passaient pour ne pas aimer les
Français « nous comblèrent personnellement et ne se démentirent jamais. Il
n'en fut pas de même du ministre Decrès. Depuis que j'avais été nommé à
cette préfecture maritinie, il ne cessa de me desservir. L'Empereur y
distribua des faveurs , dans les deux séjours qu'il y fit, de-mon-temps , à
tout le monde, excepté à moi. iRii. Un congé me permit d'aller passer les
mois de janvier et de février 1811 à Paris. L'Empereur m'invita à une de ses
soirées des Tuileries et le maréchal du palais Duroc, par ses ordres , à un
diner. Mais il ne me fut pas décerné la moindre- récompense personnelle. Je
pressai le Ministre d'augmenter mon traitement. Il était de a4t000 fr.
appointemens , 720 fr. à déduire, 3 p. ®/o des invalides de la marine. 23,a8o
fn net. J'avais en outre le logement^ le jardin y le chauJJTage.

UVRE 5. (1807. 1823.) 4?^ Je dépensais annuellement 1 2 à i5 mille francs 181a. du mien. rbabtais une des villes les plus chères de l'Europe. Tj étais exposé à de la représentation. Ma demande fut vaine. Mais , en place, X estafette m'apporta , le 1 1 ou 12 du mois de mars, un décret qui me nommait préfet à Jlfons. J y reconnus Tinfluence du ministre Décrès. Mars. Je sus bientôt positivement à quoi m'en tenir. Parmi mes papiers se trouverait encore la copie du rapport que M. Décrès fit à l'Empereur pour ce changement. Mon ancien secrétaire Bouchard, i.^ commis de marine, qui avait joui de ma confiance à la Martinique, après avoir été long-temps prisonnier de guerre , était devenu commis expéditionnaire au ministère de la marine : il fut chargé d'expédier cette copie : il la fit, en garda une et me l'envoya à la dérobee. Le Ministre me donnait de brillantes louanges. Il les terminait par le témoignage qiiUl me croyait propre à tout. Il ajoutait que, comme préfet maritime, je commandais en ce moment 10,000 hommes de troupes tant ouvriers militaires qWarfitterie y sans avoir jamais servi : « S. M. k la veille de partir » pour une grande expédition (celle de Russie) » se souviendra peut-être des hostilités de l'An» gleterre contre Flessingue , en 1 809 , et jugera ,

A D*UU 47a 31CM01AES 8UH Uk VIE, A MON FILS. i8ia. »
 qircn pareil cas, il vaiddait mieux que les " » forces concentrées dans la
 préfecture maritime » crAuvers y fussent confiées dès à présent à » uu
 militaire, » 11 pi*oposait en conséquence de me substituer le capitaine de
 vaisseau deKersaint. Ce fut aussitôt agréé et ordonné. On n'eut pas non plus
 besoin de me le dire à deux fois. JB PASSK Je partis trois ou quatre jours
 après, avec ma .LA,BÉR«:T... ^^jy^^ pourMons. DBPAiiTSMsirT J'y meuai
 la vie paisible et commune d'un D£JEMMAPBS, #r 1 1 # -n %> 1 MONs ,
 préfet de département. J y remplis pourtant dans JE BEKTBAi j^
 circonstances difficiles de pénibles fonctions. A PABIS ■ PAR l'uibuptioii
 Je uc m y écartai pas des principes de la jusussALLi . ^.^^^ j^ ^^,y g^ point
 de mal. J'y adouciss des ' • mesures rigoureuses, autant qu'il m'était
 |K>ssible. C'était un excellent peuple que celui du llainault , judicieux ,
 industrieux , riche. Dcccnibre. Le* Russes, les Autrichiens, les Pnisses
 s'avançaient dans les plaines de la Belgique et déjà serraient de près les
 anciennes frontières de la France. Les cosaques touchaient aux confins du
 département de Jemmapesi Je les apercevais , de Janvier. ^^^" hôtel,
 couronauant les hauteurs des environs de Mons. Sur ces entrefaites, me
 parvint, comme Préfet, l'ordre formel de Napoléon de rester à mon poste
 jusqu'à ce que l'ennemi fut dans la ville. Je renvoyai ma femme et mes
 enfans à Paris.

uvRE 5. (1807. — i8a3.) 47^ Vers la fin de janvier 1814 les cosaques entrèrent par les portes de Mons. Le 3 ou 4 février, des piquets de cinq ou six pénétrèrent audacieusement jusqu'à l'entrée du /K>/t de la rivière en dedans de la place et promptement rétrogradèrent au galop. Je montai alors dans ma voiture, et, par des chemins détournés, je gagnai Ghlin, Peruwels et Condé. Je n'oublierai jamais que , tout Préfet fugitif que j'étais , la garde nationale de Peruwels voulut absolument m'escorter et ne me laissa point que je n'eusse dépassé de ce côté les bornes de son département. Je ne m'arrêtai qu'à Valenciennes. L'armée Française, qui avait de son côté évacuée Mons, entra, au même instant, dans cette autre place, dont les encombrements et les embarras me déterminèrent à passer outre : je vins coucher à Paris. L'un des premiers débris de cet énorme colosse , naguères si puissant , aujourd'hui s'écroulant de toutes parts sous des attaques universelles et bien combinées, je me trouvais ainsi ramené au point central d'où j'étais quatre années auparavant parti. Les miens m'y avaient devancé de peu de jours. Je m'y réunis à eux. Jamais, en ce lieu, je ne m'étais vu dans un pareil désert. Pour le coup, je n'avais plus ni relations, ni affaires, ni revenus, ni asile, ni propriétés,

474 MEMOIRES SDR MA. VIE ^ A XOH FILS. i8i4. ni même pays natal; car le Béarn aussi était envahi à Tautre extrémité de la France et dévasté par les armées. Je louai un appartement et me rabattis isolément dans notre intérieur aux écoutes et en attente de la catastrophe qui Mars. nous menaçait. Au commencement de mars, mon enfant 9 tii me fus reporté de Lusigny , en Champagne ^ devant Troyes, où tu avais été atteint d'une balle au pied gauche. Presque aussitôt le typhus des armées s'y joignit. Ta mère te prodigua ses soins. Tu en réchappas. Mais , à la fin du même mois, les alliés entrent dans Paris. Napoléon abdique le 4 avril à Fontainebleau. Tu étais en pleine convalescence. Je me hâtai de te faire partir avec ta mère et tes sœurs pour Bemadets près Pau. Il y avait alors à-peu-près vingt ans que nul de nous n'avait revu le sol natal. Nous y avions perdu tous les êtres qui sur la terre nous étaient les plus chers. Resté moi-même seul à Paris , pour voir s'établir le nouvel ordre des choses, je robservai prenant son vol , et me convainquis fort vite que mon temps était passé. Juin. La seule satisfaction que je goûtai fut de te voir nommé au mois de juin adjudani-major du REGIMENT DU ROI DRAGONS. Uécapitulaut CU peu de mots ta carrière, je n'avais pas lieu d*èii être mécontent. Entré , à seize ans , à l'école de* cavalerie de Saint-Germain , tu avais débuté souslieutenant du 20.* de chasseurs , au commence

LIVRB 5. (1807. 1823.) 475 ment de]8i3, sur les frontières de la Prusse, 1814. et de bataille en bataille, arrivé par Leipsick à ""** Ilanau , y avais mérité la légion d'honneun Tu avais, trois mois après, en Champagne, gagné une balle, le typhus et le grade de lieutenant. Maintenant, je me retirais; mais du moins je te laissais encore dans une voie de distinction. Pour moi , tout consolé et tranquille , je regagne, à mon tour, vers la fin de juillet, ma campagne, ma retraite, mon domicile et mes loisirs. Les cent jours vinrent m*y surprendre. Un i8i5. décret impérial, publié le ao ou at mars 181 5, me donne aussitôt le titre de baron et la préfecture du Pas-de-Calais. Tétais au fond des Pyrénées. Un autre entre en possession de la préfecture. Mais la chambre des BEPRIisBirrANS fut convoquée et j*y fus nommé par moh département. Les choses , à mon arrivée , étaient tellement avancées , qu'il était facile aux moins clair-voyans d'en prévoir Fissue. Je m'en expliquai à-peu-près sans détour dans les comités. Je me promis de ne point prononcer un mot à la tribune. Je n'avais point de confiance aux événement. Je les attendis. Tu étais à Waterloo. Ton retour sur les rives de la Seine mit un terme à mes inquiétudes. Tu suivis tes drapeaux juscju'aux bords de la J^ire, à Orléans, et de l'Allier, à Moulins.

47^ MKMOIRRS SUR Mk VIE, A MON FILS. iSi5. Notre
cliambre tint sa dernière séance , le 4

LivRi 5. (1807. — i8a3,) 477 Tavenir. La fantaisie me repassait souvent «n tête iSi5« de prévenir Tennui d'une pleine oisiveté, en re-]g|. * prenant quelqueune de mes vieilles entreprises ^8>'* littéraires. J'avais seulement peur que mon esprit eut faibli. D'ailleurs, mes sens appesantis, la roideur de mes membres et ma complete myopie me rendaient désormais toute continuation de mes jeunes recherches de cabinet trop pénibles. L'histoire m'a de tous les temps beaucoup tenté ; j'aurais voulu faire sortir, avec bonne foi, de mes anciens matériaux , les siècles lustoriques de la France y ou Vhisioire de Ijouis XI ^ ou le ministère {lu cardinal de Richelieu. Une réflexion pourtant m'affligeait quelquefois : j'avais de bonne heure abandonné mon premier penchant, celui des lettres, pour courir une carrière publique , nationale, laborieuse, agitée, consacrée enfin à mon pays; que m*6n reste-t-il ? Mille comparaisons en ce genre m'étaient sensibles. J'avais long-temps été attaché à la Marine; M. Portai l'occupait. Mon ami Faget de Baure, peu de jours avant sa mort , arrivée en décembre 181 8, m'avait mandé tenir de ce ministre , parlant de moi : voilà les hommes que nous devrions employer. Tu m'informes, mon fils, en revenant de Pari^, 1819. au mois d'avril i8ig, qu'on t'avait chargé de me ^^' prévenir , qu'i/ était question de moi pour un poste supérieur aux colonies. Je m'applaudis de

47^ MiMOIEXS SUE MA TIE 9 A MOV FILS. 1S19. compter
parmi mes élèves M. Jibelin , de qui le mérite et la reconnaissance font
mon éloge. Il est chargé de savoir de moi si j'accepterais. Je me consulte à
Uemadets en conseil privé, et je réponds qu'oiii. M. Dam et M. Jubelin me
pressent à la fois d'arriver. Je pars. Je me présente le 17, et M. Jubelin ,
que j'accoste le premier ^ m'apprend que ma nomination de commandant
et administrateur OS LA Guianaise FBAHÇAISE POUR LE BOI,
datée du 14 mars a été adressée en Béarn. Je n'eus par conséquent d'autre
démarche à faire que de remercier. La députation des Basses-Pyrénées me
seconda dans cette circonstance de son appui. Je reçus généralement un bon
accueil. M. Portai , ministre de la marine et des colonies , me traita avec
confiance et amitié. M. Mauduit, directeur des colonies, qui m'avait
beaucoup connu quoique je ne le connusse pas du tout , me donne
affectueusement toutes les marques d'une ancienne estime. Je m'applaudis
du parti que j'avais pris. On ne m'entretenait au ministère que des projets
qu'on avait sur moi. La Guyane était destinée à faire essais et exemples des
réformes qu'on méditait pour les colonies. Là , dans l'ordre administratif et
surtout dans l'ordre judiciaire, tout était à créer. M. le lieutenant-général
Carra-Saint-Cyr, qui était allé reprendre celle

uvRE 5. (1807. — i8a3.) 479 possession des. mains des portugais, ne donnait 18 m. pas même de ses nouvelles. Il gouvernait et exploitait le pays à sa manière et en quelque sorte dans une entière indépendance. La cour royale lui avait déplu : il l'avait renversée et la justice n*y était plus rendue. C'était le premier objet qui devait attirer mon attention. On sentit qu'il importait de me donner d'abord un homme de loi, un procureur général , avec qui je pusse marcher. Il n'y en avait que l'ombre. Celui qui en faisait les fonctions était un négociant^ et encore le gouverneur s'en était-il à-peu-près débarrassé. Un procureur général f rien n'était aussi essentiel ; mais un procureur du roi en première instance l'était presque autant : sans ces deux chevilles ouvrières, il était impossible qu'il y eut des tribunaux. Nous ne trouvâmes à Paris ni un magistrat ni un avocat qui voulut aller chercher une fortune incertaine si loin. Mon neveu Dufourcq de Salinis avait été quatre ou cinq ans conseiller-auditeur à Pau et était alors substitut du procureur du roi à Orthez. M. Ferrior était substitut du procureur général à Pau. L'un et l'autre étaient estimés. Je les proposai. Ils furent acceptés au moment où j'allais m'embarquer. En conséquence, je les appelai à Rochefort. M. Ferrier demanda du temps. Il en obtint. Il finit, au bout de six mois, par déclarer qu'il ne se rendrait pas. Mon neveu, Dufourcq de Salinis, vint me joindre à Rochefort.

480 MiMOUCES SUR MA VIE, A MON FILS. i9to. M.

DeiDonteil, ingénieur maritime, chargé d'examiner les bois de la Guyane
poiur les construciions natales, et M. Poiteau, botaniste, suivi de sa Èunille,
furent également du nombre des passagers. Je quittai Paris le 3 juin 1819,
séjournai à Rochefort du 6 au 10 , et, ce jour-là , m embarquai à bord de la
flûte du Roi la Loire , com^ mandée par le lieutenant de vaisseau Robin.
remmenais avec moi, MM. Frachon (Charles), secrétaire archiviste;
Amédée de Lesparde , lieutenant de chasseurs à cheval , pour mon aide-de-
camp ; et Saint' jàmandf mon secrétaire particulier; L*élat-raajor de bord
était d'ailleurs composé^ outre le commandant, d'un second; de trois
lieutenans de vaisseau; de huit élèves; de Bergeron, officier de santé; d'un
deuxième officier de santé ; et d'un agent comptable. ,g Une lente et paisible
navigation nous conduisit, en quarante-sept jours, au mouillage de Cayenne,
où nous jetâmes Tancre. A cAVENNi Le pilote du port ne parut que le
lendemain. PREMiEiis TEMPS ^^ brusqual l'entrée; car la stupeur régnait
parDE MON tout sous les formes d'un gouvernement souiv
AUMINISTAATIOlf I810. a3 juillet. AIIIIIV^.E

LIVRE &. (1807 — 1823.) 46 1 çouneux et environné de précautions. Le pilote ne pouvait bouger le bâtiment de place, qu'il ne fut retourné auparavant prendre des ordres. J'avais envoyé Lésparda porter au gouverneur ses dévotions. Il n'avait pénétré jusqu'à lui qu'après avoir passé par le secrétaire de confiance Pétrie. Le gouverneur lui-même avait lâché à Lésparda ces mots : si on m'inquiète je me cabrerai. Un simple enseigne de vaisseau fut envoyé à mon bord et m'escorta à mon débarquement, sans la salve d'un seul coup de canon. Empressement et foule sur le rivage dans un grand silence. Tel fut l'accueil de ma réception. J'eus fort vite lieu de m'apercevoir que la manie du général Carra Saint-Cyr avait été de tout diriger par lui-même; qu'en conséquence « il avait rassemblé autour de lui un petit nombre de créatures dociles à transmettre fidèlement ses ordres; que de ce nombre était Pétri, son âme damnée, jouissant de toute sa confiance, sans titre d'ailleurs qui l'attachât ni militairement ni administrativement à lui , et Cherbonnier, commis de marine, entré dans la maison du gouverneur pour y seconder Pétri ; qu'au surplus le général avait semé la division parmi les troupes et s'y était formé un parti , à l'aide duquel n'avait anéanti et décrédité l'autorité d'une partie des officiers et notamment des chefs

48a MiMOIEBS SUE MA. VIE , MON FliS. 18 10. et était parvenu à régner et prévaloir sur les ' ^' autres par l'intrigue : pour cela, il avait fallu 8*affectionner cinq ou six officiers des moins estimés, et abreuver le reste de dégoûts et de rebuts. Les habitants, qui se respectaient et en général les plus notables, avaient battu en retraite. Se raccrochant à la tourbe mercenaire et décriée de ce qu'on appelle dans les colonies gens de loi et gens d'aj/aires , il s'était brouillé d éclat avec trois membres de la cour d'appel, et l'avait forcée à suspendre ses séances. Sa société ordinaire se composait de quelques militaires et administrateurs. Cependant, il me céda, le a8 juillet iSiG, le palais du gouvernement et alla prendre ma place chez M. Donnés, absent, où j'avais été installé à mon débarquement. Il n annonça pas d'abord son départ. Il renvoya à le fixer au moment où le dépouillement de ses actes et de ses papiers l'auraient mis à même de pouvoir rendre ses comptes ; la flûte la Loire , sur laquelle j'étais venu, restait à ses ordres. rentrai en fonctions. Mon premier soin fut de distribuer les affaires aux chefs inférieurs , à qui elles revenaient , et de remonter insensiblement tous les services. Nous étions ainsi arrivés à la mi-octobre. X 5 octobre. Pendant ce temps, ceux qu'avait long-temps ralliés sous sa bannière le général Carra-SaintCyr, se voyant comme affectés d'une même dis

uvM 5. (1807. — i8a3.) 483 erâce, s'étaient naturellement réunis. De leur .'"9: bord , partaient les censures , les épigrammes ; on frondait dans les boutiques et au coin des rues ; on faisait des repas et des orgies , où je n'étais pas ménagé; on vint jusqu'à pratiquer les gens de couleur, et à leur souffler la sédition. On semait le bmit que le comte Carra-SaintCyr, serait i*établi avant d*étrc parti , et on glissait adroitement, à propos de moi, le mot Rembarquement. J'observais. Le général alongeait complaisamment son travail. La dernière semaine de septembre encore, il m'avait demandé des copies. Enfin pourtant, je reçus, le i5 octobre, l'avis de lui , qu'il appareillerait le a5. J'invitai sa femme et lui à dîner avec moi le 17. i7ocIoImpc. Ce même jour , à 4 heures après-midi , le maitre-tambour du bataillon de la Guyane entre chez moi et me dit : Saint-Gennain (c'était un des plus mauvais sujets de la ville) est venu à ta caserne chercher à me gagner pour être ce soir^ avec tous mes tambours, diez lui, à ii heures ou minuit y et jr battre la générale , pour vous embarquer et faire rester M. le comte CarraSaint-Cyr. Je donne mes ordres. Je rentre. Je passe le reste de la soirée avec le comte et la comtesse Carra-Saint-Cyr.

484 MiMOtRES SUR MA. VIE, A MON FILS. 1^19* A neuf heures, compte in*est rendu par Lesparda, chef d'état-major, que Saint-Germain et Raschet (autre misérable complice), ont été arrêtés , et , le lendemain, sur leur interrogatoire, le furent de même Malin, Passavy, Petit et Millet Saint-Just Une ordonnance coloniale, du 18 octobre 1819, créa aussitôt une commission militaire^C ^ pour juger cette tentative d'embauchage. Par jugement du 1.*' décembre suivant: Gennain (Paul-Toussaint), condamné, à la majorité de 5 voix contre x, à neuf mois de détention; Malin (Pierre-André-Clément), déclaré non coupable à la majorité de 3 voix contre 4* Raschet (Antoine) , \ Millet-Saint-Just (Pierre), f Déclarés Passavy (Jean-Baptiste), \ non Petit (Edme-François-Frédéric- 1 coupables. Vincent) , J Le dimanche 18 octobre , que dînaient chez moi M. et Madame de Carra-Saint-Cyr, et que devait être battue la générale, Petry donnait en même-temps un dmer., dont étaient Cherbonnier , Yanault, Malin ^ etc. , etc., à la fin duquel on chanta entr'autres : ça ira , ça ira. Octobre Deux heuTCS après, les arrestations commencent novembre, çaient

LivBE 5- (1807. — i8a3.) 485 Cependant , dès le mardi a6 octobre, je pié- itig. Tenais M. Carra*Saint-Cyr, en réponse à sa lettre du i5, que X^ifliUe avait complété ses approvisionnemens et était prête à prendre la mer. Il ne me fut pas répondu. Mais Tavis me parvint le a novembre du bord de la Loire , à huit heures du soir, que le général venait de s*y embarquer. Je me hâtai de fermer mes dernières dépêches. Enfin,Ib«4 novembre, les voiles se déployèrent et voguèrent vers la France. Vainement d'incroyables efforts furent tentés par le général pour m'engager à retenir Petry et Cherbonnier dans mon administration à la Guyanne : j'y résistai inébranlablement. Us partirent et L'officier de santé Yanaùit les suivit. Ainsi se- termina , au bout de quatre mois , cette prolongation de séjour de mon prédécesseur : elle me causa quelques embarras et ne fut pas sans inconvéniens. Les restes de cette faction furent encore quelque temps à s'efiacer et à se dissiper : néanmoins après le départ du. général et de sa suite, elle s'éteignit et bientôt les derniers vestiges en disparurent.. Le plus difficile fut de rétablir l'union , la subordination, la confiance, l'esprit de corps, dans le militaire : j'en dus éloigner cinq ou six ; j'eus le bonheur de les placer avantageusement , dans leurs grades , à la Guadeloupe. A ce moyen , le

48G IIKJtfoIRES SUR M4 VIR , A. MON FILS. 1819.

commandant lieutenant- colonel Cliariemont et les autres chefs reconquirent tranquillement leur influence et leur autorité. A la Louisiane , ma mission avait roulé sous mon plein arbitre. Je l'avais dirigée et suivie k moi seul. Ck>pier les récits de mon séjour, c'était suflisamment la (aire connaître. A la Martinique, toujours traversé, j'«ivais passé ma vie de scène en scène, et j'avais du dépeindre mes combats et expliquer ou mes défaites ou mes victoires. Dans Tune et l'autre de ces contrées, j'avais tenu des mémoires y et je les ai soit consultés 9 soit même dépouillés. A la Guyane au contraire, je reconnus promptement qu'ils seraient entièrement inutiles. Je rendais compte en France de toutes les affaires , jour 'par jour et à mesure qu'elles arrivaient, sans empêchement et sans obstacle. Tapplanissais ou je surmontais les difficultés. Mes actes devenaient des lois. Ces lois sont tout simplement la véritable histoire de mon gouvernement. J'énumérerai donc ce qui a été fait et on nie jugera. Prenons potur guide les ursTRUcnois qui nie furent données par le roi , et comparons-leur , article par article , les résultats de ma conduite*

uvRB 5. (1807. — i8a3.) 487 RÉSULTATS DE TOUS LES
 ACTES DE MON GOUVERNEMENT. i8ao. Ait. 1.** — POUVOIR
 POLITIQUES. Je n'ai exercé mes |)ouvoirs que dans les formes |)rescrites.
 J'ai notamment tenu des conseils de gouver- w/rona hement et
 D'ADMiifisTRATioif daus toutes les cîr- '^*""*^'""* constances où ils
 m'étaient indiqués. J'y ai laissé aux opinions la plus grande liberté. Des pi
 ocèsverbaux en ont toujours été rédigés avec étendue et exactitude. I^
 registre complet et authentique existe aux arcliives. Des copies en forme en
 ont été envoyées au fur et à mesure et régulièrement au ministre en France.
 J'ai de plus rassemblé constamment, deiuc fois ig^^ l^ar semaine, les
 mercredis et les samedis, dans ^ dos conférences, les cheb des services,
 sayoif : l'Ordonnateur ; le Directeur du génie militaire ; le Directeur de
 l'artillerie ; le Directeur de l'intérieur et du domaine; le Capitaine de port ,
 directeur des constructions et le Contrôleur. J'y appelais assez souvent le
 pi*ocuf eur-général et le chef d'état-major , capitaine ndjudaut de place.

488 MEMOIRES SUR M\ VIE, A MON FUS. iBao, Le but de ces
couféciiccs était de me tenir i8j5. ^^^

LivEE 5. (1807. — 1843.) 489 il n'y eut pas d'assemblée. Cet état de choses s'î durait encore en 1843. iSaS. Je concourus dans le temps par mon influence à faire élire M. Favard, secrétaire du comité consultatif, à 5,000 francs de traitement; j'eus doublement tort, d'abord , parce que les appointemens furent trop élevés^ tant pour le travail» que pour les ressources du pays , ensuite parce que ce jeune et riche habitant était un trop grand personnage pour la place. En deux mots, l'institution du comité consultatif est très-bonne en soi ; mais j'en ai manqué la composition à Cayenne. Ses papiers sont déposés aux archives du gouvernement. Un secrétaire - archiviste inamovible y a été établi à l'époque, où j'ai été nommé gouverneur. Ce dépôt se divise en dépôt des archives et en dépôt géographique. Il y règne, sous l'un et l'autre rapport, beaucoup d'ordre: les papiers, les livres, les instrumens de marine ou de physique d'une part ; et d'une autre les cartes géographiques sont classés , inventoriés et enregistrés. Les cartes , qui étaient dans un état déplorable, ont été toutes collées sur toile, à une colle empoisonnée qui les préservera des insectes. J'y ai ajouté plusieurs cartes nouvelles toutes généralement numérotées et enregistrées sur des catalogues

IEUCIOIf< 490 MIBLOIRES dUR MA VIE, A. MON FILS.

'^^<>f méthodiques. C'est un dépôt précieux, dont le j8a3. gouvernement est redevable à Fexcellent géographe Simon Mentelle, digne frère du membre de rinstitut Edme Mentelle qui est mort à Paris en 18 15. Simon vécut de son coté durant 60 ans à la Guyanne, à laquelle il voua ses veilles. Aat. 9. — RELIOIOH. Les missionnaires, et nommément Fabbé Guillier, préfet apostolique, étaient fort mal avec mon prédécesseur. Je fus chargé d'améliorer leur sort : je le fis autant que me parurent le permettre les vues d'une sage administration. Us furent, non d'abord, mais par réflexion, très-mécontents , levèrent insensiblement le ton et finirent par envoyer un des leurs me dénoncer k Paris. Déjà, sur mes propres rapports, le ministre avait fait droit à leurs nouvelles réclamations. Je les ai ultérieurement parfaitement traités pour leurs logemens. J'ai fixé à 500 francs par tête celui des simples missionnaires, et à laoo francs celui du Préfet Apostolique. Ayant ensuite trouvé à acheter, pour le Préfet, une maison convenable, comme Presbytère y je l'ai payée 10,000 francs, dont la caisse des affranchissemens fit l'avance, sauf à les y restituer, à raison de f,aoo francs par an, avec le fonds de l'indemnité que le Préfet ne toucherait plus, mais dont le Roi continuerait d'être chargé jusqu'au plein acquittement du prix du Presbytère.

LIVRE 5. (1807. — 1813.) 491 Ces prêtres néanmoins ne sont pas contents. ••^•» Ils sont avides et intéressés. Ils n'ont point du 1813. tout l'esprit évangélique. Us font d'une profession sainte un pur métier d'argent. Un collège fut fondé autrefois dans cette ville par des legs particuliers, que la révolution a dévorés. Une maison en restait transformée tantôt en caserne, tantôt en magasin, sous le nom perpétué de collège. Je la fis évacuer et la réparai avec le dessein de la rendre à des instituteurs qui m'avaient été annoncés de France. Je permis cependant qu'un ancien père capucin (le père Casioliari)^ missionnaire révérend pour sa clarté et sa bonté, y prit à son arrivée une chambre. Ce fut un prétexte à deux de ses confrères de prétendre à la même douceur. Je ne m'y opposai pas à la condition bien expresse de déloger au premier avertissement Je l'ai donné, cet avertissement , au débarquement des sœurs DB SÀiHT-JOSBPH, DK cujvi, que je voulais y recueillir provisoirement avec leurs écoles. Les missionnaires, par l'organe de leur préfet apostolique , refusèrent net d'obéir, alléguant qu'il ne leur suffisait pas de 500 francs par tête pour se loger ailleurs. Je louai alors précipitamment la maison Noyer pour les institutrices, et je rendis compte au ministre. Cependant, sur l'avis que trois frères îles écoles chrétiennes m'étaient envoyés , je prévins de

49^ iiiiroiRES SUR nk ti£, a uon fils. '^@' rechef très-sérieusement les missionnaires qu'il i8a3. était indispensable qu'ils déguerpissent le collège. Le préfet apostolique me le promit par une lettre positiTe. J'ai laissé à mon successeur d'en voir Taccomplissement Ces prêtres, après leur refus formel , réfléchissant qu'ils s'en excuseraient difficilement, m'avaient proposé d'ouvrir eux^mêmes des écoles: je les avais pris au mot Ce vaudrait toujours mieux que la privation totale d'instruction , dans laquelle vivaient les enfans mâles. I/abbé Guillier mit à Ix tête l'abbé Viollot et sous lui son propre neveu Locquein : c'est justement à quoi visait l'oncle. Les sujets n'étaient pas merveilleux, c'était une spéculation d'argent. J'ai aperçu à mon départ de la colonie, une quarantaine d'élèves. Le pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph remplissait parfaitement son but Elles n'étaient pourtant pas assez nombreuses. On n'y recevait pas d'ailleurs à élever les enfans illégitimes, qui, dans ce pays , pullulent et dont plusieurs sont riches. Je méditais de déterminer les Sœurs Hospi* tôlières à r'ouvrir, pour tous les enfans, sans distinction d'état ni de couleur, l'école gratuite qu'elles avaient formée à l'arrivée des Sœurs de Saint^Joseph et qu'elles tenaient fort bien : j'en avais parlé à la supérieure. Elle n'y avait pas de répugnance.

LIVRE 5. (1807. — i8a3.) 493 Mon prédécesseur avait fait un règlement de i^^o» fabrique paroissiale , dont Fabbé Guillier se plai- ,9,3. gnait. Ce règlement me paraissait pourtant à vue d'oeil avoir traité généreusement le clergé. Quoiqu'il en soit, c'était une matière délicate : j'évitai de m'en mêler, malgré les sollicitations qui m'en furent faites. IjCS Eglises paroissiales des quartiers, renversées par la révolution, ne s'étaient pas encore relevées. Macouria et Roura me montrèrent des

494 MÉMOIRES SDR MA YIE, A MOI FILS. 1²» je parvenais avec beaucoup de peine à en obtenir même l'indication ; et je ne parvenais à me les procurer qu'avec de plus grandes peines encore. Je conçus alors le projet de les répandre par la presse. C'est ce qui , successivement , m'a entraîné à refondre presque toute la législation. Les actes qui en sont résultés ont vu, au fur et à mesure, le jour dans la feuille de la GUTANNE FRANÇAISE. Elle offre aujourd'hui le code presque complet de cette colonie. Les ministres n'avaient cessé, depuis 1762, de demander qu'on recherchât de toutes parts et qu'on rassemblât des matériaux pour un code DE LA GUTANNE FRANÇAISE, semblable à ceux de Saint-Domingue, de la Martinique, de l'île Bourbon. Après avoir essayé plusieurs moyens pour y parvenir , je m'arrêtai à celui de former , sous le directeur de l'imprimerie, un bureau chargé de cet ouvrage , et je le subordonnai directement à M. le procureur général. Ainsi , enfin a été tiré de la poussière des divers dépôts et d'entre des tas de papiers pourris et rongés par les vers , tout ce qui s'est conservé de lois , d'édits , d'ordonnances, de réglemens, d'arrêts, d'instructions, d'émanations quelconques de l'autorité jusqu'à nos jours. La collection en est dans les mains du directeur de l'imprimerie royale , qui la publié en deux parties : l'une , antérieure à la reprise de l'administration française , le 7 novembre 1817; l'autre postérieure : celle-ci paraît la première . comme contenant les actes

uvRE 5. (1807. — i8a3.) 495 présentement en force et par conséquent dont il l⁰, importe le plus que la connaissance soit à la g8a3«]K>rtée de tout le monde. Je pense que mon successeur jugera cette entreprise digne de son attention : elle n'arrivera à heureuse fin qu'autant qu'il la suivra de près. Mais S. M. m'avait imposé une autre lichi3, celle d'introduire dans cette colonie, avec les modifications convenables, les nouveaux codes français, et nommément le code de la rROCEDURB CIVILE , le CODE DU COMMERCE , le CODE d'iNSTRUCTION CRIBILfIELLE. Je l'ai fait. Du dernier de ces codes , je n'ai appliqué au pays que les Disposmoirs de matière correcT10NNELI.E. Je m'étais préparé à aller plus loin , en séparant totalement la jostice criminelle des esclaves de la justice criminelle des hommes ueres par l'établissement pour ceux-là d'une cour PRÉvoTALE. Mais, dans la réflexion, j'ai jug« d'une part que la population blanche n'était ici ni assez forte par le nombre, ni assez généralement avancée par l'instruction , pour pouvoir y introduire les formes du jury ; et ci autre part c|ue le préjugé des blancs contre les hommes de couleur y était trop violent et trop invétéré pour se prêter à aucun rapprochement entre eux dans le cours d'une procédure à laquelle il serait impossible d'empêcher qu'ils ne dussent fréquemment concourir ensemble. Aussi est-ce la seule

49^ HlIMOIRES SUR MA VIE, A BIOU FILS. i8ic, des grandes tentatives, qui me furent recom1833. mandées, devant laquelle j'aie reculé. Tai d^ailleurs donné à la Guyanne le code drs DOUAifEs, LA LOI DU hotariat | etc. , etc. y y ai organisé et mis en activité le régime hypothécaire; mais j'ai eu tort d'y établir un conservateur SPECIAL : les hypothèques sont si peu consi Jérables qu'elles ne produisent pas de quoi le salarier même médiocrement, et j'étais résolu à supprimer cette place et à en réunir purement et 6impletnt les fonctions à la direction de l'intérieur et du domaine, de laquelle cette partie ressortit naturellement. J'ai apporté un cliangement essentiel au mode de la CURATELLE AUX VACANCES. Il m'a fallu y procéder à tâtons. Néanmoins , j'ai réussi au principal. L'objet est semé de difficultés. J'ai , Tannée dernière, opéré encore quelques modifications. L'avoué de Moncy serait excellent s'il n'était trop vieux, trop facile, usé. J'ai vainement cherché par quel ressort permanent je pourrais le stimuler. J'étais à-peu-près déterminé k le remplacer; mais par qui? C'était mon embarras. Dans tous les cas, il importe d'avoir l'œil sur cet agent et de l'obliger , à la fin de chaque exercice , à Caire ses remises de fonds au ministère en France , pour compte des parties intéressées. Il ne saurait fournir de meilleure preuvo de son travail. La curatelle avait ainsi à remettre 34,a00 fr. en janvier dernier; mais j'ai du lui enjoindre de

uvRB 5. (1807 — 1843.) 497 .suspendre y parce que le trésorier colonial n'a- iSio» Tait pas de traites du trésor royal. ^^^3 Qu*en outre les comptes annuels de lairâtelles soient rendus exactement à la Cour Royale à la fin de chaque exercice. Tai chargé une commission composée du Procureur général , du Prociureur du Roi et du Directeur du domaine , qui s*asseroberait une fois par semaine, de le surveiller et de diriger les actions à intenter. Je n'ai pas encore réglé comment et devant qui le trésorier colonial compterait de ces deniers. C'est que je méditais de proroquer du ministre une ordonnance royale qui statuât que ce trésorier serait justiciable de la cour des comptes généralement tant pour les caisses locales que pour la caisse du Roi. Ce serait, me semble, le seul moyen d'y établir un ordre immuable. J'ai refondu la législation des affranchissements, qui étaient tégis, depuis 30 ans, à-peuprès sans principes, sans ordre, abusivement et capricieusement. J'ai forcé une foule d^affranchissemens non reconnus à se faire reconnaître: je leur en ai aplani les voies. J'ai affranchi, savoir: Par lettres lag. Par Finscription sur les contrôles de la compagnie des chasseurs de couleurs. 17. Total 146.

498 MEMOIRES SDR MA VI£, A «ON FILS. iSso, J'ai aussi retrempé la discipline et la police iSaS. ^^ esclaves ^ soit en rappelant les anciens réglemens, soit en accordant à la fois des facilités et des tempéramens pour la punition régulière et juste de cette clau de délinquans , selon la gravité des fautes et non selon la fantaisie et la colère des maîtres : f ai institué en un mot un TBIBUiriL MUNICIPAL POUR LA POUCEB CORRECTIONNELLE DES ESCLAVES. Je n'ai eu qu'à m'en applaudir. La COUR PR^ÔTALB u aussi parfaitement répondu & mes espérances , et il n'y a pas de sage colon qui ne reconnaisse le bien qu'elle a fait. Mon ordonnance sur les monnaies n'a été qu'une mesure de pure législation et nullement de finance. Elle m'était commandée par mes instructions. La Guyanne, à l'exemple des autres colonies» avait son système sauvage et absurde des monnaies. Leurs cours et leurs dénominations locales y tenaient à d'anciens usages, nés originairement des embarras de la pauvreté et d'autres circonstances éphémères, sans égard aux valeurs intrinsèques ni à aucun calcul réel du change, ^introduisis le décret du ao floréal an i3 (10 mai i8o5), et le tarif annexé à l'arrêté du 17 prairial on 10 (6 juin i8o3) , là finissait mon mandat Mais on se plaignait généralement qu'il y eut à la fois dans la circulation des sous marqués de

uvRB 5. (1807. — 1813.) 499 billon^ de deux sous admis pour 7
Y^ centimes et i>^< t de pareils sous marqués démission récente de 10
15 centimes. J'écoutai trop ces plaintes. Les pièces de deux sous , me
représentait-on, ne s'élevaient pas à une somme de 100 mille francs
répandus dans tout le pays. Je prescrivis que ces sous marqués de Cayenne
seraient reçus pour 10 centimes. Comme il n'y a guères en circulation que
de la monnaie de billon , surtout pour le petit débit et en mains du peuple, il
en résulta que^ dans les marchés journaliers, les vendeurs haussaient leurs
prix , de manière à toucher la même quantité de sous marqués
qu'auparavant. Ainsi , la marchandise , qui était livrée pour 80 sous
marqués^ faisant 6 francs, ne le fut que pour ce même rouleau de 80 sous
marqués^ quoiqu'ils représentassent 8 francs, suivant le nouveau tarif. Le
surhaussement fut donc d'il/! tiers en sus. Il devint le même, quelle que fut
la monnaie avec laquelle on payât, et il frappa d'abord les denrées de
première nécessité. De là naquit une clameur de réprobation. Je secouai en
conséquence toute mauvaise honte , et je révoquai ma fausse mesure par
une nouvelle ordonnance du 29 juillet 1810. J'en fais aujourd'hui
franchement l'aveu. Je déclare en même-temps que cet accessoire de
l'opération principale était en soi de faible importance pour le pays, et qu'on
le grossit par esprit de parti.

500 MÉMOIRES SUR MA. TIE , A MOLF FILS. iSao, Un heureux hasard voulut que ceux qui avaient i8a3. profité de la hausse, furent aussi ceux qui souffrirent de la baisse. Mon unique tort avait été d'avoir voulu mêler de l'autorité dans une monnaie qui était en tout de pure convention. Pour se faire une juste idée de la révolution que j'ai opérée dans la législation du pays , en me conformant néanmoins aux instructions qui m'avaient été données , je renvoie à la feuille de la Guyane Française. Elle est le fidèle dépôt de mes actes. Les événemens et les convulsions survenues depuis 30 ans, avaient effacé les traditions, détruit les monumens, brouillé les principes» plongé les lois et les anciennes coutumes locales dans le chaos ou l'oubli. J'ai eu principalement en vue de les remettre en lumière et en honneur, de les perfectionner et compléter à beau coup d'égards. Je n'ai pourtant pas osé rendre une ordonnance concernant les concessions ^ bien qu'elle soit indispensable; j'en ai seulement soumis le projet au ministre. Si j'insiste autant sur l'article que je traite , c'est pour m'excuser de n'avoir pas été plus sobre en cette partie de mes attributions ; car je me reprochais de réellement donner trop de prise par cet endroit aux ennemis , aux malveillans et aux mécontents. Il appartient , surtout en ceci ,

LIVRE 5* (1807. — 1813.) Soit au temps et à l'expérience de me justifier ou de ■'^^o , me condamner. iS^S. Abt. a.^JTUSTICE. Une Goutte suspendue, et l'ancien sénat- jgscricB. a été transformé de nom en tribunaux de première INSTANCE , tel était, à la Guyane, lorsque j'y abordai, l'ordre judiciaire. En un mot, et il faut prendre ce mot dans son sens absolu, il n'y avait aucune justice. Je la rétablis ; je la fis marcher. D'elle sont constamment venues mes plus pénibles sollicitudes. Je réouvris les sessions de la Cour royale, et j'y remplis les places vacantes. Le Roi y avait introduit le perfectionnement important d'y nommer un procureur général que j'avais emmené de la Métropole. Le tribunal de PREMIÈRE instance, comme sous l'ancien régime, était composé d'un seul juge. Je lui en donnai trois et un procureur du Roi. Celui sur lequel je comptais ne vint pas* Le ministre dut le remplacer. Il rencontra malheureusement fort mal. D'autre part, à un juge de paix, incapable et qui était un instrument passif dans les mains d'un greffier dangereux, je substituai un juge de paix capable et qui avait une bonne réputation. Mais son âge et sa faiblesse me le firent remplacer au mois de juillet 1822 : je fus bien inspiré cette fois. Cette magistrature est la plus

Soa miSmoires sur ma vie, a mon fils. i8ao» utile de la colonie. Elle y étouffe les procès à i8a5. ^^^^ source. Après que j'eus promulgué le code de commerce , je constituai un tribunal de commerce. Il ne coûte rien et il a la confiance des négocians et de la marine marcliande : celui-là ne me valut que de l'approbation. La rareté momentanée de sujets le rendit difficile à cornpletter. Cette même rareté se fait sentir bien essentiellement pour le TRIBUNAL CIVIL. Tel qu'il est , ses services ont fait un bien journalier incontestable : il a travaillé avec assiduité et zèle. Heureux si ses faibles lumières n'étaient jamais obscurcies par des passions de localité. Il est liors de mes attributions de juger les jugemens, mais du moins (ce qui ne s'était pas vu avant moi) ils ont reçu sans obstacle et avec mon plein concours leur exécution. Quant aux réformes qu'appelait dans ce pays l'ordre judiciaire et dans ses institutions et dans son personnel, j'ai acquitté en conscience ma dette auprès du ministre^ toutes les fois qu'il m'en a i^quis, et je n'aurais aujourd'hui même ni à changer ni à ajouter à ce que je lui ai écrit , quand j'étais en présence et sur les lieux. Abt. «• — 8UEETË PUBLIQUE. suiiETi Autrefois les Procureurs du Boi étaient les PUBLIQUE. principaux agens chargés dans les Colonies de toutes les polices tant judiciaire qu'administra

LIVRE 5. (1807. — 1843.) 503 lire. Celui de la Martinique les a conservées; i^o, celui (le Cayenne les exerçait, quand j'y arrivai. igaS. Ils n'ont en France que la police judiciaire. Le Procureur du Roi, que je trouvais ici, était indigne de sa place. Je lui ôtai sur-le-champ toute police , et bientôt après je le destituai. Je créai un Commissaire commandant de la ville. La police municipale lui revenait de droit. Il en fut investi. Comme c'était un habitant exposé à s'absenter fréquemment pour aller à son habitation (ce qui probablement sera toujours ainsi) , je lui adjoignis un commissaire spiaAL de pousse SALARIE. Une décision ministérielle réunit à cet emploi celui d'oFFicisR de l'^at civil. Cet ordre de choses subsiste. L'^e titulaire vient de mourir. Le choix de son successeur est un des plus délicats que puisse avoir à faire un gouverneur pour son propre repos. Le Procureur du Roi , qui nous a été donné de France aurait bien voulu que je lui abandonnasse aveuglément les rênes de la police judiciaire ; mais lorsqu'il m'eut été connu, j'eus au contraire hâte de les lui retenir. Il est d'un caractère à mettre partout le trouble. J'ai dû finir par ne lui permettre même des poursuites correctionnelles, qu'autant qu'il y aura été préalablement autorisé par le Procureur-général. Quant au juge de paix , il est impossible qu'il exerce dans le pays les attributions qui lui sont dévolues par les lois françaises en fait de police.

5<4 MEMOIRES SUR MA YIE , ▲ MOH FILS. 1030, m^ g^jji incompatibles avec le mélange de sang i8a3. et avec les mœurs de la population coloniale. Les contraventions, les querelles, les injures y ont lieu le plus communément soit de la part des esclaves, soit de la part des noirs et gens de couleur , ou entre des individus de ces classes et les individus de la classe blanche. Le coM M issAiR£-coM MANDAiT OU Ic commissaire de police municipale sont plus propres à réprimer et terminer par voie de police municipale et à Tamiable ces sortes de dissensions. lis m'ont constamment,])endant trois ans et demi , informé et servi au mieux. Je défie qu'on cite une autre époque où la tranquillité publique ait été moins en danger. Tout tort constaté a été vérifié et vengé. Les fix>ndeurs sont allés leur train ; mais j'y ai peu prêté d'attention. Je cite avec amour-propre l'état où je laissai les PAisons et le petit nombre qui y existait de prisonniers. Il a rarement sous moi été plus affligeant. J'y ai corrigé et prévenu les abus par des réglemens précis. Elles recevaient les visites fréquentes du Procureur-général , du Commissaire commandant de la ville, du Commissaire de police, et, pour les militaires , du Capitaineadjutant de place. Je déplore l'état de leurs bâtimens, l'incommodité et la petitesse du local, la confusion forcée où y sont les conditions, les sexes, quelle que soit la cause grave ou légère de l'emprisouiftipnf

LITRE 5. (1807.— 1813.) 605 J'avais eu le désir de transporter la geôle au 18ao » coté oriental du palais de justice, sur l'esplanade; ,3,5^ mais l'argent m'a manqué. J'ai cependant fait pratiquer , au corps-degarde du Fort y deux petites chambres de police y où l'on pût enfermer instantanément des blancs. Les bandes de nègres marrons sont aussi des ennemis de la sûreté publique. Je n'ai cessé de les avoir présens. Avis ne m'est jamais parvenu de quelqu'un de leurs mouvemens qui inquiétât un quartier , sans qu'aussitôt j'y aie expédié aux commissaires-commandans des ordres et les secours de cliasseurs qu'ils m'ont demandés. Ces bandes menacent principalement sur trois points. Vers le haut de la rivière de La-Comté, où j'ai fait enlever la bande de Pompée, en août 182a ; vers les sources de Kouron , où une expédition de 75 hommes, que j'y avais détachés, a manœuvré pendant tout le mois de décembre, sans y tomber sur aucun de leurs repaires : enfin, l'espace qui s'étend de YOrapu à XJpprouague, par les derrières de la Gabrielle , de Kaw et iSjépprouague : cette dernière est la plus considérable. J'avais le projet de l'attaquer dans l'été de 1823, par deux expéditions combinées, dirigées l'une par l'Oyapoc et l'Orapu , et l'autre l'Approuague, et qui feraient leur jonction audessous des sources de Kaw. L'exemple des nègres-mwrrons de Surinam , de cette puissance aujourd'hui redoutable, qui a

The text on this page is estimated to be only 21.98% accurate

à 1843. PERSONNEL MILITAIRE. 506 MÉMOIRES SUR MA VIE, A MON FILS. traité de pair-à-pair avec les gouvernements Anglais et Hollandais et qui confine avec nous à Touest, doit nous servir de leçon et nous défendre de fermer les yeux sur cette plaie. Art. 6. — PERSONNEL MILITAIRE. Le complet des troupes réglées sur le pied actuel. Officiers et Sous-officiers et soldats. L'effectif en était au 1^{er} mars, comme il suit : CORPS. 1^{er} Régiment d'Artillerie. 1^{er} Bataillon de la Gujanc. Artillerie. 1^{er} Bataillon de la Guyane Totaux Milices de Cayenne. 278 393 345 1 10 55 5 1 L'inspection générale de l'armée, que j'ai passée en mars 1844 et dont les rapports sont déposés aux archives, me dispense d'entrer sur les troupes, dans plus de détails. Il n'est pas d'expédient imaginable auquel je

uvRB 5. (1807. — 1810.) 507 n° aie eu recours pour porter au complet la compagnie de fusiliers de couleur : il faudrait au moins quarante recrues, une trentaine pour atteindre le complet , et le surplus pour remplacer les invalides à congédier. De cinq commandans , par les mains desquels cette compagnie difficile à conduire, a passé sous mon administration, le commandant actuel est le seul qui y ait établi la discipline et l'ordre dans toutes les parties. Ce commandant , M. Brache , est d'ailleurs d'un caractère difficile et a les formes dures : ses bonnes et ses mauvaises qualités , l'avantage envié qu'il a eu d'être chargé de deux expéditions dans les grands bois, se joignant au mérite d'avoir fondé et soutenu, malgré mille contrariétés l'imprimerie royale , en ont fait souvent , et au militaire et au civil, un objet de jalousies et de tracasseries, qui lui ont valu de plus en plus mon juste appui : ce sont de ces sujets que des chefs se félicitent de rencontrer et à qui ils pardonnent volontiers leurs défauts. La moitié de l'effectif de cette compagnie a été constamment détachée à la Mana depuis octobre 1810, au grand détriment du corps lui-même et de la garnison de Cayenne. Il n'y en restait plus que 30 qui y résidaient en 1813. Cette troupe sera toujours la plus précieuse de toutes pour la guerre des bois. U a été impossible, au reste, de maintenir la

508 MiMOIRBS SUR MA VIE, A MOI FILS. 1830, police militaire avec la sévérité désirable, faute 1843. sur-tout d'un quartier suffisamment vaste et clos. La construction en a été commencée cette année. Le tiers environ des murs est fait. J'ai représenté itérativement au ministre que tant que le bataillon ne sera point porté à quatre compagnies, l'instruction s'y perdra et la Guyane n'en retirera pas cet avantage, que les colonies sont accoutumées à trouver dans les troupes européennes, qui est de leur fournir des gens de métier et des r^isseurs dont la population indigène est avare. Le DETACHEMENT DES OUVRIERS à la SUITE du bataillon est de ma création autorisée par le Ministre. Il s'est perfectionné. Mais j'espérais que les recrues qui étaient attendues de France donneraient le moyen d'y introduire un meilleur choix d'ouvriers* Le TRAIN d'équipages organisé depuis peu ne pourrait se soutenir, si on le tenait à la paye ordinaire de ces corps en France. On l'emploie ici à tout. Il est dans une activité continuelle, qui fatigue et exténue l'homme et use ses effets. Sans ce train, les travaux du génie militaire n'iraient pas et les transports des divers services faits à bras coûteraient énormément. Obligé, lors de la rédaction du projet de Budget pour 1844, de prendre un parti à cet égard, j'ai réduit la solde fixe au taux ordinaire; j'ai porté au chapitre des travaux une solde supplémen- taire de journées de travail.

UYKE 5. (1807. — 1813.) 509 J'avais incorporé, dans ce train , des Malais 1810, arrivés de l'Inde par le Rhône , et des Indiens , 3,5 provenant du Para; mais il n'y a pas moyen de les recruter par d'autres gens de même origine : il n'en existe pas en général dans ce pays. C'est un inconvénient très -grave. Je me proposais en conséquence de choisir quelques Français d'entre ceux qui me seraient envoyés pour recrues. Quant aux milices , moins cette colonie est riche et populeuse , plus il est difficile de les y mettre sur un pied respectable. Je les ai reconstituées suivant les anciennes ordonnances, qui j'ai adaptées aux localités. J'avais d'abord placé à leur tête un capitaine d'artillerie retiré. U m'a prouvé que ce qu'on appelé les officiers sans troupe ne sont nullement propres à en commander. Les milices étaient sous lui une masse gauche et inerte. Ayant lui-même trompé ma confiance à une époque orageuse , je le remplaçai par M. Lember, ancien adjudantmajor, plein de zèle. Il les remonte. Elles s'assemblent le premier dimanche de chaque mois. Avec de la persévérance, elles acquerront une tenue tolérable, deviendront utiles et prendront l'esprit qui convient. Elles ont déjà gagné sensiblement. J'en ai écarté les officiers qui montraient une mauvaise volonté incorrigible. Ceux qui sont aujourd'hui en pied , paraissent dévoués. Les miliciens de couleur n'ont point dutout ici

5fO MibfOIRES SUR MA. VIE, À MON FILS. 1810, les qualités militaires. J'ai eu lieu cl*étrc extrel835. mement mécontent des vingt qui ont été de l«i dernière expédition contre les nègres-marrons : aussi , ces miliciens , me promettais-je de les travailler. Abt. 7. —

ADMINISTRATION. ADMiNimATioii M. Boisson , qui était le chef de l'administration 9 avait été nommé contrôleur à la Guadeloupe, et M. deMuyssart, commissaire de marine, était arrivé, le a5 février i8a3, de la Martinique , à Cayenne , pour y prendre les fon crions d'ordonnateur : il portait une bonne réputation; M. Boisson en emportait une excellente fondée sur de longs services. Le Ministre me prévint qu'il avait supprimé les commis auxiliaires ^ à compter du i.^ janvier iSaS, et qu'il ne tarderait pas à faire suivre cet avis par un règlement qui , en simplifiant le travail, rendrait l'économie d'argent praticable. I.ies instructions à cet égard devaient avoir été données à mon suc(!esseur. En l'attendant, je laissai, au i *' janvier iSaS, les choses dans l'état J'espère qu'on aura envoyé de la métropole un GARDE MAGASIN. J'cii ai installé de provisoires. Mais le magasin est ici une machine lourde et compliquée, parce qu'on doit faire acheter en France tous les approvisionnement, sous peine de les p«iyer au quadniple de leur valeur et

uvBB 6. (1807. — i8a3.) Si l'on a à lutter continuellement contre la mauvaise foi des marchands du lieu. J'avais défendu 1823. qu'on achetât rien d'eux. Une autre cause tend à surcharger ce magasin, c'est que ni le génie militaire, ni l'artillerie n'ont pu jusqu'à présent tenir leurs magasins particuliers : l'un et l'autre puisent au magasin général. Je trouvai la comptabilité dans le chaos. Elle s'est depuis éclaircie, non sans un travail obstiné. Mais j'ai reconnu chaque jour davantage la nécessité d'y avoir un bon garde-magasin, qui se soit rompu au métier dans les grands magasins de la marine en France. Je dois ce témoignage à M. Boisson, qu'il m'y a merveilleusement secondé, et je lui attribue le bien que j'y ai obtenu.

Vm 0V LITRE CIVQVIEMC.

Su MiMOIK» SUR MA VIR , A MOlf FILS. •• •• »<>»■ ■ ■>>»

The text on this page is estimated to be only 19.38% accurate

LIVRE 6. (1840.— 1843.) 513 AftT. 8. — FUVAILLES. !'•

Section. — CONTRIBUTIONS. EUSMBL 216|101' 51« coupUnt à termes
....) Eflcls j Portefeuille des divers / inTslides pour } 79^0 7^ exigibles)
billets de rentrée d'une ancienne créance. 16,108 66, Avances imputables
iS^S? ^ Total 310,789' 64« Sur lequel il 7 a de non disponible, k cause des
crédits déjà ouverts et qui restent à acquitter 67,694 94 Fonds disponibles •
• . . • 353,044^ 'o* Là-dessus il appartient à la curatelle. 47>7<>^ 8a
Restant pour le trésor !io5,34if 83« Dont aux invalides et aux gens de mer .
78,^66 a6 Net à la caisse coloniale.^ 127,075' 62* i«ao, è 1813. Lorsque je
remis la colonie à mon successeur , fincis. le 13 mars 1813, il existait dans
la caisse du trésorier colonial , savoir : Numéraire ai6,ioi' 5i« Traités du
caissier-général du trésor royal. »

The text on this page is estimated to be only 17.29% accurate

514 MlbFOIRES SUR Ma VIE, A MON FILS, »8j^» Report
127,075^ 62» i8a3. Ajoutons : 10^227 k. aoo« Chus de giro/ie , prorcnint de
U recolte de i8aa de U Gabriëlie, qui sont en grenier et dont on peut
disposer k toute lieure au cours de ^ 7'le1(il.yci«7i,59o'4^« 1^081 k. 300*
d.* blancs, id. 4'a5«lekil. /i^S^S 10 Ensemble • ■ ■ 76, 1 85 5o Avances
pour le compte du seervice mabive , remboursables, et dont on peut expédier
4 Tolonté et sur-le-cbamp des traites sur France 73»ii9 34 Total général
276,380' 46^ Les contributions locales étaient en 1819, savoir: Directes
176,000' Indirectes 1 SS^ooo Total 33o,ooo' Le Roi accorda, en 1822, un
dëgrèvement de 200,000' , et d'autres cbangemens 7 furent opérés en 1820 :
elles furent ainsi réduites à Directes 38,ooo' Indirectes. • • • 66,5oo
Ensemble 4... — io4,5oof

UVRB 6. (1810. — 1813.) 515 Une ordonnance locale du 10 septembre 1819 1810 , et une autre du 10 décembre 1810 réglèrent ,g^5 avec précision le mode et les conditions du recouvrement et des contraintes. Je liquidai de bonne heure l'arriéré considérable des anciens rôles. J'avais auparavant posé« selon les lois de la métropole, les principes et établi les formes d'après lesquelles il serait procédé aux déclarations et dégrèvements. Les formalités prescrites exigent un concours d'experts, que l'insouciance créole rend difficile à rassembler. Quelques affaires de cette espèce me furent encore présentées en décembre 1810: je crus devoir les renvoyer à la décision de mon successeur. Les comptabilités du trésor du Roi étaient au courant et dans un bel ordre, grâce au précieux administrateur (M.Barbey) qui se trouvait à la tête du bureau des fonds. La plupart des créances de l'Etat avaient été revisées. Celles qui restaient à recouvrer étaient, à un petit nombre près, en recouvrement. Le dernier curateur aux vacances ^ forcé à rendre compte , avait payé son débet. Un de ses prédécesseurs en avait un de 80 mille francs. Il échappait aux poursuites par ses manèges et par son insolvabilité. Je n'avais cependant mis en train de s'acquitter, au moyen d'une fourniture de bois que je lui avais donnée. Il n'avait, à mon départ de la Guyanne, versé

516 MJÎMOIRES SUR MA VIE , A MON FILS. iSso, encore que
10^74 &• 77 c. Débiteur de mau1813. ^aise foi, on n*aiua raison de lui
qu*à force de ténacité et de rigueur. Ijes créanciers de la curatelle, de qui il
a géré les droits, y sont intéressés et le gouvernement leur doit protection.
Plus de 600 mille francs de créances françaises, appartenantes k des
propriétaires résidans en Europe y anaient été séquestrées ou paralysées par
les portugais. J'instituai une commission pour les revoir, les liquider et les
rendre exécutoires. Cette commission accorda amiablement des termes. Le
premier et le second sont expirés. On a poursuivi mollement. I^a somme
totale est majeure. Le sort des créanciers avait été empiré par la connivence
des débiteurs. La curatelle aux vacances y avait la plus forte part. Je Tavais
plus d'une fois stimulée et il importe de la forcer à agir. Cependant, je lui
rends aussi cette justice, qu'aux dernières explications que j'ai eues à ce
sujet avec elle, je me suis convaincu que plusieurs des absens, qu'elle avait
représentés, lui ont retiré leurs procurations et les ont remises à d'autres
procureurs-fondés. Ces pauvres créanciers résidans au-delà des mers sont
environnés de pièges! J'ai déclaré nulles les concessions que l'autorité
portugaise avait données, lorsque sa domination sur ce pays n'avait encore
été ratifiée par aucun traité diplomatique. Après avoir rendu cet

The text on this page is estimated to be only 28.95% accurate

LIVRE 6. (1810. — 1813.) Sij Hommage aux principes, j'ai moi-même confirmé *8j<>» ces concessions^ avec une extrême condescendance, par titres authentiques et tout-à-fait gratuits, sauf un infiniment petit nombre que j'en ai exceptées pour cause d'utilité publique. 3.»«
Section. — A l'usage des Tuteurs et des Mères, Outre les contributions^ le Roi possède à Cayenne des propriétés qui lui rendent un revenu évalué, pour 1814, à 183,400 fr. Il provient des habitations de La Gabrielle, Tilsit, Moni/oljr et son Haras ^ Baduel, la Briqueterie de Mapiribo , le chantier de VOrapu , les Ménageries de. Santé j l'Etatoutiy Matouri , Baduel , et l'Etatoutiy. Suit le tableau des produits de ces domaines de l'Etat, pendant 1819, 1820, 1821 et 1822, que j'ai gouverné la colonie :

The text on this page is estimated to be only 9.68% accurate

518 MEMOIRES SUR MA VIE, A >tOH FILS. P RO LA
GADRIELLE.. /Girofle... I Foivrr*. .. (Motcadct. Totaux. 1819.
QUARTITis. *"iU'l:: TAUEDIS. «79,741 f.ÔQ 1,010 9» 178,751 f.go 1890.
QUAMTITis. «7 ^ VALEOIS. 5o,884f*6o 9,169 34 69 70 53,1 i6f. 641
TiLSiT J'omets 1 ;7o8' coton en 1820 , me contentant d'obserer qu'il a subi
les bouleversemens et les BADUEL.M.. I Girofle ..(LCaBelle.. Totaux..
(Boit «le Charpente, MaCIIAKTIER i>BL*oiA»u. 2 driers, M«U,
BorH.BBIQUETERIB* 91 MAPERIBoIbBIOUËS.;!/.*;'.; Î!S5^1;Î
MOUTJOLY Pou? MimoiH',. N£NAG£BlEa« Béuil teailu 338k noo 19
5oo i,4oor.4 96 8 1497 r. 98 93 k 000 99 5og»>o9 79 g53 3i

The text on this page is estimated to be only 7.86% accurate

uvRB 5. (i8ao — idaS.) 5i9 IVITSt lati. QUANTITES. TALVUIS.
13,885 k~» 178 «m i5 iSo a3 6110 188 8» 90,761^67 s3,ook 000 i38^ooof.
00 i38,oor 00 TOTAL. QUANTITÉS. TALIUiS. 85,4o8kc 3s «r>o a3 600
55ij6s5r.s9 3,«>. 59 i53 5; 188 8i 55S63or.s5 teume moyen. QUAirrrris.
taubuks. ti35t k oi5 66 38 39 47 ao 138^907 r. 56 que Tilsti n'a d'ailleurs
rien rendu que des bananes en quatre années , parce premiers travaux de sa
transformation en sucrerie. 3oik895 16 t i,9«5f.75 III 95 9/117 froo
357ko(M>| 9,i4if«col 909k (14 oool 49 ool 79 000 s,i9of.ool| '^'^iil "i^'A
5^r.36l sr.o6 3 53 t,4P«f59 iSt.?!» 4(v6i6 81 10,619 7® » 355 90 390,119
47ri39 00 97>»7 84541,899 » 735 00 ^154 60 U9*7 *4 «70^9» ■ 3^093 5i
» 35,013 65 18,963 77 » 773 37

The text on this page is estimated to be only 17.79% accurate

520 MÉMOIRES SHR MA. VIK, A MON FILS. ÉTAT DES
PENDARÎT LES ANNEES NOMS des iTABLISSMEIfS. IvA Gabrielle. .
. TilsIt. . . , • RadueK»» Briqueterie -deRacamont. . Chanlier de TOrapu
Ménageries de Sinamar j Léproserie de IT let delà Mère. Briqueterie - de
Mapéribo. . Chantier S*-JeaQ. Montjolj Mana Ateliers delà ville 1819. '4
nMiAws, 3i 307 o 10 taso. HOMMES. 29 2 ... 4.. FEMMES. InirAllS •••ÎL
2 or-*» 67 3o >4 8 2 5 548 118 63 49 3 S 18 Totaux. . 66 20 16/1 8/* 24 76
32 14 109 55 6 677 II 62 186 i5 129 70 23 124 108 43 I2f yi{

The text on this page is estimated to be only 22.80% accurate

uvRx 5. (1820 — i8a3.) rÈGRES DU ROI. 819, 1820, 1821,
1822. 5ai 1821 • 1 RMI U M OHM ES. PBMMIS. BNFAIIS. _" 1 UB.
BNriin. 0 . V» n . " 1 r 3 1 M • 5-?3 1 • S « 1 1 o. n r M h s. u g le S r M • r
« 1 t " S 7 60 26 47 49 88 35 aa 344 10 44 Sa 45 36 6a 7« 3o 34 33a 3 3o ^9
i4 II »9 i. 8 «7 a 18 ta 35 i5 5 8 •«7 I 5 3a 8 23 4 5 7a 1 4 II '9 5 33 5 5 r» a
«9 7 1 3 5 46 I 36 I M 3 5 53 5 4 18 3 4 I I ... 1 ... II 5 I 5 4 »9 3 I 3 10
1 18 29 1 3 ... \ 3 • • • 4 I 5 a 3 4 «9 ... 10 '4 II i3 3^ 4 3 3 6 4 8 .4a a 70 10 3
25 3 6 6 ia5 3 «7 3 i5 335 74 9^ 108 145 54 60 773 *7 a44 106 81 i5i "9 53
64 1 834 1

Saa xtooiR» SUR ma vie , a moit fils. 1830, Fesons quelques observations sur chacun de 1893.

LIVRE 6. (1840. — 1843.) 543 d'ailleurs 4000 girofliers, de deux ans, en pa- i^ho, niers (croucrou) et 1100 en terre. Des semis 1845. considérables ont été faits cette année. On dis* tribue les plants aux habitans Les nègres , au nombre de 334 de tout sexe et de tout âge, sont parfaitement soignés, vêtus et nourris suivant des réglemens positifs, que j'ai renouvelles. Rien ne rehausse autant le ré* gime auquel ils sont soumis, que d'observer qu'on y voyait le mois dernier 46 beaux enfans à la mamelle. Quelquesmns des bâtimens, la maison du tnattre, Vécœnomat , la cuisine , V atelier de menuiserie , ont besoin de réparations urgentes. On y bâtit une sécherie nouvelle. Il manque peu de chose pour la terminer. L'ancienne sécherie aura besoin peut-être d'une reconstruction totale Le canal de Racatnont , qui conduit au pied de la montagne , a occupé 44 ouvriers par jour, à compter du 4 octobre dernier jusqu'en décembre. Il y a cinq excellentes embarcations. Le dernier inventaire estimatif élève la Ga* brielle à une valeur de 800, 1 34 fr. Tilsit. Cette plantation ne possédait en esclaves, au mois d'août 1819, que 70 individus de toutjge et de tout sexe. Elle ne cultivait qu'une petite

\$24 HiliOIRBS SUR MA VIE, A HOU FILS. i«ao, quantité de mauvais cotoniers et des vivres. iSa3. LVxcessive humidité et les inondations pourrissaient les vivres annuellement. Elle ne pro« duisait à proprement parler rien. Je la visitai. Je discutai , à mon retour , en conseil, où j'appelai les meilleurs kabitans de la colonie , la question de savoir ce qu'il con^venait de faire de ce beau local. Le procèsverbal de cette séance remarquable existe dans le registre des comeils du gouyememeni : il est bon à consulter. U fut résolu d'y établir une sucrerie Normale. Je tournai dès-lors mes dispositions vers ce but. Je demandai sur-le-champ à M. Quesncl , de Rouen , de nous procurer un moulin à vapeur et je lui remis d'avance 20,000 fr. à-compte du prix. J'achetai assez bon marché l'habitation contiguê de M. Benoit Cavay, et doublant ainsi l'étendue du terrain , je le rendis digne de sa destination. Je renouvelai ce qui existait de digues; j'en achevai l'enceinte autour de ce vaste carré. Je le garantis enfin solidement des inondations futures. Un système de canaux fut tracé. On y a travaillé ces trois dernières années dans la belle saison. En voici la situation au moment présent.

The text on this page is estimated to be only 22.81% accurate

UYRE 6. (1820. — 1823.) 5a5 CANAUX DE L'HABITATION
BOYALIE DE TILSIT. Canal central. oisiO NATION. liONOUUIUR I /•
partie a.« 3.». 5.*, TOTAL. LAIOEUR. F»0FONDBVS. 450^00 1,160 00
58o 4)0 58o 590 00 5go 00 3,95o«oo 10^ 00 8 00 8 00 G 00 i-3o 0 80 1 3o
o 80 8 00 3o 00 OMIRTATIONi. n reste 35* à fouiller dans sa looffueur Ce
Canal, dans la partie cavëi, a be* soin d'être chargée de 3* dans sa long.'
En général tous ces canaux ne sont pas navigables. Ijcs plus avancés ont
besoin de 4 pdles de fouille. Il faut décharger tous les bords, de b vase qui j
a été amoncelée et qui les fatigue. J'y ai fait travailler cet hiver de 1 833 à
1833. Il faut làire toutes les digues intérieures. Les nègres loués i 3 francs
par jour, pour aider les nègres de l'habitation à creuser ces canaux , ont
coûté , Savoir : En 1820 10,743 182 1 . 4»3^7 18,073 fr« total. i8a3 3,oo3 ,
Deux anciens rwnxyiiis coffres tle dessédiement ont été remplacés par trois
neufs, qui ont coûté ensemble 6,644 francs.

5fkG ItfiMOIRES SUR MA VIE , A MON FILS. i8ao, Je renvoie à dire, au chapitre des bâtisses, 1833. ce qu'ont coûté celles de Tilsit, jusqu'à ce jour. J'avais soumis le projet de cette sucrerie nouvelle au Ministre. S. Exe. avait semblé l'accepter et me le conseiller. Dans la réflexion , elle craignit ensuite la dépense. Elle décida , après un an de silence, qu'il y fallait renoncer. Je me repentis d'avoir entrepris. Il y en avait pourtant alors trop de fait pour reculer. Le gouvernement ne saurait donner à cette propriété d'autre emploi utile, et son exemple comme son assistance me semblait nécessaire au canal de Torçjr, berceau infailible de la prospérité et de la richesse Guyanaïses. Si le gouvernement répugne à ces dépenses et à ces embarras, il ne lui reste d'autre parti à prendre que de vendre cette habitation. Je l'ai constamment déclaré. Pour moi, plein de ma première idée, je me ralentis sans me rebuter. Je n'y ai plus enfoncé de grosses sommes. Je me suis contenté d'entretenir petitement l'exécution des plans et principalement l'ouverture des canaux. On a continué de planter des cannes à sucre. J'avais malheureusement de mauvais régisseurs et une partie de leur travail a été perdu. Je suis convenu avec M. Ronmy, liabitant voisin , à qui le Roi avance un moulin à vapeur , qu'il roulerait nos cannes et qu'il en fabriquerait le sucre

UYRB 6. (i8ao. — i8a3.) 617 ^ le tafia , au tiers du produit pour lui , et aux i8ao, deux-tiers restans pour l'Etat; comme cependant ^g^s^ il y avait 2,400 toises ou quatre carrés de cannes déjà mûres, et que le moulin de M. Ronmy n'était pas encore monté , nous avons eu recours au moulin de M. Dejean , et j'ai eu le plaisir de voir nos cannes produire une douzaine de boucauds de sucre de première qualité. Le nombre de nègres s'est élevé àXibit, sous moi, de 70 à 117. J'avais osé imaginer d'engager à temps a5o nègres pour un prix convenu , sous condition de pleine liberté au bout de i3 ans de service, pendant lesquels ils formeraient deux compagnies de Pionniers , régulièrement organisées et soldées , pour les attacher à la culture. J'entendais essayer avec eux d'un régime particulier. Je m'étais figuré faire une chose également avantageuse à la France et aux colonies. Je ne me dissimulais pas que le gouvernement par luimême ne pourrait la tenter; mais je croyais que je le pourrais sous ma responsabilité, sauf à lui de me désavouer au besoin. Je me persuadai même qu'un peu de généreuse audace me serait pardonnée à cause de la pureté d'intention. Je m'aventurai jusqu'à charger la frégate la Zélée de ma commission. Il était clair que cette expédition ou me fe« rait honneur ou me perdrait. Cela dépendait des événemens. Il fallait qu'ils la favorisassent. Ib Font contrariée.

5a8 MEMOIRES SUR MA YIR , A MON FILS. i8ao. Je me
bercerai toute la vie du rêve qu'elle 1833. pouvait avoir les résultats les plus
prospères. En dernière analyse , il me semble que Tilsit peut
raisonnablement être soutenu dans le rôle étroit auquel je l'ai réduit.
L'atelier contient : 20 nègres de pelle. 30 nègres ou négresses de Houe. Il
serait insuffisant pour faire valoir ce vaste domaine dans toute son étendue.
Mais n'en cultivez en cannes à sucre que la moitié , ou l'ancienne habitation
de Tilsit , et consacrez à une bananerie et k une belle savane pour une
ménagerie , l'autre moitié ou l'ancienne habitation Cavai. Employez la
charrue et le sarcloir. Ne dé[^] tournez pas les nègres. Donnez votre
confiance à l'habile régisseur actuel , M. Prosper Thibault , que je regarde
comme une précieuse acquisition » à la suite surtout des mauvais
cultivateurs qui se sont succédés malgré moi , sur cet établissement pendant
trois ans. Finissez de fouiller ses canaux. Achevez les bâtimens. Ayez un
moulin à vapeur de force de huit chevaux : je n'eusse pas eu de repos que je
ne l'eusse obtenu. Soyez sûr. que vous ferez ensuite 350 à 400 milliers de
beau sucre par an, ci. i50 à iao,000 a50 barriques environ de mélasse, ci 50
à 55,000*[^] Ensemble i55 à 176,000[^]

LivEE 6. (i8ao. — 1823.) Sag Le Roi possédera ainsi une bonne habitation, 1810, pour laquelle je ne lui suppose , dans ces calculs, ,3^5, d'autres moyens d'exploitation que ceux qu'elle a : ce serait à mon avis une folie que de l'abandonner. Mais son utilité vraiment Royale et la plus digne de la considération du gouvernement, c'est qu'à sa conservation et à son activité tient le sort du canal de Torcy. Du reste , énonçons avec précision que : Le pont du Havre est fini ; La case du Régisseur y livrée et habitée; hes fondations de la sucrerie ^ commencées; Celles de la case à Bagasse , terminées ; L *approvisionnement des bois de grillage , complet; Celui des bois de construction , avancé ; Treize des ao cases à nègres, couvertes et les sept autres en état d'être montées. Véetat général des construction , qui sera inséré vers la fin de cet écrit , dira ce que celles deTilsit ont coûté. Quatre embarcations y sont attachées. L'inventaire estimatif de i8aa évalue cette habitation à 273,5i5 fr. Baduel. Baduel fut originellement destiné à cultiver des vivres pour la subsistance des n^^res du Roi. Il devint plus tard la pépimere des plantes

530 MÉMOIRES SUR MA VIE, A MON FILS. 1800, exotiques
à épices qu'on introduisait dans la colonie. Les premières souches de
girofliers, si abondants aujourd'hui, en sont sorties. Il en reste encore 350
pieds : ils forment avec 80 cafiers et 400 canelières la fortune de ce domaine.
Le sol est maigre, crayeux et stérile* Ce lieu n'est d'ailleurs recommandable
que par une fontaine d'excellente eau, la seule de pareille qualité qu'on
connaisse à Cayenne et dans les environs. Elle remplit, non loin de sa
source, un étang que j'y ai pratiqué pour les Goraniis venus de de nie de
Bourbon. Us avaient été déposés provisoirement dans un des fossés de ce
jardin. Je les transportai à l'étang en 1761. Ils'en trouva alors dix-huit de
grands et du frais en bonne quantité. Ils sont bien placés et réussissent.
Deux Carbets-hôpitaux pour des esclaves ont été élevés, par mon ordre, à
Baduel : l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Un officier de santé
y est attaché. Mon intention fut d'assurer aux ateliers du Roi les secours que
l'humanité et une économie éclairée sollicitait en leur faveur dans leurs
maladies graves. U s'est manifesté cet inconvénient qu'ils y séjournent trop
et qu'ils répugnent en même-temps à entrer dans ce foyer de souffrances et
de mort : mais n'en est-il pas de même des hospices des blancs?

Montjoly. V^{ie} achetée et fondée cette habitation pour les HARAS DU ROI. Je reconnus de bonne heure que, sans un semblable établissement et si je m'en remettais aux soins des habitants, la propagation des bonnes races de chevaux, dans la situation actuelle de la colonie, n'y réussirait pas. Les propriétaires cultivateurs n'y sont pas assez aisés pour y avoir de ces goûts et s'y livrer à de ces occupations de luxe. J'acquis donc, en mai 1810, l'habitation. J'y installai, trois mois après, les étalons et jumens venus du Sénégal; et, en octobre ou novembre 1810. LIVRE 6. (1810. — 1813.) 53 Les esclaves invalides sont réunis ici de pré* 1810, référence. Il y avait en mars 1823, savoir : 13 nègres, 5 négresses, 8 négrillons, 4 négrittes, 37 I^{ndes} "^^*" I^{ndes} invaUde». (41 négresses,) 65 Total. Cette habitation a été évaluée en 1811, à 56,907 fr.

53s MiMOÎRES SUR MA TIE , A MON FILS. 1^90» suivant, ceux que j'avais envoyé acheter en i8a5. Virginie. La propriété, avec ses nègres et bestiaux, représentait un capital de ii3,o88fr., comme je le marquai au ministre. Les taureaux et vaches ont peine à s'y substanter pendant la saison de la sécheresse. 11 en a péri sept têtes Tété dernier ; vingt faisaient le premier fonds de cette ménagerie, quand on Tacheta. Deux taureaux et une vache du Sénégal y ont été mis. Le croît y est de f ^ ^^" ^ ' 1 Total i3. (lo génisses.) J'avais résolu de partager ce troupeau eutro Tiisit et la ménagerie de Matoury , que j'ai rétablie depuis que le port de la Crique-FouUlée a été reconstruit et depuis qu'il facilite les communications avec l'île. Mais par réflexion , j'ai cru préférable de faire passer dernièrement , au nombre de lo têtes, le beau taureau d'Afrique, qui nous restait avec la vache de même origine et quelques autres vadies à Tiisit, où il y a de gras herbages. Ce bétail s'y restaurera. Ten ai pour garant l'exemple des habitations voisines. Le surplus de ce bétail sera envoyé i Matoury, dès que les avenues du pont auront été rendues praticables. Deux taureaux d'Afrique , placés d'abord k Baduel , et parmi lesquels il y en a un superbe, ont recommencé, avec 17 autres têtes.

uvRE 6. (i8ao. — 1823.) 533 le noyau de cette ménagerie de Matoury. Mon i^ao , dessein était de ne conserver près de la ville , ,8a3. que quelques vaches laitières. I..es pâturages y sont arides pendant la sécheresse et maigres toute Tannée. Le voisinage de la ville , malgré les gardiens , expose aussi à des plaintes continuelles sur les ravages que ces animaux causent en s'échappant de côté et d'autre. Montjoly a aussi de plus : 9 brebis , a béliers y II ensemble. 7 fruits mâles et femelles, 18 total d'espèces choisies, dont 7 têtes sont venues d'Afrique. 6 dito de Marie-Galante. J^es produits ont été réservés à la reproduction par les naissances et les croisemens. Mon dessein était d'en répandre les mâles dans les troupeaux des habitans. Avant que nous fussions eu possession de Mont-Joly, nous avions pourvu, durant deux ans , aux fourrages des chevaux du train , moyennant un mardié à 3 francs par monture. Nous en avons 16, ce qui donne 17,520 fr. par an. Mont-Joly y suffît depuis septembre dernier par ses récoltes et y suffira constamment ; d'où résulte l'épargne de cette dépense.

The text on this page is estimated to be only 26.16% accurate

3 sont pleines iO { î du Sëni¹ , ^ Jumens[^] dont] et 5 près de
mettre bas. tnie. 534 MEMOIRES SUR MA VIE, A MON FILS. 1830 ,
Quant au haras , il se compose aujourd'hui de !7 de Virginie y I du Sën¹ » 3
du Pani[^] -J 3 poulains» \ ^^ a[^] t ' jument de Virginie 'I 1 pouUche , J né* de
j ^ ^ .^^ ^^ ^^ ^ 3 taureaux , 1 è boase» jeunes» de Bfadagascar, dé[^] 3
Taches » | poses en ce lieu , ces jours derniers , pour les adimater avec soin.
Je les aurais, dans un ou deux mois, réunis à la ménagerie de Tilsit, où
réussbsent des taureaux du Sénégal. Il y a 40 nègres dans latelier, sans y
compter 4 négrillons à la mamelle et la famille du commandeur. Un
palefrenier blanc, détaché du bataillon, est à la tête des écuries. L'inventaire
estimatif de 1 82a a évalué Mont« Joly à 160,394 fr. Je m'applaudissais ,
sous tous les points de vue , d'avoir créé cet établissement intéressant. Il
assurait à la Guyanne une belle race de chevaux. Il ne faut pas se dissimuler
qu'il ouvre aussi la porte à de nombreux et faciles abus. Six mois do
négligence peuvent le ruiner. Mais , avec une surveillance attentive, qui
tournera en un agréable amusement , ce lieu rendra le bien que j'en ai
espéré.

LIVRE G. (1800. — 1803.) 535 Je désirais vivement introduire aussi dans le 1820, pays la propagation des mulets ; ils ne sont pas ³⁵ moins nécessaires à la culture qu'aux manufactures. On les verse du dehors et on les vend à chers deniers. Je fus trompé, en 1800, dans Tachât de 7 baudets , qu'on me vendit pour des baudets étalons de la Plata et qui étaient bistournés. Je donnai mission à la Zélée d'en aller chercher à Mascate. Elle partit le 1^{er} octobre 1801 et fut de retour à Cayenne le 25 février 1803, amenant 8 baudets, 9 ânesses,) Je plaçai deux baudets et toutes les ânesses dans les établissemens du Roi à Mont-Joly[^] Tilsit[^] la Gabrielle et Matoury. Je distribuai 14 baudets à des habitans propriétaires-cultivateurs, qui me parurent en situation d'en propager la race dans les quartiers de Remire 9 du Tour-de-Vile[^] de Rovra[^] de Tonnegrande , du Montsinéri , de Macouria et de Kourou. Je projetai de faire venir ultérieurement 60 grandes jumens d'origine Andalouse, de BuenosAyres. Tant que la colonie ne possédera que le peu de jumens de petite espèce qui y sont, le service que j'ai voulu lui rendre , courra risque de tourner à pure perte. En somme j il a été introduit à la Guyanne,

iSlOy à iSi3. 536 MEMOIRES SDR Uk VIR, A MON FILS. en
 dix fois différentes , pendant la durée de mon gouvernement, savoir : • 1 • r
 { n 1 i 1 1 T Nombre de l'été. 13 i6 7 99 33 9 e 8 10 Totaux par espèce». 3S
 siwiBA. 106 4a 6 i8 Chantiers du Roi , À i Or a pu. Ces chantiers
 d'exploitation de bois de construction languissaient à Nancibo , sur les
 bords de la rivière de la Comté, entièrement épuisés. D'autres causes encore
 en tarissaient les produits pour l'Etat Je chargeai une commission spéciale
 d'aller reconnaître la rivière de Torapu et ses rivages. C'est là que j'ordonnai
 ensuite la transplantation de Tatelier Royal de Nancibo. La première année
 fut presque perdue en travaux de nouvelle installation. On en recueillit les
 fruits en 1811. Ce chantier est en plein rapport. Son produit annuel peut
 s'estimer pauvrement à 48000 fr. Il l'a rendu, année commune, dans ces
 derniers temps , que 30,000 fr. Mais il faut remarquer que 1819 et 1820 ont
 été dissipés en déboisements et emménagements;

uvRB 6. (182a. — i8a3.) 537 Son T^hisseur, le contre-maître de marine, le i^o, sieur Breton , le conduit à merreilles : c'est jus- ,8a5. qu'à présent , le meilleur chef que nous ayons eu. Je lui ai donné, dans son vérificateur des tâches, un excellent second , le sieur Clairon, parvenu au terme de sa libération comme grenadier du bataillon. Cet établissement des chantiers n'a jamais été plus florissant. On compte : 10 n^h;r6s employés aux transports des bois , a4 écarisseurs, scieurs de long et manouvriers, 4 ouvriers détachés à la Mana , 9 n^hers, 7 enfuis. 54 individus , qui sont en général des nègres de choix, pour lesquels on a toujours usé de ménagemens et de iaveurs. Ils fournissent les meilleurs guides pour la guerre des bois, contre les nègres Marrons. Sept d'entr'eux sont décorés de la Médaille, la première des distinctions, après celle de Xaffranchissement. Outre les rations qui leur sont fournies eu nature, du magasin du Roi, leurs cultures 11e les laissent manquer ni de manioc, ni de bananes, ni d'ignames. Le chantier de l'Orapu a été estimé , en 1822 , €!•••«•••• 1 19,100 fr.

Briqueterie de Mapéribo. Une petite briqueterie sise sur la' rive gauche de la crique de Racamont ou du canal de lu Gabrielle , était inaccessible faute dTeau pour naviguer, pendant les plus beaux mois de Tannée. Des marins de Féquipage de la Loire, que j'envoyai, en octobre 1819, y chercher des briques^ en revinrent tous pris de fièvres, et deux en moururent Je résolus àfi transporter en lieu plus favorable une manufacture dont nous éprouvions, chaque jour de Tannée le besoin, et j'arrêtai de l'établir sur une plus grande échelle. Mapéribo fut choisi , à 3 ou 4 lieues de la rivière de Mont-Sineri , abordable à des embarcations de 10 à la pieds de tirant d'eau. L'ai^ile y est d'une qualité admirable. Une superbe sécherie , dont la charpente toute faite et provenant des Portugais , était déposée au chantier des constructions de la marine, y a été levée. La case du r^isseur y a été transportée de l'ancienne briqueterie de la Gabrielle. Le local recevra rétablissement de deux fours : l'un fait son service depuis plus de deux ans ; mais le toit pour lequel on avait essayé de la méthode de Philibert-Delorme , s'est effondré et n'est que provisoirement remplacé. Le second four est resté en projet. Le premier même a besoin de répa

LIVRE 6. (i8ao. — i8a3.) 539 rations essentielles. Néanmoins il fournissait jus- iSio, qu'à 5o milliers de briques par mois. Les deux ^g^^ fours étaient calculés pour en donner ensemble au moins 1200 milliers par an, en tenant compte des chaumages accidentels auxquels ces sortes de manufactures sont sujettes. Ce nombre s'accroîtrait considérablement, si on y appliquait un moulin à pétrir la terre ^ qui est d'un mécanisme fort simple et dont j'étais d'accord, avec M. Touniié , qu'il s'occuperait à mon premier avis. Lé toit aurait été remonté si nous n'avions manqué de fer. Cette briqueterie était nécessaire. Elle prospérait déjà , avant que je quittasse l'administration , et n'avait plus besoin que de quelques améliorations faciles. Son atelier était composé de 3 Chinois de l'expédition Philibert : il y en avait 4; 'un est mort ; 9 Midgaches envoyés de Bourbon à cette colonie par M. Milius ; If nègres \ 9 négresses \ I négrillon \ 33 individus. 11 y a trois bonnes embarcations. L'inventaire estimatif de 1822 évalue cette briqueterie à« « io6,i4C fr.

54o llâHOlRB» SUR MA TIE, A MON FILS. *^J® » Ménageries . i8a3. Le croit constitue tout le produit des mena*geries : elles rendent d'ordinaire dix pour cent« Passons-les en revue : Ménagerie de Lévis. — Elle paraît appartenir à la famille de Lévis^ à laquelle la possession en a été ravie pendant la révolution. Je Tai expliqué au Minîstare dans ma lettre du i8 mai i8aa« Les héritiers la revendiquent en vertu de la loi du 5 décembre i8i4 Une formalité doit précéder l'application de cette loi à la Guyanne , c'est que le Ministre y en ait auparavant formellement ordonné la publication. Tant qu'dle n'y a pas eu lieu , il nous est interdit de nous permettre, sous nul prétexte , d'y exécuter aucune nouvelle loi. Cette ménagerie est tenue à Cheptel. L'inventaire estimatif de 182a, porte sa valeur à f 3,a5o fr. Ménagerie de Santé. — Cette ménagerie est à Sinamary. Il y avait i36 têtes en 1820. Elle a été affaible depuis de ao têtes pour fonder celle de Passoura; 19 d.® fournies à Laussadeiphie ; II d.® envoyées à Cayenne, pour y être employées au labourage. 5o total. Elle ne possède plus que 90 têtes. Elle est estimée 7,860 fr.

uvRi 6. (1820. — i8a3.) 541 Ménagerie de Passoura. — Celteu paraissant iSao,* singulièrement propre à une nfénagerie , j'y trans-^^^ portai du bétail de la Maison de Santé. Joignons à ce bétail de Passoura celui de Laussadelphie^ qui en est voisin^ et nous y compterons: 3i têtes, I étalon, . du Para. I jument, Elle est estimée 5,194 ^* Ménagerie de Baioaii ou Barhupi. — Elle doit son origine à Fenvie que j'avais de propager dans ce pays les chevaux en pleine liberté, comme ils ont été propagés dans les campagnes de Buenos-Ayres et du Paraguay. On m'assura que cette partie du quartier de Macouria y était éminemment propre et je la fis visiter. J'y jetai d'abord une vingtaine de jumens, avec un baudet et plus tard un étalon. Il n'a survécu que l'étalon et 5 jumens qui étaient pleines et dont 4 ont avorté par défaut de soins. J'y jetai ensuite. D'abord 45 têtes de bétail, qui me furent cédées à un prix assez raisonnable en paiement d'une créance sur M. Mille ; Ensuite 6 génisses , acceptées par arrangement, en acquittement d'une taxe d'affranchissement. L'estimation de Matouti est montée, à la fin de i8aa, à 8,i36 fr.

54a MEMOIRES SUR MA. VI£ , MON FILS. i83o, Ménageries de Sinatnari. — Ces ménageries i8a3 ^^^ très-loin cle*Cayenne. On en reçoit rare* ment des rapports. Le local n*y est pas propre à élever des chevaux. Cette considération fut principalement celle qui me détermina à fonder la ménagerie de Matouti. S'il est possible que, nulle part dans ce pays , la production des chevaux et des mulets à l'abandon , en plein air réussisse , ce sera de préférence dans ces campagnes de Macouria. Taurais désiré avoir de bonnes souches k y répandre , au risque d'en perdre plusieurs par Tacclimatement Ces sortes d'entreprises n'ont de succès qu'à la longue et à force de bazarder. Je ne m'étais pas dissimulé qu'à une si grande distance les ménageries ^au-dessous du vent avaient besoin d'être surveillées. Des nègres pasteurs ne méritent point de confiance. Je crus la bien placer en nommant pour leur régisseur le sieur Négrier, ancien aspirant de marine, retiré à Kourou. Je sais qu'il touchait exa.ctement le traitement que je lui assignai. C'est à-peu-près tout ce qui m'en était connu. En un mot, ces établissemens allaient mal. Ménageries de Baduel y Montjoli y Tilsii et Maiouri. — Je réunis ces quatre ménageries en un seul article : j'avais décidé d'en réunir ainsi la presque totalité des têtes à Matouri. Tai parlé séparément de chacune d'elles en parlant des habitations entre lesquelles elU» étaient divisées.

The text on this page is estimated to be only 29.76% accurate

ixvAE 6. (i8ao. — i8a3.) 543 En un mot, il y en avait; i8aO| 28 têtes à Montjoli, dont 10 avaient passé à Tilsit, et les autres à Matouri; 54 têtes à Baduel, qui avaient été réduites à 30 par les translations faites à Matouri, et je me proposais de continuer ces translations jusqu'à ce qu'il ne restât plus que 10 vaches et 1 taureau : les pâturages de Baduel ne comportent que ce nombre. 8a têtes subsistaient, au commencement de 1813, cette nouvelle distribution. Terminons cet article des finances par quelques aperçus relatifs à la période de mon gouvernement. Le tableau des recettes et des dépenses des deniers du Roi comprend, en informant aux divisions ordinaires des comptabilités, 4 jours de juillet 1819, qui appartenaient à mon prédécesseur. Bestant en caisse au 1^{er} juillet 1819, 566,187^{fr} 49^c. Reçus des envois des espèces du trésor royal de contributions coloniales et de revenus domaniaux depuis le 1^{er} juillet 1819 jusqu'au 31 décembre 1822, 3,758,176^{fr} 14 Ensemble 4,324,363^{fr} 63 « Dépenses au compte du trésor de la colonie; durant le même espace de temps 4,129,693^{fr} 07 Restant des deniers du Roi en caisse au 12 mars 1823, 194,669^{fr} 56^c

The text on this page is estimated to be only 19.39% accurate

544 MEMOIRES SUR MA. VIE, A MON FILS. i8ao, Là ne sont pas comprises les dépenses en i8a3 vivres et approvisionnemens envoyés de France y qui s'élèvent à , Savoir : YÎTret 47^>094'#88« ApproTisionnement 5^,8i5 60 Total •••. 996^910" 4^* Ajoutons : • La caisse des libertés ou affranchissemens , dont il ëUit compte sëparëment et qai Remployait en dépenses d'intérêt pnrement local : elle a rendu en 18191 i8ao^ i8ai| 183a et janTÎer 1833, ci 761 377' 4^* Il en a été dépensé a4y5i5 81 Reste en caisse « . • . 5i,86i' 58* Elle a été réanie^ le ^4 janTÎer i8a3, au trésor colonial du Roi, section des droits domaniaux, et elle est comprise dans Ven caisse actuel. 9.* La caisse de la Curatelle , qui n'est qu'un dépôt dont les deniers appartiennent aux absens et dont la recette s'élèf e 4 i44»4^9' ^* \9l dépense k t 96^726 77 Reste en caisse . • • 47>70^' 8a« L'en caisse da trésor da Roi comme ci-dessns i94>770 ^ 3.* La caisse des invalides et des gens de mer 78,266 16 Total réel de IVit caisse da la mars 1828 , ci 320,739' 64*

The text on this page is estimated to be only 19.35% accurate

uvRE 6. (i8ao. — i8i3.) 545 Présentons maintenant la situation des fonds 1810 , spÉaArx dont l'emploi m'a été confié : ils font ^^^^ partie sans doute des sommes des recettes et DÉPENSES DU trésor ; mais j'en dois un compte particulier. i.^ Crédit extraordinaire, en 1810, de. . . . 500,000fr. Ils furent distribués comme il suit : 1 .• ExpLOBATioN , 119^91' 5ia« Commission d'exploration : \ En France 11,098" 67* A Cajenne 86,595 68 Ensemble ^ifioi^ 35« CAt^s de la Mana, triTanz et paquebot 81^175^ 65«/ A employer encore 2.* Atelibi Hon ia5,000^ oo« Nègres achetés k diTers, ci 35,38if ga» De V Aurore , (Lesage et Franconie.) 74f8^ 49 Ensemble. ••• — — . _ 110,111' 4'* N. B. Ces nègres ont coûté i30,000'» mais 58,857' 36« étaient payés par compensation en i8ig. 3.* Achats d'Aviu/.vx 60,000' oo« 1 Animaux achetés. . . . ' 118,870' oo« 611' aa« 14,788 59 ...60,000' oo«I ...57,611 93 j 2,388 08 À reporter *7,798' 96*

The text on this page is estimated to be only 12.37% accurate

Em ploi. 5/iG UiHOIBES 8UB MA. VIE, A MON FILS. Report
>7>798' 9^* DÊFaicHcuM Amkaicaihs {sei* tiers) 58,ii8f 88« I AiWuseat ,
qui a à^ ltr« pay^ \ ftrUMiaittra, ei.i3y39sr77 1 AlaGv»««>«mir: Us.oaS
T^1 Perto...!.. k^tok (' ^ llatM«l...i9,6gBr94 j RetUni 4 employer.. ao^ogS
i3 5.« MouLias A TArevm four sucRt , 4 ttire tl*aTancc k deux babiunt, qai
cleTaieni la rembourter le i.«' ayri1 1824, el poar laquelle il aTail été d'abord
ealcalë qu'il suffiailde... 66,000' oo« Mais dont le prix réel s'eit ëlevë ,a?ec
les acceftoires , â aa excédant de 4 ■^77i9' o8« MOULIRS A TAPEUR
97,870 90 ToU1 43^,589' 98* Reste disponible 67,410 o^ Total Ae^ fonds
spéciaux .♦♦♦ » 5oo,ooo' Sur ce resuntde 67,410' ov Le Ministre a réserré en
France pour faire retour au trésor royal 71 ,388 88 11 dcTait rerenir 4 la
colonie. • . . 3,978^ 88'

The text on this page is estimated to be only 20.93% accurate

LivBR 6. (1820. — i8a3.) 547 a.^ CbAdit spiciAL podr les
constudctioiis]>ES CASERNES, ci • . 300,000 fr. Casernes , yiôpital
ftlilUaire , Débarcadaîre , Sdclerie de la Gabrielle. Les cinq premiers
ouvrages dari ci-après section i .'• « constructions nouvelles , montreront
qu*il a ëld cmplov d sur ces 300>000' oo« la somme de i€2|8i5' 19 Il en
reste par consëqueni de disponibles, ci. i37»i84" 71* AaT. 9. —
APPROVISIONNEMENS. "'~ ' ~ ' Les seuls approvisionneinens , dont il
soit ici question , sont ceux des bois i>r consTRUcnoir , ArfBovisioifif»i
qui se font sur les lieux, tandis que ceux du MAGASIN GÉRihIAL sout
cnvoyés cliaque année de France. J'ai ranimé le commerce des bois. Il avait
cessé d'exister par des circonstances particulières. Il est maintenant dans
une extrême activité. I^ gouvernement a fait marché pour d'assez grandes
entreprises : elles sont en pleine exécution Voici Xétat des bois , qui sont
maintenant en magasin pour les constructions : MBNS. DESTINATION.
NOMBAB de pièces del)ois. lif LONOOBOB ensemble. VALEUR. Xt^
combles des casernes 2.« qualité.. Débarfiadaire. . . , . , ii5 40, i56 o,i65
o,aio 0,165 81686 3,998 00 i,i63 10 6,578' i419,531 08 11,114 a6 , 1
TOTA0I 65i 5,388 06 48,114' 4«j

548 MiMOIRFS SUR MA VIE, A MOU FILS. i8ao, Il est un autre article d'approvisionnement à 1895. ^^^ ^^^ ^^ lieux, qui est susceptible d'une épargne considérable : c'est celui de la farine de Manioc , dont les rationnaires du Roi consomment annuellement pour plus de 60 mille francs, et quoique beaucoup de ces rationnaires, tels que les chasseurs et les hommes du train eussent été mis cette année au pain de froment, comme le soldat , il ne devait pas se dépenser encore moins de SoyOOO fr. àe farine de Manioc. A mon arrivée , nous en achetions la quantité à-peu-près entière. Tai tant tourmenté , que la culture en a été fort étendue à la Gabrielle. Elle y était , Tannée de mon rappel , de 70 carrés. Mais il serait impérieusement besoin d'un moulin à grager semblable à ceux avec lesquels on grage en France la betteraife pour la fabrication du sucre. Je l'avais demandé et redemandé au Ministre. Je courais , depuis deux ou trois ans , après cette économie. Il n'y en a, ce me semble , ni de plus aisée, ni de mieux entendue. ÂAT. 10. — POPULATION. porvLATioif. Dressons-en le tableau ahiiuel depuis 1819.

The text on this page is estimated to be only 20.75% accurate

UYRE 6. (iSao. — i8a3.) 549 ^ 1819. 1890^ 25l. ini. un. 5i5.
3«o. a33. Hommes Femmes BLANCS. . . . Enfans. Totaux. . . 446. 465.
a85. a479891,004. 997i,o48. /Hommes. ... r*i7itfc ^ 1 Femmes. ... GENS D.
cou. Enfans LBUB,LU1ESJ 456. 704. 538. 639. g: 499\ Totaux... .,698.
1,733. 1,630. 1,852. Hommes. Femmes. . . . ESCLAVES.. £S^-i^: 5,.59.
3,091. 8994>>o3. 3,781. 1,010. 4.94»4,019. a,8io. 1,193. 5M^. 4,14^.
3,154. 1,006. Totaux... /Hommes. 13^369. i3,i53. «^,964. 13,549. 227.
a3i. a45. Femmes INDIENS. .. Enfuu ,.... TOTAVX 703. . TOTAir X.
COMPABA1 SON p/m PoPOLATIOH TOTALE 1810. i6,o56. iSSO.
15,890. 18SI. i5,38i. ion. i6^4g703. Ihoius. 17,152.

550 M[^]OIRES SUR B^fA VIR , A MON FIM. J iHio» La source importante de |K>pulatioti coloniale , i8a3. ^{^^^ ^^} noirs, est tarie par Tabolition de la traite. Rassurons-nous, k cette réflexion très-juste, qu'avec un bon et paternel régime , la population noire multipliera par elle-même dans une progression rapide. Suivant le tableau qui précède, elle aurait augmenté de 1819 à iSaa, pour les esclaves , de près de aoo âmes. Le recensement de i8aa fut fait, il est vrai, avec une exactitude plus qu'ordinaire. Il y avait eu d'ailleurs, et Ton n'en peut douter, plusieurs introductions frauduleuses de nègres de traite. Aussi , je crois que , malgré le redoublement de soins , ce dernier dénombrement est encore resté au-dessous de la réalité , tant les habitans font d'efforts pour échapper à ces sortes de vérifications. J'estime enfin {^population des esclai^es de plus de 1 5,000 âmes. Quant à la population blanche y des projets nombreux tendant à l'augmenter, ont occupé sérieusement le gouvernement en 1818 , 18 19, i8ao et i8ai : trois seuls ont été suivisd'efiets, celui des Chinois , celui de Passoura et celui de la Mana. I.* Chinois. Le Ministre confia à M. le capitaine de vaisseau Philibert, en 1818, une expédition dans l'Inde , pour en transporter des Chinois à la Gtiyanne. L'expédition » touclia , en passant , au

UVRK 6. (i8ao. — i8a3.) 55 1 mois de février 1819, à Cayenne et y déposa un i8ao , ingénieur des ponts et chaussées chargé de leur ,9,5, préparer un local. Après des recherches faites sous les yeux même de M. Philibert, il fut arrêté que ces Chinois, k leur arrivée, seraient installés sur les rives du grand et du petit Rawana, dans le quartier de Raw. On en était là, quand je débarquai à Cayenne. Je pressai plusieurs fois l'ingénieur de s'occuper des préparatifs. Il s'en occupa en septembre 1819. Ces préparatifs furent retardés et traversés par mille difficultés. Mes excitations étaient vaines. Cependant, au mois de mars 1810, il fut porté sur les lieux un atelier de nègres à loyer. Les incommodités du séjour et Fénormité de l'entreprise étaient telles qu'ils désertèrent et se dissipèrent en fort peu de temps. Il demeura démontré qu'il serait impossible que cet emplacement fût prêt Non loin de li et sur les bords de la rivière de Kaw se trouvait une jolie habitation appelée YHeimitage , et plantée en rocou , cafés , girofles, appartenante à un M. Càmpardon, retiré en France. Elle était à vendre. Il y avait des bâtimens et des plantations. Je la fis acheter et je donnai aussitôt à l'entreprise la construction de 3o cases nécessaires pour Ic^er 100 à aoo Chinois. Yingt-sept seulement mouillèrent en rade de Cayenne, le 9 août suivant, à bord du Rhône ^ commandé par le capitaine de fr^ate Elie.

55a MÉMOIRES SUR MA VIE, A MOJ FILS. i8ao, li exbtait des engagements synallagmatiques t8a3. entr*eux et le commandant Français. Je m'y conformai avec wie précision scrupuleuse. Je les installai à Vffermiiage , où il y avait seize cases de pleinement achevées. C'était plus qu'ils n'en avaient besoin. Je leur donnai M. Pastoret^ habitant mûr et expérimenté , pour leur patron. Ils furent amplement pourvus de tout et nommément de vivres. Us mangèrent à plusieurs reprises, en 1 5 et en lo jours, les provisions d'un mois : ils les enlevaient violemment. Dans une de ces émeutes , leur capitaine Tem|)eton , essayant de les rappeler à l'ordre, reçut de Fuii d'eux un si rude coup de tête , qu'il fut atterré et mourut au bout de cinq ou six jours. Ni menaces, ni caresses n'étaient capable de les engager au travail. Les graines, soit de ris, soit de légumes qui leur furent distribuées , ne furent point semées. J'imaginai de leur en imposer par la crainte, à l'aspect d'un sous-ofBcier et d'un détachement de gendarmes. Ils prêtèrent quelques minutes à cette troupe une obéissance passive , puis retombèrent promptement dans leur indolence et leur oisiveté. Manger, boire ^ dormir et croupir dans la misère, rien ne pouvait les tirer de là. Ils n'écoutaient même pas un officier de santé , et des négresses, que j'avais mis au milieu d'eux pour les délivrer de leur vermine et de leurs J]laies. Enfin, après quatorze mois de patience et

The text on this page is estimated to be only 29.00% accurate

LIVRE 6. (1840. — 1843.) 553 d'essais , en août 1841 , je fis revenir tous ces 1840, vauriens à Cayenne. 1833. Us n'étaient plus que 17, sur lesquels encore il en mourut 4. Us étaient distribués, quand je quittai la colonie , comme il suit : 4 à l'imprimerie , 3 à la briqueterie , 8 au jardin des plantes , à Cayenne , 4 au train d'artillerie. 15 total. Je leur fixai pour traitement , savoir : Un habillement. 68^{fr} 38^c* Une ration journalière de vivres , comme elle leur avait été promise y 4 fr. 67 c. , faisant pour l'année. • 44 54 Deniers de poche y 4 30 c. , idem. 109 50 Total par an • 111 1% Multiplié par 415 Ensemble, pour tous. . . 6,336^{fr} 30^c* Malades, ils seraient reçus à l'hôpital sous retenue de leurs vivres et de 15 centimes par jour. En l'année suivante , on en tirera quelque parti. L'établissement des Chinois à Raw , depuis ses commencemens en 1819 jusqu'à sa fin, en 1841, avait coûté 45,841^{fr} 06^c* IL avait été fait un fonds de 4^{fr} 9377 fr. pour cet objet.

554 HjbCOIRES SUR MA VIE, K MON FILS. 1090 , i8a3. 2,*
 Passoura ou Laussadelphie. J'avais observé de près pendant mon séjour i la
 Louisianne, ces setilers, ces défricheurs ^ qui, au nord de rAmérique, sont
 comme les troupes légères de la civilisation , en avant d'elle de 5o à 60
 lieues dans les immenses forêts du NouveauMonde , qui y font métier de
 commencer de grands défrichemens pour les revendre , à des cultivateurs
 déterminés à y fonder des établissemens stables. J'imaginai qu'ils seraient
 de bons modèles à offrir aux Français dans les bois de la Guyanne. Je
 souhaitai avoir six à douze familles de cette espèce , composées chacune
 d'un père de famille, de la mère et de trois à quatre enfans : le Ministre de la
 marine m'autorisa à m'adresser en son nom à MM. notre Ministre
 plénipotentiaire (Hyde-de-NewilleJ, et notre consul général (Petry) aux
 Etats-Unis. Je leur écrivis de Paris en mai 1819. Le Ministre de la marine
 m'appuya lui-même directement auprès d'eux. Texpliquai formellement qu'il
 me fallait des FAMILLES et des ðaimilles de laboureurs, am^iCAN
 SBTTLERS* Le consul général M. Petry y mit d'abord un appareil foit
 éloigné de mes vues. Il consulta tous les consuk Français d'un bout à l'autre
 de la confédération. Je m'aperçus qu'il n'avait nul

LIVRE 6. (18ao. — 18a3.) 555 lement saisi ma pensée. Tentrai dans de nou- tSao , velles et amples explications. ig,5. Cependant notre vice-consul à Norfolk, M. Buchet-Martigny, à l'instigation du consul général à Washington, M. Petry engagea 4 1 individus, formant ii familles, et mêles expédia, le 216 septembre 18ai ^ par le brick américain VOnljr Daughter. Mais, au moment d'embarquer, plusieurs reculèrent. Il en mourut en route. Bref, le 18 novembre suivant, il en débarqua sur la rive droite du Passoura , ao de sept différentes familles. Gnq ou six d'entr'eux étaient des chefii, en âge et en état de travailler. Je moccupai de tenir toutes les promesses qui leur avaient été faites au nom du Roi. Je commandai de bâtir, sur un plan régulier, six cases dans un terrain choisi long-temps d'avance à ce dessein. Les immigrans s'y logèrent , et enchantés de mon accueil, donnèrent eux-mêmes à ce lieu le nom de Laussaxielphie. Le directeur de l'intérieur et du domaine , M. de Lagotellerie , alla les y recevoir et les y installer. Je livrai i3 têtes des ménageries du Roi , tant pour le labour que pour le nourrissage. Je donnai trois différentes charrues. Je réglai , sur le pied Anglais, toutes les rations à fournir, pendant un an. Mais je ne tardai pas à connaître que nous placions mal nos bienfaits. Ce n'est pas des ravages du climat que je me serais plaint. Us en

556 MiMontES sub ma tib, a mon fils. 1890 « 80u£Grirent peu ;
et s'ils se fussent moins livrés 1833. à la paresse et à Tennui, ils en auraient
encore moins souffert : ils vivaient dans Foisiveté. Je les stimulai en vain.
Mais aussi qudles gens! un pr^osi des douanes^ un préire catholique dé^
/roqué et mariée un boucher^ mk mauvais charpeniier. les trois garçons les
plus vigoureux n'ont jamais voulu gratter la terre. Us n'ont cessé de
murmurer ouvertement et de complotter leur évasion clandestine , parce que
j'avais fini par leur signifier que, les envisageant comme des engagés, ils
n'obtiendraient pas de moi leurs congés. Ce tas de fainéans était composé
d'Irlandais ramassés sur les quais de Norfolck. Trois hommes y une femme
et un enfant moururent dans les cinq premiers mois. La mort d'un père de
famille entraînait la perte de la famille entière ; car les enfans étaient la
plupart en très-bas âge. Des commissaires allèrent plusieurs fois, par mon
ordre , les visiter. Je plaçai même à poste fixe, au milieu d'eux, un sous-
officier de confiance pour les contenir et les obliger à travailler. L'année
touchait à son terme et il était impossible de ne pas continuer à les nourrir,
parce qu'ils ne s'étaient formé par eux-mêmes aucune ressource. Les KeUi^
avec le père et la mère, étaient au nombre de six et la mère en était l'âme.
Us valaient, et sur-tout la mère, mieux que les autres. C'était une véritable
paysanne. Le vieux

uvRE 6. (1820. — i8a3.) 557 mari a été le seul qui ait manié la charrue. Les ' l^* autres mangèrent par gourmandise trois têtes du >

558 MiMoiaES sub mi vie, ▲ mon fils. iteo , servir à Tutililé de la colonie et k Textension , soit iSaS. ^^ ^ population , soit de sa culture. Le caporal Gabet, que j'avais envoyé dans les derniers temps aux laboureurs Irlandais pour les fûre travailler et les contenir , est resté jusqu'à présent sur les lieux. Il m'a offert de s'y établir avec de ses camarades libérés et d'y faire ce que des étrangers D*y ont pas feiit. Je l'aimerais incomparablement mieux. Tai saisi cette ouvertnre. J'ai écouté les propositions de neuf soldats du bataillon , ses camarades libérés. Les plus intintes d'entr'eux s'associant de deux en deux, tous y sans contracter formellement de mutuels liens, cultiveront de concert le même espace de terrain , sauf à obtenir ultérieurement chacun , quand une fois ils auront acquis pleine connaissance de la chose, une concession particulière d'une vingtaine ou plus de carrés de terre. Ils auront cependant en commun des instrumens aratoires , des bestiaux , des embarcations. Une ration journalière leur sera fournie pendant un an. Il leur a été signifié qu'on les verrait avec plaisir se marier convenablement. De l'humeur dont est ordinairement le soldat, je n'oserai répondre des suites de cette entreprise. Elle se présente à plusieurs égards sous de propices augures. J'ai même eu le temps d'en recevoir un premier rapport satisfaisant. Ils ont entouré de barrières et défriché des terres ra]>prochées de leurs maisons. Us labourent , ils plan

uvRB 6. (i8ao. — i8a3.) SSg tentj ils soignent l>eaucoup le bétail. L'aspect du 1890 » lieu change et respire Tactivité. Savoi s'ils per-13^^ sevreront. On pourra en juger dans trois mois. Alors , ou bien on les gardera , ou , s'ils ne remplissent pas l'attente du gouvernement, ils seront renvoyés en France un peu plus tard seulement que les autres soldats libérés. 3 ^ La Mana. Quand je fus nommé au gouvernement de la Guyanne y le ministère de la marine était extrêmement occupé de projets tendant à accroître la population , la force , les productions et l'importance de cette colonie* Il me les donna à examiner et à lui en dire mon opinion dans les premiers mois de mon séjour à Cayenne. Des hommes de couleur libres provenant des Etats-Unis f des Chinois ^ des Malais ^ des engagés soit Africains soit Européens ^ des blancs des Canaries y tout le monde avait ses vues sur lesquelles j'eus à m'escrimer. Mais, de ces songes-creux, le ministre Portai me mit en relation, à mon passage à Paris, avec le plus accrédité auprès de lui , M. Catineau-Laroche : celui-ci paraissait avoir sa confiance. Il lui brochait des plans. Je fus chargé , à mon départ , de découvrir , dans l'intérieur de la Gujranne, iles terres pro^ près à recevoir un grand établissement de cultivateurs tirés de France.

560 MiMOIRES SUR MA VIE , A MON FILS. j89o, Portant mes
r^rds autour de moi, ils se i8aS. fixèrent à la Mana. Cette rivière arrose un
vaste pays, vers Foccident, confinant avec Surinam, dont il n*est séparé que
par le Maroni. Les terres y sont très-boisées. Nul établissement n'y existait
encore. Le sol vierge nous était inconnu. Nous y distinguons seulement un
plateau immense, dont Fabord même n'était pas inaccessible, mais pourtant
était au-dessus de mes forces. Trois reconnaissances nécessairement
incomplètes s'y succédèrent, par mes ordres, en septembre, octobre et
novembre 1819. Je ne manquai pas, le 18 avril suivant , d'en rendre compte
au Ministre. Cependant M. Catineau lui remettait au même moment un
trcUté de colonisation de la Gujrannc en 218a pages in-folio. Il n'y était pas
question de moins que d'y verser ga mille âmes en 10 ans, à raison de
10,000 par an, lesquelles y auraient élevé la population totale à aoo mille au
bout de ce terme et jouiraient alors d'un revenu de plus de aoo millions de
livres en coton ou de i5o mille francs en argent, en même temps que de tous
les autres avantages d'une civilisation perfectionnée. C'était au demeurant
sur ces bases une Utopie complète. L'ouvrage me fut adressé le 17 juillet
i8ao, pour que , comme des autres , j'en dise mon sentiment. Il n'y avait que
quatre jours qu'il était

uvRE 6. (i8ao. — i8a3.) 56 1 en mes mains et je ne Tavais pas encore la, le igio, no octobre 1810, lorsqu'une commision Royale g^^ composée de MjM. Catineau^Laroche , commissaire en chef« Legoarant , lieutenant de vaisseau , Lefebi^re (Hippoly le), enseigne de vaisseau, débarqua du Courrier du Havre et me remit une dépedie ministérielle. Les résultats de mes trois reconnaissances étaient parvenus. Son Excellence les trouva peu satisfaisans. Elle proposa aussitôt au Roi d'envoyer immédiatement trois agens sur les lieux. Ils s'y réuniraient à trois autres de la Guyanne, que je leur adjoiandrais , procéderaient les six ensemble aux recherches , et dès qu'ils les auraient complettées , ceux de Paris se hâteraient de les y rapporter. Copie des instructions , qui leur avaient été remises , m'étaient adressées. Je donnerais enfin mon avis tant sur lesjoumaux des explorateurs que sur le rapport général, dont M. CatineauLaroche était chargé de me présenter une ampliation. Je ne me fis pas attendre pour le choix des trois membres adjoints Guyannais ; il se fixa sur MM. de Lesparda^ adjudant de place, faisant fonctions de chef d'état-major. N. B. Il commandait cl*ailleiis la troupe de l'expédition.

5Ga MEMOIRES SUR MA VIE, A MOI FILS. i^Of Jkuion,
 naturaliste; i\$21. Poieau , botaniste , directeur des cultures ; et, pour
 suppléant f M. Perroiet , botaniste-voyageur , du muséum. D'autres
 suivaient, sans places, savoir : MM. Gerbet , officier d'infanterie, détadié du
 bataillon, pour commander à la Mana; Didier^ bourgeois de Paris, secrétaire
 de M, Catineau-Laroche ; Florian, ancien officier , pro-\coltiTaieurs
 priétaire à Iracoubo , f habîuns Mal^in fils, propriétaire à Co4^« quariier
 namama , / ' Gabert , lieuten.^-commissaire d'Iracoubo ; Henriouy
 dessinateur employé par M. Poiteau. L'expédition était accompagnée de]3
 soldats et sous-officiers, avec un officier du bataillon de la Guyanne; 4o
 gendarmes et sous-officiers de la compagnie des gens de couleur. 3e les mis
 au surplus tous à la disposition de la commission et j'affectai à son usage, I
 grande Pirogue , a Pirogues moyennes. J'y ajoutai encore le brick de l'Etat \
 Isère ^ sous le commandement de M. le lieutenant de vaisseau de Sercey et
 son équi)age. La commission prit en outre

LIVRE 6. (1820. — 1823.) 563 la goëlette le Itoileur , 18:20» ®^
1825. la Goëlette les Tros-Sœurs^ montées par des sauvages et des Indiens ,
et qu'elle rencontra dans les eaux de la Mana, où elle les loua. Au bout de
cinq jours , le 16 octobre 1820, tout était prêt , en rade de Cayenne , pour se
mettre en marche. Le bâtiment leva l'ancre le 29 du même mois et mouilla,
le 30, à cinq lieues du matin, devant Iracoubo, et le 5 novembre 1820, à
quatre heures de l'après-midi , à une lieue environ dans l'embouchure de la
Mana. L'exploration commence ; les abeilles se dispersent, volant à la
picorée. §. i.** — Cours du fleuve la Mana^ en le remontant MM.
Legoarant, lieutenant de vaisseau, et Jfypou Ute Lefebvre^ enseigne,
accompagnés pendant la première partie de la route de MM. Banon ,
Perrotet, et Maluin fils. Aux officiers de marine, commissaires venus de
France , est donnée avec raison la belle et

5G4 M[^]OIRES SUR MA. VIR , A MOJf FOS. 18)0, principale part, celle du (leuve la Mana et de i8a3 ^{^^} abords à droite et à gauche . Leur course commence , à partir du poste principal y le a novembre i8ao, et finit le aa décembre : elle dure 4[^] jours. Ils s'élèvent, suivant leur estime, de 5." 24." latitude à 4-® i?-"» c'est-à-dire à une hauteur de 68 milles ou 2 3 ¹/_a lieues, en ligne droite, depuis le poste principal, et de 43 V3 heues en y tenant compte des sinuosités. Chacun d'eux a fait six explorations sur Tune ou l'autre rive. Ils ont dressé et joint à leur journal une carte exacte et belle de la Mana. Ils y ont néanmoins trop peu fait d'o6sen[^]ations astronomiques , à cause des grands bois dont ils n'ont cessé d'être couverts. Leblond , médecin , simple voyageur , en 1 787, nous a aussi laissé sa carte. Nous ignorons où il en a pris les matériaux. Il est probable que Simon Mentelle y a contribué. L'embouchure de la Mana est placée 5.® 5o." de lat. nord, au lieu de 5.® 43" qu'elle occupe : cette différence tient à celle des anciennes observations astivnomiques avec les dernières; il en est d'autres qui tiennent aux calculs de marches des Pirogues ; l'un et l'autre peuvent à cet égard s'être plus ou moins trompés. Les instrumens sous un ciel découvert détermineront un jour mieux les vraies positions.

The text on this page is estimated to be only 29.79% accurate

LIVRE 6. (i8ao. — i8ai.) 565 Quoiqu'il en soit , la i /' des six explorations tant à Test qu'à l'ouest , en remon tant la Mana , a eu lieu au 4 . • saut La 2 «à l'île Verte..., 3.^ au-dessus du < saut * 4.* au-dessus de Tembouchure de ĪJra ouni. , 5.* (le 5 décembre) au saut Maraouni ou du Sabbalhj c'està-dire, selon leca< lendrier chrétien , de St.^abas , dont la fête se célèbre ce jour 5 décembre. • 6/ r 1 3 décembre) saut des Cascades , 4 lieues au-delà du précédent LATrrODES SIFTSNTKIONALISi suivant LCGOARAIIT. 5» 5.* 10' 4.» 56' 4." 39' 4.* 26' LEBLOHD. 5.» i3' 5.* 9* 4* 5» 4.« 54' ai 4.^ 44' I 4." 4^' Les explorateurs ont donc devant eux Vile et le saut des Cascades j le 17 décembre i8ao. La saison des pluies est ouverte. Us résolurent leur retour. Ils l'effectuent et s'arrêtent, le ao décembre, au Poste-principal ou plutôt au village indien de Falentin, qui , en leur donnant un dîner, leur fait les honneurs du lieu. Dès le ai novembre, n'y ayant déjà plus suffisamment d'mcfie/u vorteurs avec MM. Legoarant iSao, & i8a5.

566 MÉMOIRES SUR MA VIE, A BION FILS. 9^e20 , et H.

Lefèvre , M. Catineau avait invité par écrit, 1825. MM. Banon et Perrotet[^] à se rapprocher de lui. M. Banon le fit Quant à M. Perrotet, il eut à cœur de continuer avec eux ses explorations jusqu'au 19 novembre[^] époque à laquelle il se rendit aux mêmes ordres. D'autre part, M. Malvin fils , accompagné du capitaine indien Jean-Pierre Fàlentin, et de deux indiens, songea, le 19 novembre 1822, à remplir la mission qu'il avait reçue de se porter droit aux sources de Viracoubo , quand il se détacherait de la Mana. Il atteint ces sources le 5 décembre : un filet d'eau y coule gros comme un petit tronc d'arbre. Quatre jours sont employés par lui et ses compagnons pour arriver de cet endroit à la mer. Le manque de vivres les fait beaucoup souffrir. Us rencontrent enfin MM. Coudein, enseigne de vaisseau, et Dulaurais, élève de V Isère, qui avaient été envoyés, le 15 novembre, sur la goélette le Hodeur, reconnaître, Viracoubo et le Conamarna.

LIVRE 6. (1820. — 1823.) 567 Tous ensemble rentrent , le 8 décembre 1820, en droiture, au Poste Principal ^ rapportant des 18.³. plants de vivres et des approvisionnemens. §. a. — Chemin entre Organabo et la IUana, tracé par M. Florian. — Reconnaissance par MM. Cat. Laroche y de Sercejr^ de Lesparda^ Poiteau et le docteur Lefevre sur la route d'Organa. — Reconnaissance de la rii^ière Laussat et voyage à Organabo et Iracoubo par M. Didier j et MM. Florian et Henrion. — Reconnaissance au S. E. à VE. et N. E. du Poste principal, par M; Poiteau et M. Didier. — Reconnaissance au S. E. et à VE. du posTS PRinaPAL , par M. Hippoljrte Le/ei^re et M. Malçin fils. Les explorations se sont fort multipliées dans ce quartier. Iracoubo et Organabo ont depuis long-temps des commencemens de civilisation. De vieux habitans soit européens soit indiens y sont établis. Par eux , on connaissait déjà un peu la Mana et on traitait avec elle. On est venu ici aux premiers renseignemens et aux premiers secours pour les communications. Les anciennes relations ont servi et s'y sont mêlées aux découvertes nouvelles. M. Gabert y était Lieutenant commissaire à Organabo et nous voyions tous les ans y à Cayenne, M. Florian, militaire, qui avait choisi y en cet endroit, sa retraite et à qui nous avions recommandé , par une lettre, d'ai->

The text on this page is estimated to be only 24.14% accurate

i8a3. 568 IIKMOiRES SDR BtA VIE, ▲ MON FILS. 1830, ^^
de son expérience M. Catineau-Laroche. Plus les témoins s*y sont
multipliés , plus les témoignages ont varié. Il a été visité par MM. Florian , \
. Mes I o et 1 2 noveinb. , Henrion ,) par terre , chemin de 4 Vb ligues , qui
a exigé à faire 7 ' /a heures ; MM. CatineaU'Laroche A De Sercejr, I
DeLesparda^ lie la novembre; Doct.^ Lejès^re^ | Poiteau , / M. Didier ^
\particulièrement sur Un Gendarme ^ f la route d*Organabo , Deux Indiens
, | font 1 5 à 16 lieues le en deux et demi jours 3 16 novembre; MM. Florian
(?>^> ^^T) ^'«««/Hi/ deux i j^b '{ en Pirogue, 1 MM. De Sercey, De
Lesparda^ DJ Lefevrej sont entrés, le la novembre, dans la rivière Laussat ,
et n'ont guèrespu faire que trois^uarts de lieues en Pirogue; MM. Fïonan et
Henrion ont mesuré la laideur de cette rivière de 4o

8^3. uvRE

570 IfJKMOIRES SUR UA VIE, A MON FILS. 1830, pale de 3o à 4o pîeds de largeur venant du sud, iSaS. l'autre venant directement du N.-E. La rivière Laussat, depuis le Saut jusqu'à Fembrancheinent , est plus profonde qu'elle ne Test depuis Tenibouchure jusqu'au Saut : elle conserve pendant tout cet espace la même largeur. Mais au-dessus du point de jonction, elle est si peu considérable qu'il serait impossible d'y naviguer. Si elle était dégagée des arbres morts qui la traversent, elle serait flottable pendant dix mois de l'année , dans une étendue de 10 lieues. MM. Florian et Henrion , après le point de jonction , ont traversé un mai^écage pareil à celui qu'ils venaient de quitter et près de demi lieue de longueur. Ils ont traversé, pour la seconde fois, la petite branche de la rivière. Ils ont descendu un momet par une pente douce. Ils ont repassé la branche de la rivière pour la troisième fois ; ils ont encore remonté d^autres mometSy qui les ont conduits à une terre-plate d'une lieue environ de long. Ils étaient rendus sur les bords de l'Organa, qu'ils ont côtoyés par la rive gauche, à travers des marécages, pendant deux lieues et demi. La crique d'Organabo est navigable pendant une lieue sur de petites Pirogues , durant neuf mois de l'année.

i8a3. uvRE 6. (i8ao. — i8a3.) 571 D'Oi^ana, MM. Florian 1830, et Henrion sont partis, le 5 déoembre, pour se rendre à Iracoubo. Ils se sont séparés à une lieue dans la Savane. M. Florian est entré dans les bois, a poursuivi sa route jusqu'à Iracoubo, sur une langue de terre entrecoupée de petites criques et de marécages , laquelle n'a pas moins de huit lieues de longueur sur i5o à aoo pas de large. M. Henrion a gagné au S.-E. la limite des grands bois qui bordent les savanes. Après avoir traversé un marécage, il a cheminé environ trois quarts de lieue sur un sol plat. Puis, de mornets en momets , entrecoupés de marécages et de deux petites savanes , il s'est dirigé par Test, en suivant la crique Ouauama , a atteint la savane Makoi , d'où il s'est rendu à Iracoubo. 5. 3. — Exploration de la rivière Portai, entre rO. JV. O. à VO. du POSTE PRINCIPAL. MM. Poiteau et le docteur Lefe%fre vont, le a4 novembre i8ao, avec trois gendarmes et deux jours de vivres visiter les terres à rouesl du Poste principal. Ils ont trouvé , i environ deux lieues du point de départ, une belle rivière, qui parait venir de l'O. N. O., et qui

572 MEMOIRES SUR MA VIE, A MOH FILS. iSao, a le quart de la largeur de la rivière de la i8a3. Mana. Ils reviennent en rendre compte le a5. M. Catineau veut la voir le lendemain a6. Le docteur Lefevre l'y accompagne. Ils allongent leur route et rencontrent cette rivière au bout de sept heures et demi. Us ont fait d'abord ro. S. O.^ puis le N. O., et enfin le N. Us sont retournés eu trois heures au poste. Us Font appelée la Rivière Portai. Enfin y une dernière exploration du G décembre i8ao par M. le lieutenant d'infanterie Gerbet, escorté de deux gendarmes, avec cinq jours d'approvisionnement, a rapporté, le 8 décembre, à M. Catineau, qu'il était sorti de la rivière Portai par son embouchure dans la Mana, à une lieue et demie au-dessous du Poste. Une pirogue, qui y avait été construite en bois d'Acajou, est montée prendre, le la décembre, son mouillage au Poste principal. §. 4- — Exploration depuis le Poste principal vers ro. S. O. au-dessus de la rivière portal jusqu*auprès du Maroni. MM. Perrotet et Didier escortés de quatre gendarmes noirs et approvisionnés de vivres pour dix jours , sont chargés de cette exploration. Us parlent le 4 décembre ,

uvRB 6. (i8ao. — i8a3.) 673 au soleil levant Ils s'acheminent ,
par le chemin iSao » frayé , à la rivière Portai , qu'ib traversent. Ils mar-
jg^s, chent ensuite, pendant quatre jours , à TO. S. O. , direction du Maroni
: ils font un peu plus de 3o lieues et se supposent assez proches des parages
auxquels M. Poiteau a dû atteindre du côté du Maroni. Nous entendons ici
cette distance de lieues marines. Il y a onze lieues entre la Mana et le
Maroni. MM. Perrotet et Didier , abseus sept jours et demi, exténués de
fatigue, mourans de faim, regagnent, le i4 décembre, le Poste-principal. 5.
5. — Diverses explorations dans le bas de la Mana y à son embouchwe et à
ses approches jusqu^aux premiers postes Hollandais du Maroni f aux
criques ACAJtouAiri et de la VRILLE. MM. De Sercey et Lesparda , à
environ a 1/3 lieues de l'embouchure de la Mana et sur sa rive gauche, ont
été chargés, le a6 novembre, d'explorer la crique jicarouanu Elle a environ
ao à 3o pieds de largeur pendant 8 lieues et 7 à 8 pieds de profondeur. Plus
loin , sa profondeur n'est plus que de 4 ^ 7 pieds d'eau. I/entrée de la Mana
et sa route pour V Isère avait été reconnue par des hommes de l'équi

574 MEMOIRES SUR MA YIK , BtON FILS. i8ao, page, vers le 4 novembre , et ils y avaient placé isî. ^«* balises. MM. de Lesparda et Mal vin fils avaient cinglé, dans la nuit du 4 ^u 5 novembre, vers le village du Capitaine François, sur la gauche du Maroni , rive Hollandaise. Ib décidèrent ce capitaine à venin On désirait traiter avec lui du secours d'une douzaine de ses Indiens Galibis. Il était suivi de Tofficier Hollandais , commandant le poste dé VHerminie , qui était en quête de trois déserteurs. Les déserteurs n'avaient \kauI paru. Le commandant François et ses Indiens furent inaccessibles à tout traité. On reconduisit le lendemain matin les deux chefs à leur poste. Le 8 novembre ont continué les sondes dans les eaux et autour de V Isère. Le village des Indiens- Falentin est visité le 9. Le i3 novembre , Paul , pilote de la goélette Y Isère , laquelle déchargeait et emmagasinait , au Poste-principal j ses approvisionnemens, et maître Yayre , chef de timonnerie , les deux escortés d'un matelot et de deux gendarmes , reçoivent de M. Gatineau l'ordre d'exploiter la crique la brille , qui était à portée. Ils en sont de retour le 16.

uvEE 6. (i8ao. — i8a3.) 675 1810, §. 6. — Voyage sur le Maroni.

* MM. Poiteau et raHiant, le premier, botaniste, abord d'une grande pirogue^ avec six gendarmes et des Tîvres pour a5 jours ; le second, enseigne de vaisseau, avec la chaloupe armée de Vlsèr^Cy entreprennent de compagnie un voyage dans le fleuve du Maroni. La proposition en fut faite par M. Catineau* Laroche, le 3o novembre ^ à M. Poiteau. Celuid était affecté de l'espèce d'abandon où il était laissé et comme dédaigné : il accepta Vojfre avec un sentinent très-visible de satisfaction. Ils passèrent, le 2 décembre i8ao, à cinq heures et demie par le travers et assez près du poste hollandais, à l'entrée du fleuve, qui est large d'environ une lieue ^ à six kilomètres de l'embouchure de la Mana. Sur la même rive , i quatre kilomètres au-dessus du poste hollandais, sont deux villages indiens, dont l'un est celui du capitaine François , chef des Galibis. Une petite peuplade d'indiens habite 4 lieues plus haut, quelques carbets sur la rive française. Les terres environnantes ont été visitées. Le 3 , à midi , les voyageurs ont atteint un vil* itaS.

576 XilfoIEBS SUR MA VIS, A HOH FILS. i89o, lage de Galibis et d'Arouagues des dépendances jSsS. ^^ François. Ib étaient, à G heures et demie, à leur couchée, qu'ils ont appelée \vi Pointe du Refile. Ils Font quittée, le 4 décembre, aune heure de l'après-midi, et ont débarqué à cinq heures et demie à une pointe que M. Vaillant a déuom mée la Pointe Trompeuse. Une chaine de moniagnes , sur la rive hollandaise correspondante, parait avoir son origine aux sources du Maroiii Et s'étendre jusqu'ici , tandis qu'à la rive droite Française la côte est plate et les monticules même disparaissent. Le carbet de la Pointe Trompeuse est abandonné le 5 décembre, à 7 heures du matin, et les voyageurs, après trois heures de l'après-midi, se trouvent au milieu de roches qu'ils heurtent de tous côtés. Au bout de demi heure ik sont arrêtés par un banc de 4 pieds qui lie la rive Française avec une île du fleuve. D'autres roches les empêchent de la tourner. Ils virent de bord et en réchappent avec des dangers infinis : ib gagnent à sept heures et demie du soir une petite anse que M. Vaillant nomme la Pointe des Dangers. En face est le poste Hollandais Hermine^ à 5* 7'. U était commandé par M. Scorpion , officier hollandais, qui avait été reçu, le 5 novembre, i bord de V Isère. U a appris que, peu d'années auparavant, un officier de la marine royale de Hollande et son

uvRR 6. (i8ao. — i8a5.) 577 équipage avaient péri en voulant franchir ce iSao , grand saut Le hollandais avait vu que MM. ,9,3^ Vaillant et Poiteau s'engageaient dans la même aventure et avaient envoyé , le matin , à leur secours, une pirogue. En conséquence, renonçant, le 6 décembre, à l'espoir de remonter le Maroni plus liant, M. Poiteau se met à midi en route, avec ses gendarmes et sept jours de vivres , prenant sa direction au S.-E. des terres de l'intérieur qu'il explore jusqu'au 11 décembre , où il rentre au Poste des dangers. Le lendemain , rei^as cordial auposte Hollandais. I«e i4 décembre, les deux embarcations redescendent le fleuve. Le 18, ces voyageurs couchent au village du capitaine François; le 19, ils s'arrêtent à un village voisin d'Arouagues et passent la nuit suivante au village Hollandais de l'embouchure du Maroni. Le ao au matin , à 6 heures , ils mirent à la voile, et quatre heures après ils étaient à bord de V Isère f dans la Mana. M. Vaillant, cependant, constatait par des sondes, la profondeur de9 eaux du Maroni, en relevait les îles et les rives , déterminait par des observations astronomiques les positions, du village de François, de la pointe des Carùets, delà pointe qu'il a appelée de rousermtion, et du poste Hollandais Hermine:

5^8 MÉMOIRES SUR MA VIE , A MON FILS. iStio, eu levait enfin une bonne carte qui a été trans,9,3 mise à S. Exe. le Ministre et qui restera comme monument précieux de nos investigations. M. Catineau-Laroche était resté à-peu-près tout ce temps-là i un mille du Grand-Saut, à onze lieues de Tembouluire de la Mana , point le plus haut , auquel le brick Y Isère put s'élever. Cest là qu'il fixa, le 7 novembre i8ao, son quartier-général 9 et de là qu'il distribua ses explorations. Il donnait ses ordres et recevait ici les réponses. Il s'éloigna personnellement peu de ce centre. Le village de l'Indien Jean-Pierre Falentin était proche : il le fit promptement visiter; il y pratiqua une chaussée et des ponts. Il plaça à cette hauteur, sur la rive, non loin du mouillage, le Poste-principal^ où il établit une caserne, un magasin , des potagers, des routes allant, soit à notre mouillage, soit sl^x village Indien , et des abattis pour des vivres. M. CatineauJjaroche réfléchit qu'il avait eu tort d'embarquer , avec ses 4o gendarmes noirs, des soldats et sous-officiers blancs. Les noirs travaillent , disait-il, tandis que les blancs trouvent qu'il est plus honorable et sur^tout plus facile de se reposer. Comparant la quantité de ces bouches inutiles aux provisions qui, le 16 novembre, lui restaient encore , il se détermina subitement à renvoyer, sur les Trois-Sœurs, à Iracoubo, huit de ses treize sous-officiers et soldats qui , dé

uvRE 6. (i8ao. — i8a3.) 679 gagés de leurs fusils, rejoindraient de la , à pied , »^jo , leur bataillon : ils exécutèrent heureusement i8a3, leur retour. Mais M. Catineau n'en commit pas moins une inconséquence , qui jurait avec ses principes et avec son langage : si ses blancs résistaient mieux, s'ils valaient mieux à la peine , il fallait au moins les éprouver, J^ 12 décembre i8ao, la saison des pluies est déclarée à la Mana. Il n'y a plus d'explorateurs à envoyer, ou d'explorations à diriger. Ce serait, au gré de M. Catineau-Laroche, perdre son tems que d'attendre même pour décider où l'on placerait des postes^ comme l'avaient recommandé les instructions données par M. Portai à la commission : le prompt départ pour Cayenne de M. Catineau, commissaire en chef de la commission , est décidé. 11 se hâte à lui seul d'ordonner qu'un poste sera laissé à Iracoubo. Il s'en remet de la suite de sa mission sur M. de Lesparda, à qui il transmet ses intentions. M. de Lesparda reçoit de lui le commandement, en l'absence de M. Legoarrant, qui était l'officier le plus ancien. M. Catineau s'an^êtc à Iracoubo et y prend quelques mesures. Il y assied \e poste. Il poiu^uit ensuite son chemin , le a6 décembre, sur la goélette les TroisSœurs et ne cesse , pendant quatre jours, d'essayer vainement de doubler Sinaroari.

580 IfiMOIRES SUR MA VIE, A HOH FILS. 1 830 , Il a échoué. Il descend des Tiois-Sœurs. Il remonte iBaS. 1^ Conanama, prend la route de terre, et barrasse, dégoûté, arrive, le 7 janvier i8ai, à Cayenne. MM. Legoaran et Lefkvre ^ y rentrent , le 6 janvier ; Poiteau , le 7 janvier ; Perroiei, le 7; Banon, LejjHwda, commandant militaire, et Le/èi>re, cliirurgien, le 9 janvier; Gerbet, lieutenant d'infanterie, et Didier y secrétaire du commissaire en chef de la commission, le 10 janv. V Isère enfin a repris le mouillage de sa station à Cayenne, le i5 janvier i8ai. Ce brick est un fort mauvais marcheur. Les commissaires explorateurs avaient succès* sivement quitté son bord en route. Quoique secondé par des vents favorables, il ne mit pas moins de vingt jours à retourner de la Mana à Cayenne. M. Catineau n'eut pas dû en débarquer que sa mission ne fut toUoment terminée. Après avoir fini les explorations , les premières questions à soumettre aux explorateurs réunis, c'était

uvEB 6. (i8ao. — i8a3.) SS1 sll convenait cTentreprendre une colonisation iSao, nouvelle en cet endroit? Quels étaient, dans ce ,333. cas, \es postes à y établir sur-le-champ? Lorsque la commission aurait donné ses avis sur ces deux points, le gouverneur serait consulté à son tour. Procès-verbal serait dressé dé ces solutions. Elles devaient précéder et non suivre toute autre opération. M. Catineau n'ignorait pas, d'après ses inS' irucUons , qu'il m'était réservé de prononcer définitivement des dispositions à faire. Il me rendit compte , le 20 janvier, du placernent des postes qu'il avait déterminés : il les remettait en mes mains, ajoutait-il, et son intervention serait désormais irrégulière. Il me pressait de pourvoir à Tapprovisionnement. Je le ramenai à ses instructions le ai janvier i8ai. Non seulement il péchait dès ce moment par la forme; le poste d*Iracoubo était d'ailleurs mal placé et n avait point de but. Je m'en expliquai par une lettre du aG jan^ vier iSai. A partir de cette époque, M. Catineau ne se contint plus. Il vise aux bons mots : il lui en échappait d'inconsidérés. Il est enclin à la critique : il en Causait de déplacées. On le trouvait furet. Les xenseignemens malins étaient ceux qui le con

58a MiMOIRKS SDR Mi VIE , A MON FILS. i83o, tentaient le plus. Il se jetait de préférence parmi 1833. '^ S^^^ ^^ moins estimés. On l'appelait Y ami du Ministre. Il recherchait les ennemis du gouvernement Il étalait avec complaisance devant eux le caractère et les trésors dont il reviendrait bientôt les éblouir et leur offrir le partage: il jouait de Timportant et du personnage et promettait son appui. Le bras droit de Catineau, sa société de toutes les heures y celui de qui il fit son conseil intime, était le procureur du roi Cadéot : ils se connaissaient de longue main. Leur liaison datait du temps où M. Catineau avait été chef de bureau de Fimprimerie et de la librairie, sous M. de Pommereulydaus lesquelles M. Cadéot était inspecteur. A la fin des courses du commissaire chef de de l'exploration , lorsque je le revis , ce qui me frappa le plus, ce fut surtout l'éloignement qu'il montrait à se communiquer aux habitants notables de la colonie : il oubliait que ses instructions l'avaient sagement invité à éclairer y s* il était besoin, par ses relations , dans le pays , les opinions. Je l'avais introduit dans une société d'hommes qui se rassemblaient périodiquement et sans prétention pour s'instruire et discuter : elle était appelée société d* instruction. Bientôt il prétextait, qu'outre que ce serait compromettre sa dignité, il était dans son rôle

uvEB 6. (i8ao. — i8a3*) 583 de réserver pour le gouvernement , qui les avait tSao , envoyés , toute la primeur de leurs découvertes. ^^y M. Catineau y vint pourtant une fois , s*y tint dans une noble circonspection et n'y reparut plus. Il fit sur les membres de cette société du persiflage. Il ne la citait plus que sous le nom de Société Swante, d' Institut-Colonial. Nous n'avancions cependant pas. I..es postes restaient sans officiers. Je pris le parti de provoquer, pour le 37 janvier, une conférence, des chefs du service, oùj'appelleraisM. de Lesparda qui avait commandé les troupes de l'expédition et à laquelle je prierais d'ailleurs M. Laroche d'assister. Je me convainquis alors que M. Catineau-Laroche craignait la contradiction et ne se soudait point de prêter le flanc. Procès-verbal fut rédigé comme à Tordinaire, et avec une véracité et une exactitude affectées : il n'y avait point brillé. Le procès-verbal lui fut apporté le lendemain matin, avec invitation d'y ajouter et d'enretran. cher à sa guise. Il en montra de l'humeur. Il se récria et se dépita sur les deux courtes et trandiantes réflexions de M. de Lesparda , l'un de ses camarades d'exploration. Enfin, il me renvoya la minute du procès-verbal , sans y rien changer, me faisant dire qu'il allait se rendre auprès de moi. U ne s'y rendit pas.

584 Mmoires sue ma vie , ▲ mon fils. iS3o, Mais il me transmet
, le 8 janvier , sa réponse i8a3. écrite. Je Tinsérai dans le procès-verbal , et
j'y répliquai. Il était temps de remettre M. Gatineau à sa place. U en était
étrangement sorti. Il m'apostro* pliait sur mon administration ; il me
régentait. Je l'invitai à assister à la séance, où la rédaction, qui avait excité
sa bile, serait examinée et débattue : il se garda d'y paraître. Il n'y eut plus
que de vagues relations oflidiées entre nous, jusqu'à l'instant où je reçus de
ses mains les Journaux des explorateurs et son rapport général. Nous avions
alors rompu déjà ensemble. Ses anecdotes et informations de bas lieu et de
mauvais aloi ; ses dédains choquans pour les personnes et les mœurs et les
usages; sa doctrine professée publiquement sur le sort et le régime des
nègres et gens de couleur^ soit esclaves, soit affranchis; ses plaisanteries
prodiguées à tout propos sur les objets qui en sont le moins susceptibles; en
un mot, ses inconséquences continuelles et de tout genre Les apparences de
mépris sont ce qui se pardonne le moins : bref, il s'est aliéné toute la partie
respectable et saine de la colonie; il n'a conservé des liaisons qu'avec la
partie méprisable de la iK>pulation et parmi ceux qui espèrent ou tirer parti
de lui , s'il i*cvicnt muni d'ai^nt et du iK>uvoir, comme il les eu (latte, ou
se servir de lui pour faire parvenir des déuoncia

uvBE 5. (1807. — i8a3.) 585 fions au iniuistre, auprà de qui il vante son >39o» crédit ,3a3. Enfin^ le i.^** mars]8ai, il me passa et les journaux et son rapport. Je rois vite la main à l'œuvre et, le 6 roars, je signai roon compte rendu et roon avis au roinistre. M. Catineau-Larodie avait extrait fidelleroent les journaux de ses collaborateurs. Dès ses preroiers pas dans la Mana , on le voit très-disposé à y trouver tout admirable : il ne peut souffrir que qui ce soit élève nulle part de doutes à ce sujet. Mais au deroeurant ce térooignage devient bientôt et à roesure que les explorations avancent tellement unanime qu'il dut en être pleinement satisfait Le commissaire directeur reconnu , avant le la novembre i8ao, qu'il irait inutilement ailleurs chercher des localités qui remplissent mieux les conditions voulues par le gouvernement : il résolut par conséquent de s'arrêter ici. Sa tache était ainsi fort abrégée. Mais pourquoi, le i5 décembre, déserte-t-il tout-à-coup et les rives de la Mana et la Commission ? L'adcctation qu'il met lui-même à s'en excuser prouve qu'il a senti sa faute et qu'il en a eu du remords. Chef de l'expédition, son devoir était de ne pas s'en séparer que cette expédition n'eut fait ensemble le choix formel d'im local pour la nouvelle colonie et décide

586 M[^]OIRES SDR MA VIE, A MON FII[^]. i8ao, des postes à y établir. En effet, j'ai eu des i8a3. objections à opposer sur \q placement des postes j qui probablement auraient été évitées, s'ils étaient devenus, pour les commissaires, l'objet d'une discussion générale. liCS commissaires ont au reste reconnu tous et affirment que les terres sont en général excellentes. Il n'y a eu quelque désaccord que sur le quartier de la rivière Laussat et d'Iracœubo. Ce n'est pas la peine de s'y arrêter, lorsque la nouvelle colonie aurait d'ailleurs tant à s'étendre et à choisir de toutes parts. Jje séjour serait-il aussi sain qu'on le suppose ? l'acclimatement des blancs est-il aussi facile ? Il y a eu dissentiment à cet égard. M. Catineau a soutenu fortement l'affirmative. Il a entassé à son appui les raisonnemens et les exemples. Mais ni les uns, ni les autres ne sont précis et formellement applicables. Il cite la température de aa degrés au poste principal f et de ao seulement dans les parties plus élevées de la Mana : mais cite-t-il aussi des essais d'établissements coloniaux, qui, sous ces mêmes latitudes, dans ce climat, ayent réusM et dont les traces se soient conservées ? Il prétend que, pour décider en connaissance de cause celte question, la commission aurait dû faire un plus long séjour sur les lieux. Il demande si, à la Barbade, à S.*-Domingue« aux Antilles, à Cayenne, on ne rencontre pas des

uvRB 5. (1807. — i8a3.) 587 travaux entrepris par les blancs, qui y ont résisté. >3tio , Le local et le terrain ne valaient pas, ajoutc-t-il , , \$33, ceux de la Mana. J'en conviens. Comment pourtant les ouvrages sont-ils restés et leurs auteurs de population blanche ont-ils disparu? Oui, répéterons-nous, les blancs qui travail^ ient la terre, dans ce pays y dégénèrent et s^ abâtardissent. dierclions s'il semble y avoir moyen de les y conserver. La Guyanne a jusqu'à présent ce privilège que la fièvre jaune n'y est pas connue. Je trouve de plus , à la Mana , l'avantage immense que les Européens, qui s'y installeraient, n'y contracteraient ni liaisons, ni rapports avec des africains et des esclaves , puisqu'il n'y en aurait pas. En effet, la contrée qui nous est dévoilée paraît former une grande étendue de terre, laissée intacte et inhabitée tout exprès pour recevoir la population que la France lui destine et tenter l'essai que nous voulons faire. Tja terre d'un commun aveu est bonne, féconde, cultivable. Sa configuration , légèrement ondulée et partout baignée de rivières flottables , ne ressemble pas à cet amas de hautes montagnes entrecoupées de gorges profondes qui cou[]ent, comme un rempart hérissé , le sud de la partie occupée et cultivée de notre Guyanne.

588 ItiMOIRES SUR MA VIB , A MON FILS« iSaoy Nous avons acquis la certitude, jusques à 50 aSaS. lieues, en remontant la Mana, que sa rive gauche s'étendait en plateaux , en petits monticules, en criques, en riche végétation. Sans parler de la rive droite , sur laquelle il y a partage d'opinions, jetons les yeux sur cette vaste superficie qui se déploie entre la Mana et le Maroni , depuis le 5 ^4 degré jusqu'au 4 V»^ de latitude occidentale : n'en prenez même que 300 lieues carrées : que de milliers d'âmes elles sont capables de contenir! La qualité du sol est partout merveilleuse et le devient d'autant plus qu'on approche davantage du Maroni; partout le terrain est accessible et maniable; partout il est de nature et de forme à-peu-près homogène : rarement trouverait-on sur le globe des espaces aussi étendus, présentant de pareils avantages à la population et à l'industrie. Posez donc les pieds sur la gauche de la Mana, vers le Poste principal: multipliez, semez, gagnez continûment de proche en proche les bords du Maroni. Les guyannais vous diront que l'acclimatement des laboureurs Européens à l'ardeur du soleil de l'équateur est un phénomène presque inoui. Mon sentiment fondé sur tout ce que j'en ai vu et recueilli, est qu'il périra beaucoup de monde, que c'est un mal inévitable et qu'on diminuera considérablement par des précautions qui auXiravant n'ont pas été prises : ne transl>orter que des laboureurs endurcis ou de gros

uvEx 6. (i8ao. —]8a3.) \$89 ouTriers ; les amener en nombres modérés et par iS^o » Êimilles; soigner leurs traversées et surtout leurs ,3,3^ installations; pourvoir avec régularité à leurs premiers besoins ; mesurer leur travail et les en arracher de 10 heures du matin à a heures de l'après-midi ; les accoutumer à un régime sobre, en même temps que substantiel..... A ces conditions , j'ai la confiance qu'ils s'acclimateront et prospéreront. Enfin, il s'agit d'atteindre un but inappréciable : ne reculons pas devant quelques dangers et quelques])ertcs. D'est-ce pas ainsi que des hommes d'état doivent aivisager les choses ? Après avoir lu, examiné et réfléchi, telle fut en résumé l'opinion à laquelle je m'arrêtai et que je présentai au Ministre. Il en rendit compte au Roi, au mois de juillet iSai, et cette base de colonisation fot admise. Les commissaires Catineau , L^oarrant et H. Lefèvre n'étaient pas encore repartis, quand je me mis en mesure de continuer les préparatib qu'ils avaient commencés : ce m'était officiellement recommandé. Je détachai aux bords de la Mana, dans les postes y un Officier, un Chirui^en, iS Chasseurs de couleur , la plupart ouvriers.

Sgo iibfoiRES SUR uk vie, a mon fils. iSao, Je rois rétablissement tout entier sous la di1833. rection du capitaine Lesparda, à Cayenne : je le chai;eai de le suivre et de le surveiller. 11 7 avait fiiit, le i3 mars i8a3, huit voyages, au moment où je transmis la Guyanne à mon successeur. Je nommai, pour commandant à résidence fixe, M. le lieutenant d'infanterie Gerbet. Sa mauvaise santé Ten fit rappeler au bout de huit mois. Il est revenu en France , avec un congé de convalescence et le grade de capitaine, auquel il avait été promu. Je le remplaçai, il y a environ dix -huit mois, â la Mana, pat M. le sous^lieutenant d'infanterie Fourcade. Conformément aux désirs du ministre , je fis construire, ^n poste principal ou supérieur , une maison de commandant, un quartier, un magasin, un hôpital, et le logement d'un administrateur et de quelques autres ageus. Je renforçai la gamison^ateUer^ de I chef contre^maitre diarpeniier de marine (Martin), 5 chasseurs charpentiers, 20 nègres esclaves du roi.

uvRB 6. (i8ao. — i8a3.) 5g i En un mot, le nombre d'hommes
que j*jr iSao, laissai consistait en, savoir : ^3^^ I sous-lieutenant
commandant , I chirurgien, I contre-maître charpentier, 30 chasseurs de
couleur, 50 nègres du roi. 53 ensemble. La commission d'exploration s'était
casée dans un carbet provisoire, qu'on a dû reconstruire cinq ou six fois
depuis. Il y fut ajouté un carbet , en guise de caserne, un autre pour servir de
chantier et quelques légers bâtimens de servitude : tout cela bien frêle.
Depuis on a entrepris, suivant de nouveaux ordres dictés de Paris, des
ouvrages plus solides. Une très-grande partie des bois, pour Yhâ^ pitûl et
pour la maison de Vordonneur et du juge, sont prêts et rendus à pied
d'oeuvre. Quant aux cultures, seize carrés sont abattus et défrichés au Poste
principal. Il faut en retrancher le remplacement des bâtimens. Tout le reste est
planté ou semé soit en maïs ou herbes de Guinée^ etc., etc.; des
pépinières des principales cultures du pays, coton, cannes y etc. y ont été
formées. Ici Poste inférieur où six hommes sont détachés pour le garder et
l'entretenir, 10 carrés d'abattis plantés en bananes , froids, manioc et m.

Sq^ MÎMOniES SUR MA VIE, A MOIf FILS. 1810» La terre, à ce poste, a paru légère et bonne i8a3. seulement pour des vwres. Il n'a été considéré jusqu'ici que comme une sorte de débarcadère et de dépôt à l'entrée de la rivière, entre son embouchure et les Postes supérieurs. Les navires ne peuvent guères remonter plus haut dans le temps i\es pluies ou, selon le langage créole, des doucines. Nous avons dépensé , pour la Mana , 1 218,870 (r. Tout ce qui a été dit de la Mana n'a pas changé mon opinion. Je crois qu'une colonie d'Européens blancs y profitera, pourvu qu'elle n'y arrive que par petites portions et que ces portions soient composées, non pas de citadins et d'artisans etlémisés , mais àe familles de robustes laboureurs, et il faut bien remarquer que je A\% familles. Je répéterai seulement encore que, pour la bonne qualité du sol, en général, et tout ensemble , l'heureuse configuration du terrain , je crois que nul autre quartier n'est aussi colonisable que celui-ci , dans tout le reste de la Guyanne. Je ne dissimulerai pas cependant que, depuis le mois de décembre dernier, époque où les commissaires explorateurs achevaient leur tache , les pluies haussèrent les eaux d'environ 27 pieds, par conséquent fort au-dessus de l'un et de l'autre bord de la rivière : elles parvinrent à une élévation dont les voyageurs ne se doutaient [uis. Il eu résulte nécessairement, i>endant sept ou

LIVRE 6. (1820. — 1843.) 5³ huit mois, une température habituelle , que des Européens n'affronteraient pas sans péril et à laquelle je ne connais de remède que de vastes et grands défrichemens qui aient éclairci , desséché et assaini au loin le pays ; ce qui , après tout, ne peut non plus s'obtenir qu'à force de temps et de travail. 1843. Ait. II. ^ CULTURES. J'offre ici le tableau des produits des denrées indiennes , qui ont été exportées de la colonie pendant chacune des quatre années de mon gouvernement. Quoiqu'il n'y soit pas tenu compte de la faible quantité qui se consomme dans le pays et qu'on n'évalue pas à plus d'environ 6,000 fr., il n'y a pas d'autre meilleur moyen de juger du mouvement et des progrès de l'agriculture. DE L'ÉCART. Cacao. Café., Canille. Coton . Girofle Poirre. Rocou. Sucre. quantité des denrées exportées. 1819. 29,695 291,533 55,395 1 56,920 99³ 1840. 86,698 36,785 1,089 208,502 100,039 105,58 249,425 1821. 49,184 843 76,264 18 18,813 459,678 1822. 62,215 60,966 55 1 194,076 78,184 21 179,577 373,472 Observai.

The text on this page is estimated to be only 28.99% accurate

i8a3. 594 MEMOIRES SDR MA VIE, A MON FILS. Les
sucreries principales , celles de Mondélice et du quartier-général ont cliumé
pendant 18» par des accidens qu'elles ont éprouvé : néanmoins, la
différence ne devait pas être une diminution de G3 milliers. Il est évident
que la permission que j'avais accordée de peser à bord, avait facilité la
fraude: éclairé par l'expérience, je l'aurais révoquée. Ajoutons, année par
année, les prix moyens PAR kilogrammes. ùtMWiMM. PIUX PAR
KILOGRAMME. 1819. i8ao. i8ai. i8ia. Observations, Cacao. . Ciifë..
Cannelle. Coloo Gërofle. Poifrc. Roccoo. • Sncre • • \ % 3 64 6 95 I' 35» 3 85
", 00 i' 3o' 4 3t5 . 34 o t)6 I 81 o Co 45 5o if 3o« 1 5o 1 00 a 5o 6 i5 3 36 o
5o Le nombre des têtes de bétail était , suivant le recensement de i8ao, de
5,664. Il est, suivant celui de i8aa, de... 6,957. A ce compte, il a augmenté
de. . . . 1,293. Il règne sur cet article de l'émulation parmi les habitants.

LivRB 6. (i8ao. — i8a3.) SgS Le café est une des plus précieuses produc- 1890 , lions guyannaises. Je n'ai cessé d'exhorter à en ^g^j étendre les plantations. Elles vont sensiblement croissant. Sa qualité est supérieure : la concurrence dans les marchés Européens est infiniment moins à craindre pour lui que pour le sucre. Cependant, la canne à sucre est toujours, ici comme ailleurs , l'objet des préférences et le but suprême de l'ambition des cultivateurs. Il n'y aura pas de mal tant que Cayenne n'en aura que ce qu'il en faut à-peu-près pour lester les navires qui y naviguent. Elle n'en est pas là. J'ai donné aiuc sucriers un encouragement éclatant par les deux moulins à vapeur que j'ai obtenus du Roi. Ces moulins vont rouler au premier jour. Il doit en résulter une augmentation considérable dans les profits de cette branche de culture. Les petites sucreries tomberont. J'ai peut-être eu le bonheur de être naître le goût des machines , lorsqu'auparavant il r^nait contre elles une prévention opiniâtre et générale. Une machine à coton, pour en séparer la graine et tout à-la-fois le nettoyer, a été apportée de la Nouvelle-Orléans par des immigrants qui venaient dans ce pays chercher mon appui. On achevait naguères de la monter. Elle est entrée en mouvement le i5 janvier i8a3. Ses effets admirables et riches récompensent largement l'entrepreneur et réduisent les incrédules au silence.

5gG MEMOIRES SUR MA VIE, A MON FILS. 1830, Mais le perfectionnement dont je suis fier et ^9 qui est mon ouvrage, que j'ai recommandé dès le principe par mes discours, dont j'ai importé les instrumens, pour lequel j'ai fait faire avec persévérance des essais et formé enfin une école publique, c'est le labourage à la charrue. On a eu beau affirmer qu'il avait autrefois été tenté inutilement; on a eu beau jurer qu'il ne réussirait pas: il a réussi et réussi en terre basse comme en terre haute. Il est pratiqué sans difficulté à Vhabitation de la Béarnaise ^ quartier de Macouria, à celle de M. de Lagotellerie aux portes de la ville, à Tliabitation royale de Mont^ jolij à celle du Quartier Général, canal de Tord; il le sera sur toute terre cultivable, qui ne sera pas inaccessible aux bœufs. Déjà plusieurs habitans qui le reprouvaient sont pressés de l'établir sur leurs terres. Aussi, je mets les machines et le labourage à la tête des titres par lesquels j'espère avoir plus ou moins rempli les instructions du Roi et recommandé ma mémoire aux guyanais. Je me vanterai à jamais d'avoir introduit le labourage et les machines à la Guyanne Française. Le labourage seul, en s'en tenant à des calculs extrêmement modérés, quintuplera les forces de la population noire et ouvrière actuelle. Il n'existe pas, à ma connaissance, de colonie plus privilégiée, en fait de culture, que celle-ci. Les épices y prospèrent: le girofle surpasse en

LIVRE 6. (1820. — 1823.) 597 qualité celui qu'on cueille dans
Flnde, et il n'a '® » pu se propager jusqu'à présent, malgré la proxi- iSaS.
mité, sous les climats ni du Para ni de Surinam; le muscadier, par la greffe,
multiplie à volonté ses individus femelles et sort de la langueur dans
laquelle il végétait. Le poivre , longtemps négligé , fixe en ce moment les
soins de plusieurs habitans : M. Bertrand le traite en grand à l'habitation des
Deux Rives , et M. Cosnard à la GabrieUe. Une heureuse rivalité anime les
planteurs. Ils n'ont besoin pour fructifier que d'un gouvernement pacifique
et protecteur. Tavais imaginé, de concert avec plusieurs colons, de créer,
pour leur servir de foyer, une société d'instruction , où chacun portât et
puisât des lumières. Elle est formée. Elle existe. Je n'ai rien omis de ce dont
j'ai su m'aviser pour la soutenir. De malheureuses circonstances altérèrent la
bonne intelligence dans laquelle j'avais la douceur de vivre avec les
habitans. Il y en eut alors qui s'éloignèrent de moi. La société d'instruction
s'en ressentit. Je crus que j'y étais une pierre d'acJwppement. Je voulus
essayer si elle ne marcherait pas mieux toute seule que par mon impulsion ;
mais au contraire ce fut le signal d'une complète désertion. loL société
d'instruction est restée depuis dans une espèce de suspension et de sommeil.
Je n'en persiste pas moins à regarder l'institution comme

The text on this page is estimated to be only 26.52% accurate

SqS MUKLOIRES SUR MA. VIE, \ MON FILS. i8ao y salutaire.
Le jour viendra oii les avantages en i8a3. seront sentis et où elle se ranimera
d'elle-même sous l'influence de quelque colon éclairé ou d'un
gouvernement habile et bienfaisant. Je ne finirai pas cet article sur les
cubures, sans observer qu'il y a grande abondance de vûres du pays,
manioc j bananes, etc., dont nous éprouvâmes la disette à la première et à la
seconde année de mon arrivée ; je rappelai les ordonnances hcales; je fis
même desprocloinations. Il est assez curieux de connaître , que , 67
plaDteurs cultireot 770 cnrrës de sucre , 163 ••• ^f^oo d.* de coton, 85 .•
7G0 d.* de rocou, 4^4 > 994^ ^•* luaoîoc , 209 59S>470 pieds de café y 56
» • 376,540 cacao , 170 >79»470 girofliers, 5 1 • • • . 38,700 ..«•••
caneliers , 37 3,640 muscadiers , 43 16,570 poirriers. Ces i^nseignemens
seraient insuffisants, si nous n'ajoutions qu'on compte communément, par
carré de terre, savoir : i,o5o pieds de café, 5/10 d.® de cacao, 81 d.® de
girofliers, 389 d.* de muscadiers, 547 d.® de poivriers avec leurs tuteurs.
Le canellier ne fait que border les allées.

The text on this page is estimated to be only 20.67% accurate

LIVRE 6. (j8ao. — i8a3.) Sgg i8ao. Ait. 19. — COMMEECE. à
1833. Le commerce de Cayenne se réduit à exporter les produits de la
colonie et à importer les objets de sa consommation. Il ne sort guères de ce
cercle. Pour en donner une juste idée, il nous suffira d'en présenter la
dernière balance, celle de i8aa. Balance du commerce deCayefme^en iSaa.
iNarlres Français 1,810,119' 49* d.- Etr.D6cr..... 597,9.3 54 Total
^^cldjX^i^ o3* N. B. Les magasins particnliers étaient encombrés de
marchandises, ' France 1,811,137' 3o« Exro-TATU,!... .) ^" ^' ^"-8" •
337,.a5 63 Total 1,159,161' 91* pour Fi) d.* ri I BÉEZPOITATIOIIS
198414' 8l« il francisations, 33 congés de petit caboUge , 1 d.* de grand
cabotage, 9 d.» p.' Toyages de long conra.

600 MlbFOIBES SUE MA. VIE, A MON FILS. ENTRÉES.
 SORTIES. ROMOU. TORHEAVX. ROMSaSS. TOKIIEJtVX. 30 3,838 g
 NaTÎrea Français. . 3a 3,863 1 >4 .,65og d.« Américains. ta aoog a 3.5 ^«
 d.* Anglais. . . . 1 ,55^ 4 456 d.« Portugais. . 3 395 8 191 d.« Hollandais.. 7
 109 58 6,380 g Totaux. .. 55 6,oa3 g La navigation marchande entre'
 Surinam et Cayenne dépasse de peu 100 tonneaux. Ces voisins ne nous
 demandent qu'un peu de vin et îShmle. Le Para ne prend de nous que
 quelque girofle y et nous a fourni «issez souvent du couac, du ris y des
 chevaux. Les Etats-Unis nous approvisionnent de farine de froment environ
 i,aoo barib. bœuf et porc salés 5oo d.<> morue i^Soo quintaux. En général ,
 les américains nous fréquentent sans empressement et à des conditions
 onéreuses. Ils ne nous débarrassent de notre mélasse qu'à vil prix.

uvRE G. (1840.— 1843.) 601 A mesure que les récoltes de denrées
aug- 1840, monteront à la Guyanne , le commerce s'y ac- , 3^3^ croîtra :
c'est à ce signe qu'elle s'en apercevra notablement d'année en année.
L'habitant vend plus qu'il n'achète. Il est obéré d'ancienne date et il se
libère. Il s'endette aussi, quand l'occasion s'en présente, pour améliorer sa
propriété et grossir ses forces. Je m'étais figuré que Cayenne serait un bon
port d'entrepôt de marchandises Françaises. Il n'y a eu que deux
soumissions d'entrée durant toute l'année 1840 : en y pensant, on reconnaît
que les pays à l'ouest du Maroni ont plus de commodités et d'occasions de
se pourvoir aux Antilles, et que les pays à l'est de l'Amazone reçoivent
directement d'Europe. Lorsque notre tarif des douanes était assez fort pour
que l'effet en fut sensible, je l'avais combiné de manière à favoriser les
relations avec l'étranger, et tel il existe encore. Mais par l'énorme réduction
que les droits coloniaux ont subie, c'est aujourd'hui une chose à-peu-près
indifférente. Ceci au reste vaut mieux pour la colonie. Son commerce avec
Surinam a un peu augmenté sous mon administration. Art. 15. —
Ouvrages d'Art. L'entretien et les réparations des bâtimens et
ouvrages d'art furent fort négligés dès le com-

60a MEMOIRES SUR BM VIK, A MO?r FILS. iSao ,
menceinent des troubles de la révolution et dei8a3. vinrent nuls quand les
portugais, favorisés par les anglais, eurent envahi la Guyanne. En la rendant
aux Français (novembre 1 817), ils laissèrent tout dans un délabrement
déplorable. Mon prédécesseur , entraîné par des soins plus pressans , eut à
peine le temps de faire mettre la maison de Vordonnateur et celle du
capitaine de port en état de les loger. Je suis parvenu peu à peu à étendre
beaucoup les travaux. En les énuérants, je donnerai Taperçu de la dépense.
Cet article se divise naturellement en deux parties , les constructions
nouvelles et les entretiens et réparations. Section i.'« — ooMsnucTioKS
nouvelles. Les cinq premiers articles sont imputables sur \m fonds spécial
de 300 mille francs, qui, en 1821, leur a été extraordinairement affecté.
Quelle que fut mon impatience de voir se relever des édifices aussi
nécessaires , il fut impossible d'y mettre la main auparavant faute de
moyens.

LIVRE G. (1840. — 1843.) Chapitre 1 .* Casernes Les Vieilles
casernes sont au dernier point «de la dégradation. Le soldat j est très-mal 11
n'y a pas de jour où elles n'eussent des réparations. La santé et la discipline
militaire en souffrent. La construction des nouvelles casernes a donné lieu à
des discussions longues et approfondies. Il a été convenu enfin qu'elles
seraient conservées dans la même place , mais qu'elles seraient autrement
disposées et faites entièrement à pierres et mortier : c'est une nouveauté à la
Gujanne. Le travail qui a été fait jusqu'à ce jour est solide et beau. Il
équivalait aux trois dixièmes de la maçonnerie d'un quartier» calculé pour 600
hommes. Il y a eu assez de roches extraites. La brique faite de Maréibo ,
qui a déjà un fort approvisionnement de briques, n'en laissera point
manquer. a.» Hôpital militaire Une partie de l'hôpital militaire s'est écroulée
sous les portugais. Ce qu'ils en laissèrent a reçu des réparations provisoires,
mais était très-insuffisant. On le double. Les fondations en roches sont
terminées. Le surplus du bâtiment est en bois. La charpente avance : on la
montera incessamment. Aussitôt après ^ on placera la menuiserie et les
planches^ qui sont de même fort avancées. Les bardeaux sont prêts. Les
approvisionnements de briques et de bois sont complets non-seulement pour
la partie qu'on élève ^ mais aussi pour l'avenir reporter. DÉPENSE FAITE.
3,464 francs 80 centimes 1/4 75 DEVIS ESTIMATIF. 9^,217' 30' 1/4, 54 9a 105,688f
75«

The text on this page is estimated to be only 25.43% accurate

Co4 MiMOIRES SUR UA VIB| A MOIT FILS. Report. cSeniie
qu'on réparera et raccordera iniuiëdiatèiient. J'ai d'ailleurs fait Mtir h neuf
dan» l'enclos de l'hôpital , savoir : Une loge pour les fous. Une case à
nègres. On j a commencé un laboratoire de pharmacie. 3.» Débarcadaire .
On Toit que le débarcadaire coûtera ^ savoir : Matériaux io0,58t2^ oo Main-
d'œuf re 68,437 5o Somme égale* 169,019^ 5o« Qu'on apprécie maintenant
ces dénonciations réitérées et multipliées dont j'ai été l'objet, pour n'avoir
pas déjà rétabli le déharcadfUre : il ne m'a manqué que de l'argent^ du bois
et des ouvriers. 4** Four à chaux et acliats de mulets j savoir : Four à chaux
, pour calciner la pierre calcaire envoyée de France destinée à bâtir les
c/fi^m^iyrAd/'ito/, etc. i9;938^ 54* Achat de huit mulets pour les transports
des matériaux de ces constructions • S>773 20 Ensemble &• Séclœne de la
GabneUe 11 reste h faire la menuiserie et les tiroirs pour la dessication du
girofle. Total consommé sur les fonds extraordinaire de Soo^ooo'; ci. .
DÉPENSE FAITL io5,688f 7510,459 73 25,71 if 74 30,955 07 DEVIS
ESTIMATIF. 169,019' 5o» i6i,8i5f 29*^

The text on this page is estimated to be only 29.23% accurate

LivBK G. (i8ao. — i8a3.) 6o5 Report, la DEPENSE PAITI.
i6a,8i5f ag* DEVIS BnMàTir. C* Corps de garde neufs , dans place de
Cajrenne, savoir: Ail Port 5,o43f o4* Au Fort 0,9^1 79 Ersemiile 1 1 1,964
83 >].• Palais de Justice 1 i4,5a7 99 Lorsque le portrñtdu Roi Louis XVIII,
onYoyd par S. M. à la Cour Royale , eut éié «lëharcjuëyen mai i8t2i, il ne se
trouva aucun édifice en ville capable de le contenir ni inéinc qu'il lut
possible d'accommoder à ce des- sein. Lesptafonds les plus lia uts dans ce
pays ne le sont que de 10 pieds et le cadre du portrait l'est de près de ta. On
fut forcé de le déposer provisoirement dans une des pièces du res-de-
chaussée de l'bôtel du gouremement. On manquait de fonds pour
entreprendre aucun des Grands édifices projetés. Dans cet intervalle y je me
servis des deniers de la caisse des a/franchissemens pour commencer un
Palais de Justice y qui d'ailleurs était nécessaire et dans lequel une des salles
serait destinée an portrait du Roi : mais la dépense fut condamnée en France
comme inopportune. Je la cessai. Ce Palais en est ainsi resté aux
fondemcns. 6* Petit Hôtel du Gouvernement Cet bôtcl éUiit anciennement
le logement du commandant en second. Le bureau de la place , le salon des
conseils de guerre et de la société d^ instruction y sont maintenant établis.
Il tombait en ruine et en poussière. Il a été reconstruit de fond en comble
to9|5a3^ 7g* ji reporter. 19,762 08 319,070' 19*

The text on this page is estimated to be only 26.18% accurate

606 MÉMOIRKS SUR MA VIE, A MON FILS. Report 9.*
Maison des douanes. KuÎDée et inhabitable ^ il a fallu la reb&lir 10.
Imprimerie •••.♦♦♦♦ Quoique la carcaMe de la maison n'ait pas é\\é mise à
bas, la reconstruction a réellement é\\é faite presque à neuf et on s'en
aperçoit à la somme portée ci-dessus Cette imprimerie remonte à
Texpédition de Kourou , en 1 ^63. Ses ouvriers moururent au
débarquement. M. Bessner vou lut un instant lui redonner un peu de rie ce
fut un Telléité* Les portugais la gratifièrent d'une ^r/i7e presse et dun
catxiclère pica , acheté h Londres. Néanmoins, sous M. le comte
CarraSaint- Cyr y elle n'était , ni par son p/srson nel ni par son matériel , en
étnt d'imprimer même un almanach. Il fallait beaucoup de peine et de tcm)is
pour en arracher une courte proclamation ou ordonnance. Sans m'effrayer
de cette exigüité de moyens , je fondai hardiment la Feuille hebdomadaire
de la Guyanne Française , et je ne sais par quel miracle elfe n'a i'amaï
éprouvé la moindre suspension, 'eus le bonheur de découvrir^ dans le
bataillon de la Gujanne, un officier qui connaissait la typographie : je
l'éprouvai et ensuite je le nommai DiarcTEva. Il organl^a ce service , et ce
service a marché constamment avec une extrême activité. J'y annexai un
relieur ; mais ce pays n'a pas de quoi l'occuper. DÉPENSE FAITE. 119,070'
19' 3o,!i39 i3 DEVIS ESTIMATIF. ji reporter. 1 359)386' 53<

The text on this page is estimated to be only 25.03% accurate

LivnE 6. (1820 — i8a3.) 607 Repori. Le mobilier du métier,
înîlëpendamment des bAlimens (auxauels j*ai ojoutë, h la fin de février
i8o3, la petite maison Âiontis) , ne râlait, en septembre 1819, qwe 7,389' 5y
11 Tant de plus aujourd'hui. 33,3aof io< Total 40)6

The text on this page is estimated to be only 27.28% accurate

608 BIKMOIRFS SI.'II MA. VIE, A MON Ffl^ . Report. rachetai, le 4 janvier iSao, d*eDire Ips terrains à vendre, celui qui me parut le plus propre h cet objet. Le 17 juillet •uirant, j'y en joignis un autre attenant, qui avait une maisonnette où il serait possible de loger pro? isoirement le jardinier et les ouvriers. La superGcie du terrain total était de plus de deux carrés. M. Poiteau présida à l'installation. Il j avait, dans les premiers mois de i8t»3, déjà 316 espèces aiverses de plantes exotiques précieuses , formant 3i genres , comprises celles que la ZéUe , capitaine de vaisseau Serec^ venait d'apporter. On 7 en dépose en outre de ce climat, lui-même , qu'on se propose de transporter en Europe. Une cour et des loges j sont aussi projetées pour les animaux vivans , auxquels il sera possible de songer à faire passer les mers. 13.* Canal Laussai et quartier contigu La dépense se compose , savoir : 1.* Pendant Vannée 18^3, ateliers de nègres journaliers, h 3^ par jour et la nourriture, 7,3g8 journées, ci. 37,433' 33« Constructions , écluses , ponts et chemins par les ouvriers miliuires ia,383 74 Déplacement et reconstructions de cases particulières pour ouvrir la J reporter 39,816' 07» ji reporter 387,133' o6« DEVIS ESTIMATIF. 89,608 73 376,740' 78»

The text on this page is estimated to be only 17.54% accurate

LIVRE C. (i8ao. — i8i3.) G09 Report. •• j4 reporter, rue de V
Esplanade , savoir: Case Jean Fran' \ cois ^ ci 4>7^"^^j d!» Victoire Le- 1
maure , ci 1 ^QSg ^5 1 d.» Rose Merle \ (non toisé.) / 39,8i6f or
DÉreMSE PAITI. 376,740^ 78« 6,745 69 ElfSEMSLC 4^9^" 76* Octogone
00 nouvelle poiS" sofuierie 6,000 00 Eksbmblb 5i,56i^ 76* !2.* Pendant les
années antérieures 1819, 1820, 1821 , pour journées des pre-» miers nègres
requis en na* ture^ nourriture des travailleurs f matériaux et nommément
ceux du pont f main-d'œnrtrt de ce pont, elc 37,046 96 89.608^ 7^* La
dépense» faite depuis le i.«' janviei iBi3 , u*y figure pas. Je n'avais pas
habité Cajenne deux mois 4|ue déjà l'aspect de ces marais qui Fiufectaient
de miasmes et d'insectes k l'est et au sud et de cette crique sartines à replis
et coudes stagnaus, qui empoisonnaient et étranglaient le quartier le plus
fréquenté et le plus commercial de la ville , m'avaient inspiré le désir d'en
délivrer les liabiians, DEVIS ISTIMATIP.

The text on this page is estimated to be only 23.69% accurate

610 MiMOIEIS SUR MA VIE, ▲ UOFT FILS. DÉPENSE
FAITE. Report non moins pour la salubrité que pour Tembollissement.]*en
arrtui le plan avec le génie. J'en tireins, le 6 octobre 181^» un conseil de
gouivcrnement et d'adminitiralion. J'aurais dès-lors pu m'elfrayer des
difficttiléa préf nés et opposées à son eiécniion. Néanmoins I le i3 da
moissnirant, je proposai à un autre conseil Tordonnance par laquelle je m'
livrais. La campagne de 1819 avait été employée à tracer la partie
supérieure du canal ^el celle de 18^0 le fut à en tracer la partie inférieure
jusqu'au bord de la rivière. Mais, en 1821 l'insulfisance des moyens
auiauek nous avions recouru jusau'alors me ht aJopter un nouveau mode ,
celui d'un atelier permanent composé de nègres de pelle il 3 fr. par jour : il
nous a réussi au gré de nos vœux. Le canal a été navigable en décembre i8ai
et j'en rendis compte > le 16 du même mois, au Ministre. Sa longueur est de
iiSgB mètres, dont les 11073 mètres en amont du pont» ne sont que fouillés
: les digues et les bornes n'en sont pas finies. La largeur de la partie en ai*al
du pont est de 14 mètres et celle de la partie en 4tmonl de 8 mètres. Aux
approches de la campagne de i8ao j'avais fait procéder 9 avec les formalités
de droit, à la réunion au domaine de cet espace de terrain de Yhabitation Le
Blondy 3ui allait s'en trouver séparée par la ligne roite du nouveau canal ,
tirée du pont h l'embouchure^ dans la rade. J'avais arrêté en même temps
que | sur ce terrain | après 376,740*' 78» DEVIS ISTIIIATir.

The text on this page is estimated to be only 25.18% accurate

LIVRE 6. (i8ao. — i8a3.) 6ii Report. DÉPENSE râiTî. 376,740' 78^ inclint, seraient placés le magasin général , Varsenal du port et les cliantiers du génie Non seulement ce terrain suiTisait > mais , (In surplus , il 8*est formé encore , pour la TÎUe) un quartier nouveau. Sa situation et sa distribution le destinent à en deveiir le plus animé et le plus brillant. Où mouillait , sous Louis XIV , le Taiseau du comte d'EstrécSySont ouTertes aujourd'hui des chaussées serrées et des rues réculières prêtes à se couvrir de maisons. Il y a eu concurrence vive pour j obtenir des concessions. Il 7 en a été accordé 32 au prix total de 22,800 fr. , qui rembourseront largement les 1 4*040 fr. que ce terrain avait été acheté par le Boi à dire d*ex< perts \$ outre ces 22,800 fr* , j'ai vendu au sieur Guitton un petit coin , pour 3|000 fr. il a payé la convenance. Enfm j le sort de cette entreprise et, si i'ose dire, de cette création , est décidé, les ouvrages en ont été ponssés avec une célérité extraordinaire pour le pays. La critique a été désarmée. i3.» Parc du Génie Clôture et terrain iiii ont été assignés au génie pour ses ateliers , dans le nouveau quartier de la ville. i4.' Pont de Malouri ou de la Crique Fouillée Ce pont fut détruit j^ l'invasion clrs ĩortugnis en 180g. 11 est un des plus utî es de la colonie : il lie le ciuartîor du Tour de Vile au quartier de Vile de Cayenne, Sa i*cconstructionii était ardemment sollicitée. A reporter. DEVIS tsmcATir. G,332 54 10,717 43 398,790» 75«

The text on this page is estimated to be only 28.00% accurate

619 MKMOIRES SUR BIA VIR , A MON FILS. Report. J'omet
ici le pont du Canal haussai 3,556 fr. j parce que cette somme est com prise
dans la dépense de ce canal. i5.* Haras de Montpli. . • • Voir son article cî-
devant parmi les domaines du Iloi. i6.* TilsU , Ces 113,453 fr. 10 c.
relatives à Tilsii ne comprennent pas la dépense des canaux, k laquelle il a
été pounru par la direction de V intérieur et du domaine , non par celle du
génie, et qui est mentionnée ci-devant k l'^rticle de cette habitation. in.»
Briqueterie Rojrrale de Mapériho. Je renvoie à ce qui en a déjà été dit à sou
article^ parmi les domaines du Roi. «S.* Léproserie Peu de semaines après
mon arrivée, j'envoyai visiter la Léproserie de CHet la Mère. Il résulta des
rapports qui me furent successivement faits, que les Lépreux j étaient
amoncelés dans un enfoncement situé au couchant et couvert des venis d'est
par un rocher élevé ; qu'il sortait de ce foyer des exhalaisons infectes ; que
les Lépreux s'empestaient les uns les autres; que d'ailleurs le peu de terre
cultivable qu'il y avait^ n'était propre qu'au coton, et que le coton manié par
ces malades devenait eontagieux et avait communiqué leur mal : les vivres
^ le maïs, les bananes, dont ils ont bien plus besoin , ne venaient pas sur ce
sol. Il était d'ailleurs envahi ^ reporter. DÉPENSE FAITE. DEVIS
ESTIMATIF. 398,790' 95' îi9,386 îi4 113^4^3 10 33,968 25 17,500
593,098' 34^ 3o,ooo'

The text on this page is estimated to be only 27.86% accurate

uvRB G. (i8ao. — i8a3.) 6i3 Report. par des myriades de fourmis. Les Mtimens 7 requérnient des réparations majeures. Je conçus alors le dessein de transfe'rer ces malheureux aux lies de Salut ^ en y faisant les dispositions con?enaliles. Les ingénieurs visitèrent le local. Ils dressèrent un plan , cjue j'agréai. Nous fûmes plus d'un au sans trouver d'entrepreneur. Enfin , uu marché fut passé , au commencement de mars i8ai > avec M. Malviu ûls^ pour 3o mille francs. Les constructions ont traîné et essuyé des rctardemens inévitables par la diltictlté des communications. A l'inspection que j'en lis faire vers In mi-novembre dernier, il me fut prouvé que les ouvrages étaient asscs avancés pour qu'on put y placer les malades et que leur présence même en bAterait la fin. En conséquence j ils y ont été iransporté«, le 8 janvier iS^S. 11 m'est doux de penser que j'ai pu Toîr, avant mon départ, l'accomplissement de cette œuvre de miséricorde autant que de bonne administration. J'y ai envoyé en mission , h la fin de février^ un officier de santé ^ qui m'en a fait, k son retour , le rapport ofBciel le plus satisfaisant. L'entrepreneur aura encore & rccevoii i2,5oo fr. pour solde, outre une indemnité Il réçler & raison d'un ehangementi qu'il dut laire par ordre de M. Benouard, ofticier d'artillerie chargé par intérim du service du génie , envoyé en examen sur les lieux. Mais il faut d'abord que l'entreprise ait été achevée et conduite à bonne fin. Les lépreux au demeurant gagnent immensemement au change. DËrai«SE rAlTB. 593,098' 34 DEVIS BSTUiâTir.

The text on this page is estimated to be only 21.01% accurate

6i4 MÉMOIRES SUR MA VIE , A MO?f FILS. DÉPENSE
FAITS. DEVIS ISTIMATir. Report Projets à exécuter , selon au*il jr aura
autorisation et fonds. EOLISB 8VR L'cSFLAllAOe..* Les missionnaires et
les liabiUns la réclameni de loules leurs forces. Les liabi tans paraissent
même disposés à concourir h la dépense de cette construction. Les devis ont
été dressés et envoyés à Paris Pavillou des Officiebs 593,098' 34V ancien
gouvernement 7 a été destiné : les deux tiers en sont à rebâtir. MlGASin
GÉ2f ÉnAL Ateliers et Bureaux du port^ savoir Ilangards et ateliers 23,1
^n' 4i* Bureaux et logemcns. « . . . 24,474 ^o Ateliers et Bureau du Géhie ,
savoir : Ilangards et ateliers 123,469 23 Bureaux et logemens.... 29,4^i(oS
Atelier , Magasims et bangards, pour l'arlillcrie. savoir: Magasins ^^tl^
Ilangards et ateliers 22,§4< Hangard pour voitures. . « 33 i63f ni ,549 Bi
,104 70 Total des projets Les devis estimatifs de tous les projets ont été
envoyés au ministre h Tappui des budgets. SeclioO 3. — BHTIETUMS ST
RiFARàTIOMS. Les entretiens et réparations ontembrassé 45 articles divers
qu il serait minutieux et sans intérêt de détailler. Cette dépense est montée
depuis juillet 1819 jusquau 3i novembre 1822 à.... Total gérbeal de la
dépense faite 781^956^ 67' i5i,638'oo 92,089 42 181,901 46,65i 85 152,953
3i 99,418 26 724,652' 75* i88,858f 33*

uvRE 6, (i8ao.— i8a3.) GiS Il en a été dit assez sur les ouvrages
tfart "j*"» pour donner à juger à la fois de ce qui a été «•«î» fait et de ce que
j'ai laissé à faire : mon but est rempli. AiiT. 14. — BAPPORTS

EXTÉLUEimS. Mes premiers voisins étaient les hollahdais à Surinam et les
portugais au Para. J'ai vécu avec eux dans la meilleure intelligence. J'eus le
bonheur, dès le commencement, d'accueillir une goélette expédiée de
l'Amazonne, qui avait été rencontrée et maltraitée par un corsaire de
Buenos-Aires, et de rendre des services à l'équipage. M. le comte de
Yillaflor, gouverneur du Para , s'en montra reconnaissant et en retour
combla d'attentions les Français et nommément nos officiers de la marine.
La Junte, qui lui succéda et qui subsistait encore à mon départ, n'avait pas
cessé de manifester les mêmes sentimens et d'avoir les mêmes procédés
ijumens, bœufs , couac , ris, tout ce que je demandai me fut toujours
accordé avec empressement , sans s'arrêter aux prohibitions. J'avais eu soin
d'entretenir ces bonnes dispositions par une juste réciprocité. J'ai eu moins
besoin de recourir au gouvernement de Surinam ; mais , toutes les fois que
les occasions de part et d'autre s'en sont présentées, nous avons traité sur le
pied le plus amical.

616 MEMOIRES SUR MA VIE, A MON FILS. iSao, Une seule fois, j'ai expédié une goélette du i8:i3. Roi à Berbice : elle y a été reçue avec des prévenances et une politesse parfaite. Je les ai rendues amplement aux commandans des deux corvettes anglaises , qui sont venues me visiter. J'ai su qu'on se louait beaucoup sur les bords de la Plata , de la tolérance et des facilités que j'ai accordées à ses navires marchands. J'ai , tant que je l'ai pu , envoyé au moins une fois chaque année l'un de nos stationnaires aux Antilles , pour y entretenir des relations de fraternité avec les gouverneurs de la Martinique et de la Guadeloupe. En copiant ainsi le compte rendu par moi au Ministre de la marine, de mon administration de la Gujranne , au mois de mars i8a3^ époque à laquelle je fus rappelé, avec ordre de la remettre à M. le baron Milius, mon successeur, on est du moins certain que j'en donne le t'ibleau authentique : il a été fait à vue des pièces justificatives. Elles existent dans les archives tant du ministère que de la Guyanne. J'ai eu mes peines : je ne crois pas qu'elles m'aient fait commettre d'injustice. Si, dans quatre années de gouvernement, je me suis ùit des ennemis et ai encouru des haines, qu'on sache que c'est uniquement pour n'avoir pas consenti à prévariquer dans la ligue du devoir ou à prostituer mes bonnes grâces à des gens qui en étaient indignes.

LiVRB 6. (i8ao. — i8a3-) 617 Sans doute qu'avec moins de roideur qu'avec iSao , (ne le taisons pas) , un peu plus de lâche 13,5. complaisance soit pour les folies de M. Catineau, soit pour cette société de colons qui, se mettant sous la protection des relations privilégiées de MM. Vidal , juraient l'introduction frauduleuse des noirs de traite dans cette colonie malgré moi et les lois et la réprobation des puissances éclairées de l'Europe, je me serais épai^{né} un ouragan de calomnies et d'intrigues. J'avais répondu aux premières violentes incartades de Catineau : puisque vous sortez de votre rôle , je reprends le mien , et je l'avais repris. Il en fut furieux. Il souleva alors ce qu'il y avait de reptiles autour de moi ; il ourdit des tas de mensonges, dans leur compagnie, pour noircir tout ce que j'avais fait ; il inventa des horreurs et me les appliqua : la vérité se fait jour et surnage. Mais il faut du temps et pouvoir s'expliquer, et, en attendant, échapper à la première impression. Sitôt que M. Catineau-Laroche vit ses plans de fortune détruits , il perdit la tête : je devins son idée fixe. Il profita du moment d'humeur, que causait contre moi un procès qui compromettait malheureusement beaucoup d'habitans influens et joignit avec rage et impétuosité ses clameurs aux leurs. Je n'avais , à l'en croire , rien conçu , rien essayé , rien opéré , rien voulu qui ne fût absurde, inique et mauvais. Pour M. Vidal-Lingendes, il se constitua le

6j8 MiMoinES sur ma vie, a mon fils. iSao , représentant d'une trentaine de propriétaires noiSaS. tables, coalisés contre une législation que je les forçais à respecter et dans laquelle ils voyaient ce qu'ils appelaient leur ruine. Fils d'un père , qui était, j'en conviens, la principale victime dans cette occasion , et endoctriné par lui , il ne cessa d'obéir à ses conseib et fut constamment partout son agent et son organe. Tout jeune homme encore, 11 venait d'être reçu avocat au barreau de Paris, et manquait d'expérience et d'acquis. Sa mère, femme respectable, avait eu d'un premier mariage le vicomte Nomper de Champagni , neveu de M. de Champagni, duc de Cadore. Le vicomte était passée de l'état-major de ITapoléon , au grade d'aide-de-camp de M. le duc d'Angoulême, à qui il avait plu et auprès de qui il avait promptement fait son chemin. Yidal-Lingendes, son demi frère, était né du second mariage de sa mère avec M. Vidal, négociant à Cayenne. Pendant qu'elle vivait à Paris , celui-ci obéré de dettes^ était retourné, sous les portugais, à la Guyanne , où il avait entrepris d'élever la sucrerie de Mondélice, au nom et comme procureurfondé de sa femme; car il avait perdu de sa personne tout crédit II lui était seulement resté de l'immense quantité d'affaires qu'il avait faites nne certaine prépondérance et une réputation d'habileté. Tel était Thomme que je m'étais particulièrement mis & dos.

Lnmb 6. (1800. — 1803.) 619 J^h traite des noirs étant proscrite ,
M. Portal , li^o » ministre de la marine, m^e avait fortement recom- , \$35.
mandé d^e y veiller. Louis XVIII lui-même, dans son audience de congé,
m^e avait dit, que saparôle était solennellement engagée envers les puis^h
sances étrangères, et qu'il detniit la tenir. J'avais à me reprocher depuis mon
entrée en fonctions, d'avoir trop fermé les yeux à cet égard, et j'avais répété
dans mes conversations publiques qu'on ne me forçât pas à les ouvrir. La
goélette la PhiUs, partie de l'Afrique, Ile du Prince, entre en rade le 5 juin
1800 . Le capitaine, pris de vin, fut fort indiscret, les nègres novés , aux
approches du port, avaient été , la nuit précédente, mis à terre sur la côte, à
peu de lieues, distribués et déposés entre des habitants , dont les noms me
furent donnés, et dix-neuf nègres nommément chez M. Vidal & âtondélise.
Je les y fis saisir comme pièces de conviction ; ib comparurent devant le
tribimal dans le procès. De vives et réitérées démarches se succédèrent
d'abord auprès de moi , pour me détourner de poursuivre. M. Vidal le père
fut celui qui se démontra le plus. Je fus inébranlable. Alors explosion
éclatante. Je devais m'y attendre. Au moins douze des premiers colons
avaient intérêt pécuniaire à cette spéculation. Les autres même faisaient
secrètement des vœux pour eux. Tous en un mot voulaient généralement la
continuation de la traite.

6aO MEMOIRES SUR MA VI R , A MON FILS. i97o , M. Vidal
fils, de concert avec son père et comme i8a3. jeune guyannais assez
marquant par sa situation, se chargea de la défense. Il y fut grandement aidé
par ses compatriotes. Dénégations, parjures, obsessions, subornations,
manèges, rien ne fut é]Kii^né. Les juges, à la majorité , déclarèrent constant
que la phtus n* avait pas mtroduit un nègre hovb. Restait à s'assurer que
Paris ratifiât ce jugement. Trente-six convives rassemblés à-grand-peine
dans cet objet , offrirent un dîner à Vidal lils. On ne se sépara pas sans s'être
cotisés pour faire face aux frais de la mission et du procès. M. Vidal fils,
nommé sur Flieure même ambassadeur, s'embarqua donc, peu de jours
après, pour les bords de la Seine , cliargé à la fois et d'y appuyer les actes de
la justice incorruptible des tribunaux de Cayenne , et d'y faire entendre une
nombreuse adresse de dénonciations combinées contre le gouverneur. Dans
l'intervalle et par ordonnance Boyale de décembre i8ao, la marine et les
colonies avaient passé de M. Portai à M. le marquis de ClermontTonnerre ,
et le ministère Villèle s'était mis à l'œuvre. J'étais connu de M. Portai ; je ne
l'étais point dutout de son successeur. Il étaitlié avec le vicomte de
Champagny d'amitié de cour. Il fut bientôt décidé entre le marquis et le
vicomte qu'on délivrerait la Guyanne de moi. Pour avoir cefiendant l'air de
procéder avec un]jeu d'ordre.

uvRE 6. (i8ao. — i8a3.) 6a i d'examen et de justice, une dépêche particulière ■'?®> du Ministre , datée du 24 février 18aa , et qui me i8a3. parvint le 4 mai , emprunta aux correspondances de Catieau et de Vidal les principaux griefs, auxquels je fus sommé de répondre, attendu, était-il dit, qu'il n'eût pris une détermination importante , comme si elle n'eût pas été déjà prise. En effet, M. Milius, capitaine de vaisseau , était dès-lors désigné à Paris comme destiné à me remplacer. Mes explications ne se firent pas attendre. Elles étaient en route le 9 du même mois de mai. L'année suivante i8a3, au commencement de mars, pour toute réponse à mon apologie, la corvette la Sapho, commandée par le capitaine de frégate M. Lamarche, débarqua le nouveau gouverneur, dont la nomination était signée du 17 décembre i8aa. Je connaissais, depuis i8o3, Thonneur, la probité, l'intelligence du capitaine de frégate Serec : c'était un brave et excellent marin. Il était de l'équipage du brick le Surveillant , qui m'avait conduit à la Louisiane. Il toucha à Oïenne au printemps de 1810, lorsque j'étais le plus occupé de chercher les moyens d'entrer dans les vues d'accroissemens de cultures et de population dont le ministre , M. Portai , m'entretenait J'en causai avec Serec. Il me persuadea qu'avec 30 & 35 milliers pesant de notre girofle, fin de lui fournir, il pourrait se procurer 150

Gaa iiiMomES sur ma. yie, a mon fils. J09O, mille francs à Bombai. Il achetterait à Mascate 189S. ^^ baudets; il en vendrait 60 à Bourbon, avec ao mille francs de profit Il repasserait de là k Madagascar; il y engagerait aoo nègres, k 4o piastres fortes par tête , qu'il organiserait en pionniers et qu'il nous amènerait Je n'entendais pas que le ministre Portai exposât nullement sa responsabilité. Je prenais cette entreprise totalement sous la mienne. Si elle était goûtée k Paris, que M. Portai me renvoyât seulement M. Serec et la Zélée comme pour des approvisionnements. Je ferais le reste. ""■\ La réponse en effet n'api^rouva point mon A n. roKTAL. plan ; mais Serec et sa corvette me furent renvoyés. J'avais prévu l'apparent désaveu; je croyais que le succès me justifierait suffisamment. Je donnai mes instructions à l'expédition ; je l'environnai de toutes les précautions que je sus imaginer, et elle partit, le na octobre i8ai , pour l'Inde. Cest de ces lointains parages que M. le marquis de dermont-Tonnerre apprit que la Zélée y naviguait. Ses allures et ses diverses échelles avaient une apparence de mystère qui avait attiré l'attention. Il m'en pariait sur le ton de la défiance et du mécontentement. Je me hâtai , le 9 mai i8aa, de lui en donner des explications cathégoriques. Je n'en sentis pas moins l'ardent désir d'être justifié par le retour immédiat de

UYRi 6. (i8ao. — i8a3.) 6a3 ce bâtiment à la Guyanne pendant que j*y étais iSao, encore. Il y jeta Tancre , heureusement pour mon ,3,3^ repos, douze ou quinze jours avant que j'en partis. Il ramenait une trentaine de baudets d'Arabie , ne put opérer d'enrôlement de nègres & Madagascar, et nous rendit excellent compte de la vente avantageuse de nos girofles à Bombay. Je ne le retins pas plus de six jours auprès de moi. J'eus la satisfaction de ne laisser en arrière aucune de mes opérations, qui ne fut dose et liquidée. Cayenne reçut, la même semaine , son nouveau gouverneur. Laisser & ce peuple qui m'avait été confié un nom long-temps cher, telle était l'ambition de tous mes jours et de tous mes momens. Je me livrais à mes devoirs publics avec le feu de mon naturel. Ces plans si doux et si beaux en théorie éprouvent des difficultés nombreuses et insurmontables dans la pratique. Je n'en étais pas rebuté ; j'y persévérais. Lorsqu'en moi-même je n'étais pas content du présent, je me repliais sur l'avenir. Mes vues étaient si pures, si bienfaisantes, si dénuées de toute personnalité, qu'il me semblait impossible que tut ou tard justice ne leur fut rendue. Le gouvernement, au reste, m'a d'abord et long-temps merveilleusement secondé, toutes les fois qu'il a été question de faire le bien. Il m'a aussi récompensé. Il y avait* à peine six mois que j'étais à la Guyanne, lorsqu'à la Légion-d'honneur, dont

6^4 MiMOiRKS srn ma vir , mon fils. iSao, j*étais décoré, je joignis, par brevet du aa août 1833. 1819, la Croix de St.-Louis. Au baptême du duc de Bordeaux , par ordonnance du 6 mai i8ai , rendue proprio motu , je fus de plus créé baron, et ce titre, que j'avais perdu par la déchéance de l'Empereur Napoléon , me fut ainsi renouvelé. Quoiqu*aient dit les Catineau et les Vidal , les vindicatifs et les mécbans, j'ai constamment gouverné avec équité et modération. Je n'ai échoué que par ma fidélité à Tezécution d'une loi de suprême humanité, conformément à mes obligations et & mes promesses. Je n'ai pas du reste (exemple rare dans les colonies) expulsé du pays un seul homme , excepté les agens de l'administration, que je renvoyai à la suite de M. Carra-Saint-Cyr. Je n'ai mis, par mesure politique, qu'un particulier en prison et ce fut parce qu'il travaillait à jeter le trouble et le désordre entre les premiers pouvoirs : il n'y resta pas 4^^ heures. Je n'ai infligé qu'une fois des arrêts de haute-police. Il ne me manquait poutant ni mauvaises langues , ni brouillons , ni intrigans , ni envieux , ni opposans , ni diffamateurs. J'ai tâché en toute ciramstance de faire respecter et aimer le nom du roi (Louis XVIII) , tant par mon attention à me montrer son digne représentant dans ma conduite publique , qu'en ne cessant de réjKindre avec discernement et do l'élever avec éclat ses bienfaits et sa mémoire. Si je mourais , désormais , {lourquoi donc i*e

uvRB 6. (i8ao. — i8a3.) Ga5 gretterais-je encore de n*avoir plus
k rester sur iSm , la terre ? Le ciel m'a accordé tout ce que favais ^3^3 à lui
demander. Mes enfans sont établis. Je suis content de leur sort Mes
bénédiction leur ont prospéré. Mon fils a pris sa place dans Tordre des
générations. Il se voit déjà survivre. Son nom ne se prononce pas sans
quelqu'bonheur. Il annonce qu'il ne dégénérera pas. Deux avertissemens
passagers et un soudain, véritablement grave, m'ont rappelé ma mortalité.
Ce sera quand la Providence voudra. Je suis sous sa main , comme toute la
nature, depuis Tatômc jusqu'aux firmamens. A la quatrième année de mou
gouvernement de la Ix>uisianne, époque de ton mariage, mon cber Lysis, je
sentis que l'instant était venu d'aller tranquillement terminer mes jours dans
d'honorables loisirs, au sein de ma famille. Tenfis part à ta mère. Comme
j'avais été en même-temps violemment attaqué dans mon caractère public,
je ne crus pas devoir prévenir le jugement La S^io enfin me tira
d'incertitude. Je m'y embarquai. Je mouillai trente jours après à Brest.
J'arrivai à Paris au mois de mai. Je me présentai aussitôt au Ministre, M. le
marquis de Clermont-Tonnerre. J'en reçus un accueil plus gracieux que je
ne m'y attendais. Il lut le compte rendu de mon administration. C'était loin
et des impressions qu'il avait reçues et de l'idée qu'il s'en était d'abord faite.

CaG M^OIRES SUR BtA. TIE , A MON FJLS. ilio. Disons mieux : il avait débarrassé de moi les ^^y Yidal, et vengé de la traite des noirs les colons ; il était satisfait. On me retint quatre mois à Paris, bercé d*espérances d*assez belle retraite. Deux années entières, pendant lesquelles j*avais exercé activement les fonctions de Préfet maritime^ semblaient me répondre de 6,000 fr. Mais quoique j*eusse débuté fort jeune et eusse depuis été constamment employé , j'avais tellement changé de carrière et de département, qu'il m'était difficile de compter trente ans de services, réputés utiles pour ma pension, devant la loi. Faute de ces 30 ans, je fus provisoirement renvoyé chez moi, jouissant toujours d'un traitement d'inactivité de 10,000fr., jusqu'à ce qu'une ordonnance , du 4 mars 1845, me fixa enfin définitivement une solde annuelle de retraite, à dater du 1^{er} janvier 1845, de 3,670 fr. Je vivais en paix et heureux , à Pardies , près Nay, avec ma femme, attendant que, suivant l'ordre de la nature, elle me fermât les yeux. Vain calcul ! beaucoup moins âgée que moi, une mort prompte et imprévue me Ta ravie, ce 28 mars 1847 : elle m'a devancé dans la tombe. Quel vide affreux ! pourquoi respirerais-je encore ? o mes enfans ! rm DU SIXIEME ET DEBIIIEE LÉTEE.

The text on this page is estimated to be only 27.40% accurate

6^7 PAR ORDRE DES MATIERES. PAGES 7 à 94. JANVIEH A NOVEMBRE 1805. SOBIHAIRE. ErobarqueiDebt k Rochefort pour la NouTelle-Orléans , tiir le bride le Surveillant, mit à ma dîspotitioo. Escale à Saiot-Ander. Noos y chargeons de l'argent destine i SaintDomingue , où nous le laissons en passant. Notre nafigation. Nous mouillons aui bouches du Mississipi. AiTivëe i b Nourelle-Orléans. Accueil. Hesures et marchés pour l'installation prochaine des troupes françaises. Le pavillon de France admis provisoirement sur le même pied que le pavillon d'Espagne. Renvoi du brick le Surveillant en France. Affluence en ville des habitans, des cultivateurs, des Jnglo^ Américains^ de l'intérieur et des Postes. Blés courses k la campagne. Le fleuve et la levée. Black setilers ou accroissemens des défrichemens et de b population aux Etats-Unis. Magasin à poudre. Canal-Carondelet, Bayou Saint-Jean , Lac Pontchartrain et métairie. Variation de b température. Printemps de ce climat. Vargo.

6a8 Blarquis de Cnsii-Gilro. Entrepôt américain. Passes RousUd. Sociêlë. Moustiques et roaringouios. Bruits de mësiotelligeuce entre la France et l'Angleterre. Général américain Dayton i la Nouvelle-Orléans. Deux gros navires tout bâtis et équipés descendent de Pittsburg, 600 lieues dans les terres, par TOhio et le Mississipi , i b mer. n se confirme que la Lomsiane est cédée par la France aux Etats-Unis. Bowb. Visite de sauvages. Baisse du Mississipi. Saison de Textrême chaleur. Fièvre jaune. L'adjudant commandant Burtbe. Denrées du pajs. Prix courans. Fêtes et festins des habilans i leurs campagnes. Serpens i la Louisiane. Introduction de b canne i sucre. Rafineries. Journées des dimanches. Jeux d'adresse. Esclaves. Hospitalité. Réfugiés de Saint-Domingue. Premier avis officiel de la cession delà Louisiane aux Etats-Unis*

The text on this page is estimated to be only 29.98% accurate

6⁹ fwvt Sciixiièmr, PJGES W à 111. DECEMBBE 180S A JUIN
1804. SOMMAIRE. Eicarskm k ^^ wiio lieues Amont du Mississlpi.
Sucrierie d'Estrehan. Paroisses et carés. Eiemple de la justice coloniale
Espagnole. C6U\$ des Allemands ou des Alsaciens* Longue vue de la
Ramée. Familles d^Acadiens. Cale des Acadiens. Cotonnerie Bringier.
Mariages Louisianais. La pluie borne ma course et hâte mon retour.
Etablissement d'un courrier entre la Noutelle-Orléans et Wasbington-Citj
par kl Nalcbës. Habitation Gantrelles. Mes visites en redes* oendant le
fleuve. Aoddens de ses bords. Moulins i scie. Chasses. M. Pichon , ministre
plénipotentiaire Français aux Etats-Unis , m'envoie , par M. Landais , les
dépêches concernant la cession de la Louisiane. Gaïbome et général
Wilkinson nommés commissaires pour les Etats-Unis. Menées Espagnoles.
Relation de la reprise de possession. Afiare de Saint-Julien aux Alakapas.
Arrêté relatif & la police des nègres. Procédé de la remise aux Etab-Unis et
actes de la domination intermédiaire. Querelles Anglo-américaines et
Françaises. Evacuation de malades de Saint-Domingue. Réexpédition du
brick VARGO. Protestations des commissaires des Etats-Unis rebtives aux
Florides. GMadère des Louisianais. Allures Espagnoles et Américaines.

The text on this page is estimated to be only 27.56% accurate

63o Prëptntilli de mon départ. Baie del Carmen à Tucatan.
IfoUsage du Natchei^ petit navireMu commerce sous pavillon Américain ,
pour me transporter incognito i la Blartinique. Je quitte la Nouvelle-
Orléans. Navigation. J'arrive i SaintPierre. Ma situation nouvelle toute
différente de ce qu'elle était i la Louisianne. Entrée en Fonctions.
Vérifications des caisses. Tableaux des finances durant tout le cours de mon
administration dans celte colonie. ^

63 r PJGES 995 à 515. JUILLET 1004. ^ 1806. SOMMAIRE.

Satie de reformes el amëlioratioos. Budget. Commerce. H6pîtaai. Monnaie. Artillerie et génie. Escadres et bâtimens de mer. Climat. Promenades matinales. Raf-de*mar«^. TremUemeat de terre. Tonmée de lle et de ses habitations. Mulâtres. Quantité prodigieuse de serpens de même espèce à la Martinique et accidens. Rébellion de lle en 1717. Rëfleiiions que m'inspire la tournée que j'ai faite. Esdares : leurs mœurs; leurs poisons. Ma femme et mes filles arrivent , le 7 juillet i8o5 , de b NouTelle^rléans i Saint-Pierre et, cette même année i8o5, mon fik en France, passe , par mon ordre, de Juillj au Pritanée. Célébration du i5 août i8o5. Dangerot meurt de Xz fièvre jaune. Tracasseries auxquelles je suis en butte. Je lutte contre elles. J'envoie au printemps de 1806 mon secrétaire Bouchard i Paris, 7 porter mes plaintes; je n'aurai plus pour témoins ma femme ni mes filles. Je les j achemine bientôt après. Elles 7 sont rendues au mois de septembre suivant. L'éducation de mes enfans s'y continue. La Légion-d'Honneur , dans laquelle j'avais été oublié à son institution, m'est donnée par un décret particulier du 10 septembre 1806, inséré dans le Moniteur »

63a Cuire <8tiiiUme> PAGES 514 à 419. 1807. —AOUT 1808.
 SOMMAIRE. L'Empereur nous rapatrie, le Capitaine-général et moi, sans
 prodiguer entre nous. Sujet de nos querelles. If os différends sur les
 officiers de l'état civil et sur la con^sensation des hypothèques, dans l'
 introduction du code civil. Le Capitaine-général prétend que l'État de siège
 réduit mes fonctions aux simples fonctions d'ordonnateur. Il commande aux
 administrateurs sous mes ordres et les gourmande, sans même nul concours
 de son. Il m'enlève la surveillance de la Gazette. Il met ses soins à m'isoler
 et me reproche mon isolement, etc., etc. Lettre du Ministre, du 10
 septembre 1806, qui ordonne, honorablement pour tous deux, notre
 réconciliation. Les résultats tournent à l'avantage du Capitaine-général, qui
 ne se refuse d'aucune de ses hautes prétentions. Ses saillies devant la
 commission consultative. Les tribunaux, mécontents de ne plus diriger,
 mordent le frein. Corruption des douanes. Officiers civils établis à Saint-
 Pierre k la demande même des curés. Printemps de la Martinique. Le
 Capitaine-général et le grand juge par intérim, provoqués par le curé du
 Vaudin, s'entendent pour empêcher^e contre la disposition Tonnelle du code
 noir sous Louis XIV et

The text on this page is estimated to be only 16.27% accurate

633 eaotre hm» «rii, W irity é'ao Esfopto «fw um filU de cookory
d suspendeat la I4gislalioo tur ot point Pëtitioofl rdratéfli pir U Capitalm
fginirû p«r k tedU raboa qu'elles toot edreMéei tîmullaiitoeDt , conme ellet
dewitot rétre, aa Préfet colonial. Celui-ci est menacé par le Capitaine-
fénérai d'aocnailioo pour avoir osé reprocher des ticcs de complafaililé à
des offidan de place. Lettre de Miaoyi conunandanl do la Trinité,
ioconcefable d'indécence et d*andace au Capitaine-fénéral contre moi. Le
Cours de Saint-Pierre. La Salfy'jinna et Lebertre. Je le dénonce au Ministre.
L'Empereur le met aux arrêts. Monré de pain ailjugée par le Gipitaine-
géóéral à Lebertre , contre Tordonnance. Etablissement de quatre agens de
change courtiers du com^ mercc. Dirertiasemens en Tille et Bamboulas.
L'Empereur m'aooooide une gratification annuelle et persoonelU de dix nulle
francs, à dater du i.** jantier 1808. Sursis commercial pour dettes
coloniales , établi par le Capitaino-génàral, à l'instigation dn grand-jnga par
inierim Bence, réproufé par moi eomflM le plus déssUriOT tl le plus abusif
des expédiens.

634 €inv€ CTittqtiime, PAGES 4n à 4in. 8EPTEMBBE 1808 —
 1893. SOMMAIRE. L*|uiiiier du domaine, charge de poursuivre les
 contribuablef en retard^ est tellement Tei^ par les habitans propriétaires tt
 surtout rebuté par le capitaine-général lui-même , que je suis forcé de
 supprimer sa place. Garnisaires rendus tou^ aussi ine0jcaces par les
 manèges de Lcbertre et de Miany. Vide de la rade. Réduction des rations
 mililaircs. Disette de TÎTres. Approvisionncmens. Code de commerce. De
 l'intérêt. Code de la procédure civile. Mongeri , préposé payeur i Saint-
 Pierre , s'enfuit laissant un Tids de i50,000 fr. dans sa caisse. Etranges
 efforts pour le sauver. Comment M. Bence, grand-juge par intérim ^ et le
 capilaine-généial y donnent les mains. Attaque de Tble par les Anglais, le 3
 février 1809 , et sa reddition le 24. Ils avaient négligé de rien stipuler pour
 le trésor et veulent après-coup s'en prendre i moi. Us sont (brcés d'y
 renoncer. Ma traversée en Angleterre par convoi. Bla captivité. Mon
 échange. Mon retour en France. Accueil de l'Empereur. Je suis nommé 4 la
 préfecture maritime d'Anvers. J'y commande en cette qualité pendant plus
 de deux ans. Je passe & b préfecture du département de Jeromapcs. Motifs
 généraux de ce changement. Puissances alliées envahissant la Belgique. Ma
 famille et moi nous nous rabattons sur Paris. Mon fils y arrive de la Cham<
 pagne , atteint du typhus et blessé. Hordes étrangères. Napo

The text on this page is estimated to be only 19.74% accurate

635 1[^] êbdiquit. RestmintioD. Mon fib MyodMtHMJor eu
HGINEOT da roi dragons. Les cent' jours dol'Eoiperettr on i8i5. Waterlido.
Général Ytnot blessé. Blon fib licencié à Monlins. J'arais été de la chambm
on BOtisiMTAiis.lb fiunillo entière est rendue à la retraite. Nommé
gouverneur pour le roi à Cayennê ^ je me rembarque , en 1 8 19, et rais , au-
loin , courir cette nouvelle fortune. Vj succède au lieutenant-général Carra -
Saint -Cyr. Résultats de mon gou?ement et de mon administration dans
leure detaib. Clergé et écoles. Législation. Codes. Justice et tribunaux.
Sûreté publique. Troupes. Agens adi ministratils.

636 Citre Shtxtèmt, PAGES 819 à 6ftG. 1898. -. 1831.

SOMMAIRE. Finaiicet » rereous et produits. Magasto. Comptabilité. Cootribationf. Débets. Habitations rojales. TUsii, Haras à Biont' jofy. Briqueteries. Ménageries. Recettes annuelles eidépenses. Afiranchisseniens. Curatelle aux facances. Caisse des invalides de la marine. Explorations. Atelier noir. Moulins à vapeur . Constructions. Bob. Population. Essais pour Taccrottre. La Mana. Catineau-Laroche. Labourage k la charrue. Société ^instruction. Commerce. Ouvrages d'art. Lépi*oseric. Jardin royal des plantes. Projets i exécuter. Rapports extérieurs. Vidal Lingendes. Expédition Serec. Minbtère de la marine et des colonies du marquis de ClermontTonnerre, & la place de Bl. Portai. Par condescendance et commérage de cour , le nouveau ministre se hât^ de me nommer un successeur pour me punir d*avoir osé sévir contre la traite des noirs. Mon retour 4 Paris. Le ministre ne m'y lait pas de reproche. Il applaudit au compte-rendu de mon administration. Chevalier de Saint-Loub depuis le 3i août iSig, je fus créé baron proprio motu au baptême du Doc ni Bobdbaux , en i8ai , laveur renouvelée d'un décret impérial de mars i8i5. Ma retraite précédée provisoirement d'un traitement d'inactivité. Me contestant le nombre de mes années de service, ma pension^ par ordonnance du 24 mare i8a5, est réduite de 6,000 fr. , que j'avab cru pouvoir me promettre , & 0,678 fr. Ma vieOlesse au sein des miens, i la campagne, depub l'automne de i8i3. tim DIS TAILLES PAa OROaC DES MATicacs.

TABLE DE RECTIFICATION DES NOMS PROPRES ET DES DATES CONCERNANT LA PARTIE LOUISIANNAISE, D'APRÈS LES NOTES INSÉRÉES DANS LA TRADUCTION DE LA SOEUR ACNÈS-JOSÉPHINE PaSTVA. p. 16 Labatut : Jean Baptiste Labatut p. 23 Salcedo : don Manuel de Salcedo, gouverneur espagnol p. 23 Ulloa : Gouverneur Espagnol p. 25 fort Plaquemines : fort St Philippe p. 25 Favrot : Pierre Joseph de Favrot p. 29 Sibben : F-J. Sibben p. 29 Bernard Marigny : Bernard de Marigny p. 29 Lanusse : Paul Lanusse p. 30 M. de Livaudais : Jacques Enould de Livaudais p. 30 Charpin : Jean Baptiste Charpin p. 30 M. de Pontalba : Xavier Delfau de Pontalba p. 30 Oreilly : O'Reilly p. 30 quand il prit possession de la colonie pour l'Espagne : 1769-1770 p. 31 Morales : Juan Ventura Morales p. 32 marquis de Casacalco : marquis de Casa Calvo p. 36 M. Duvilliers : le chevalier, aine, Couland de Villiers p. 36 Romand : Jacques Etienne Roman p. 37 Dublanc : Louis Charles de Blanc p. 37 Chouteau : Auguste Chouteau p. 37 frère de notre Laclède : Pierre Laclède p. 37 M. Maillard : Charles Maillard p. 37 M. Podras : Julien Poydras p. 37 M. Destrehan : Jean Noël d'Estrehan

p. 37 M. Bahen : Joseph Bahan p. 38 Prudhomme : Emmanuel Prudhomme p. 38 Natchitoches : Natchitoches p. 38 M. Youngs : Samuel Young p. 39 M. Borée : Jean Etienne de Borée ou Bore p. 40 Black-settlers : Backwoodsmen coureurs des bois, défricheurs de forêts p. 41 Bernaudy : Bernard Bemoudy p. 41 les Pradelles : chevalier de Pradel p. 41 gouverneur Galvés : don Bemardo de Gálvez p. 43 Pierre Palao : don Pedro Palas y Pratz p. 44 Pensacole : Pensacola p. 45 habitation Sauvée : Pierre Sauvé p. 47 par le traité de 1793 : par le traité de 1795 p. 47 M. Pichon : Louis André Pichon p. 48 Roustan : Jacques Rouzan, négociant p. 48 Mérieult : Jean François mérieult, négociant p. 48 général Victor : Claude Victor p. 49 j'ai écrit au gouverneur : gouverneur Salcedo p. 53 général Dayton : Jonathan Dayton p. 53 maison Hottinguer : Hottinger p. 57 Piltsbourg : Pittsburgh p. 57 AUeghany : Allegheny p. 58 Ténézée : Tennessee p. 58 Bowls : William Augustus Bowles p. 59 avant la révolution : révolution américaine p. 59 à la Providence : New Providence Island, west indies p. 59 Williams Ponton : William Panton p. 59 pour lequel il y avait envoyé : aux Bahamas p. 59 associé Forbés : John Forbes p. 59 Séminoles ou créoles inférieurs : En fait indiens Creek du sud, les Séminoles sont une tribu de la nation Creek p. 60 Hevia : José Bernardo de Hévía

p. 60 Rousseau : Pierre Georges Rousseau p. 61 Ile de France : Ile Maurice p. 61 les créoles : les indiens Creek p. 62 Ossome : Joaquim Ossome p. 62 Madame Maxant : Madame Gilbert Maxent p. 63 chactaws : choctaw p. 68 (et suivantes) adjudant B : André Burthe p. 69 amiral Martin : préfet naval de Rochefort p. 71 Mlle D : Dulaur - Delord Sarpy p. 74 madame veuve D : veuve Dulaur p. 75 M. Blanque : Jean Paul Blanque p. 85 M. de Mira : don Estevan Rodrigues Miro, gouverneur de 1785 à 1791 p. 85 Soliés : Manuel Solis p. 86 Morin : Antoine Morin p. 86 MM. Portier et Godefroi : Michel Portier, aîné et Godefroy Olivier de Vezin p. 87 MM. Hazeur en marge Azeur : Hauser p. 96 M. Cabaret : Pierre Marie Cabaret d'Estrépy p. 96 veuve Eme : Marie Pélicité Julie Portier Aime p. 96 le planteur -sucrier le plus actif : Ormond p. 100 veuve Trépanier : veuve Pierre Trépagnier p. 100 M. de Villeboeuf : Jean de la Villebeuvre p. 101 M. Andri : Manuel Andry p. 101 Mlle Glapiant : Catherine Sophie de Glopion p. 101 M. Lebourgeois : Louis Le Bourgeois p. 103 les Duparc : Dupards p. 104 M. Bringier : Marius Pons Bringier, négociant p. 105 M. Tureau : Augustin Dominique Tureaud p. 106 M. Duplantier : Allard Duplantier p. 107 Nantuky : Natchez p. 108 Poeyferré : Jean Baptiste Poeyferré p. 108 M. de Canterelle : Michel Bernard de Cantrille

p. 108 était sœur à Andri et à Sosten : Gilbert Sosthène Andry
frère de Bernard Noël Andry et de Céleste Andry p. 109 Oumes : Houmas
p. 110 Armand : Jean Marie Armant p. 111 M. Pain : Daniel Pain p. 111
habitation Massico : Geneviève Grevenberg, madame Jacques B. Massicot
p. 113 Abine : Louis Habiné p. 114 M. Duparc : François Dupard p. 116 les
Lebreton d'Organnois : Lebreton d'Orgenois p. 116 les Fleuriau : Jean
Baptiste de Fleuriaus p. 116 Dominique Bouligni : Dominique Bouligny p.
116 Saint-Dée : Pierre Saint-Pé p. 117 habitation Marrigni : Marigny p. 117
M. Claibome : William C.C. Claibome p. 117 M. Landais : Pierre Landais
p. 118 général Wilkinson : James Wilkinson p. 118 M. Lyons : James Lyon
p. 119 Je reçus mes paquets le 4 décembre et le 5... : ...le 24 novembre et le
25... p. 119 Deville-Depontin-Bellechasse : Joseph de Ville de Goutin
Bellechasse p. 120 Villeray : Jacques Philippe Villeré p. 120 Johns : sir
Evan Jones p. 120 Tareaud : négociant, gendre de Bringier p. 120 Jean
Watkins : John Watkins, physicien p. 121 aux termes du traité : Traité de
San Ildefonso signé entre la France et l'Espagne le 1er oct. 1800 p. 122 dans
le traité : Traité signé le 30 avril 1803 entre la France et les Etats-Unis p.
124 Clark : Daniel Clark junior p. 124 l'Hôtel de Ville : le Cabildo p. 125
sur la place : place d'armes aujourd'hui Jackson Square

p. 125 Daugerot : Joseph Daugerot p. 130 Madame Almonaster : Louise de La Ronde Almonaster p. 130 M. Folck : Vincente Foich y Juan p. 131 M. Dublanc : Louis Charles de Blanc p. 131 Saint Julien : Pierre Louis de Saint Julien p. 131 Duralde : Martin Duralde p. 132 M. Le Blanc : M. de Blanc p. 133 Sorel : Joseph Sorel p. 133 M. Derbigny : Pierre Derbigny p. 134 Barrère : révérend Bernard Barre re p. 134 Hasset : Thomas Illasset p. 135B iBurthe p. 138 habitation Methers : James & George Methers p. 138 Je me déchargerai avec plaisir d'un fardeau sans objet : son poste de préfet colonial p. 139 M. Wadson : Decius Wadsworth p. 140 Les troupes anglo-américaines : américaines seulement p. 151 Saint-Abit : Saint-Avid p. 151 M. Davis : Samuel Davis p. 151 du Mole : Saint Domingue p. 161 Picot : James Pitot p. 161 Berquin : Pierre Louis Berquin-Duvallon La majorité des citations latines sont extraites des Enéides de Virgile des Satires de Juvenal, de Tristia d'Ovide, etc.

Achevé d'imprimer en février 2001 sur les presses de rimprimerie de Navarre à Pau pour édition du Gave alolier iii-8 I)a été tiré de cet ouvTage ^'îo exemplaires^ numérotés sur vélin Yearlmg augmentés d'un portrait et de documents en fac-similé hors-texte et 500 exemplaires sur vélin Brut de Centaure

The text on this page is estimated to be only 20.00% accurate

éditi Gave B.P. .9 64121 Serres-Castet © édition du Gave, 2001
ISBN 2-9I2238-00-5 toute reproduction interdite

The text on this page is estimated to be only 0.00% accurate

«T-5ⁱ^ ^

